

Ch. de Quilley
8^e Paris

QUATRE
CONFÉRENCES

FAITES EN BELGIQUE AU MOIS D'AVRIL 1874

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1874.

~~Jan. 1894~~

Lib. 9273

QUATRE CONFÉRENCES

FAITES EN BELGIQUE AU MOIS D'AVRIL 1874

DES DEVOIRS INTERNATIONAUX

ÉLOGE DE WASHINGTON

DE LA CONDITION DES FEMMES DANS LES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

ÉLOGE DE JEANNE DARC

162685

PAR

M. JULES FAURE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

13215.



AL. DJUVARA

PARIS

E. PLON ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

10, RUE GARANCIÈRE

1874

Tous droits réservés

341.23

92/Washington

396

92 (Jeanne d'Arc)

953

1951
EPR

CONTROL 195

1951

D

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI
COTA 9273

cc 29 / 05

B.C.U. Bucuresti



C13215

AVANT-PROPOS

Voici près d'un demi-siècle que la Belgique s'est donné une constitution et qu'elle la garde ; ce dernier trait est d'autant plus méritoire qu'il semble unique parmi les nations européennes, ses voisines, manifestement travaillées par l'amour du changement, quelquefois même par le goût des révolutions. Il s'explique néanmoins par cette raison fort simple que la loi fondamentale, votée par le congrès belge en 1831, ayant consacré toutes les libertés, nul ne s'est avisé de réclamer ou de provoquer le renversement d'un régime qui permet à chacun de faire et de dire tout ce qu'il croit utile à l'État ou à lui-même. Il en a été tout autrement ailleurs, notamment en France, où les grands pouvoirs publics, et surtout l'exécutif,

ont accepté la mission, séduisante peut-être, certainement très-dangereuse, de déterminer d'après leurs seules lumières ce qu'il faut entendre par la liberté licite ou la liberté défendue. En dépit de leurs bonnes intentions, ils y ont médiocrement réussi, car ils en sont toujours au même point, et ils se croient encore dans la nécessité de lutter sans relâche, avec plus d'obstination que de succès, contre un mal qui déjoue tous leurs efforts. Il est vrai qu'en le combattant à outrance, ils se culbutent les uns les autres et causent au pays qu'ils ont la prétention de protéger d'irréparables dommages. Ils n'en persévèrent pas moins, et l'on se demande quelle expérience les éclairera.

Pourquoi ne profiteraient-ils pas de celle que nous fournit le petit peuple dont la prudente conduite et la prospérité constante doivent en grande partie être attribuées à la pratique de sages institutions? Il n'est pas hors de propos de remarquer qu'il est notre contemporain dans l'application des réformes libérales, et qu'il nous a singulièrement devancés. C'est en effet en 1830 que, subissant

l'ébranlement de notre révolution, il a, comme nous venions de le faire, brisé le joug du droit divin. Mais, tandis qu'en proclamant les libertés primordiales comme des principes essentiels, nous les étouffions sous les restrictions arbitraires que l'ancienne royauté, l'Empire et la Restauration leur avaient imposées, plus fermes dans leur foi politique, les législateurs belges ne reculaient devant aucune des conséquences du large programme que la nation victorieuse venait de tracer : *liberté en tout et pour tous*. Ils décrétaient dans leur plénitude les quatre libertés fondamentales qui comportent forcément toutes les autres : liberté de la presse, liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté d'association. Ils ne se contentaient pas de les écrire dans leur charte, ils voulaient en faire, et ils en firent une réalité vivante, respectée, même dans ses abus, tant qu'ils ne se traduisent pas en désordre matériel. Cette généreuse hardiesse a été récompensée par une complète réussite. En Belgique, un écrivain publie ce qu'il veut et dans la forme qui lui plaît. Sauf l'action privée, il n'a aucune recherche à redouter pour ses doctrines ou ses appréciations. Tous les cultes

sont également tolérés ; aucun d'eux n'est officiel, aucun n'est contrôlé ; l'État salarie les ministres catholiques et leur laisse une indépendance absolue, n'intervenant ni dans leurs nominations, ni dans leur discipline. De même, s'il exerce le droit d'enseigner dans ses établissements et par ses maîtres, il ne s'en réserve pas le monopole. Chaque citoyen peut en user comme lui, sans condition préventive, sans garantie de diplôme, sans avoir à subir aucune surveillance. Des universités libres fonctionnent à côté des universités officielles, et les grades se confèrent par un jury mixte formé par les professeurs des unes et des autres. Enfin, les associations ne sont assujetties à aucune règle autre que celles du droit civil. L'autorité ne s'enquiert ni du nombre de leurs membres, ni de leur but, ni de leurs moyens d'action ; tout ce que la loi ne défend pas leur est permis, elles n'ont à répondre que de sa transgression. Elles ont leurs statuts, leurs budgets, leurs réunions, leurs affiliations, leurs discussions, leurs délibérations ; elles prennent des résolutions, sans jamais être inquiétées tant qu'elles ne commettent pas de délit.

Aux yeux des politiques profonds qui se déclarent seuls capables de nous gouverner, un pareil état de choses ne peut être qu'anarchie et confusion, et la société qui le subit est vouée à une destruction inévitable. Quoi! les journalistes ont la faculté de distiller impunément leur criminel venin; les ministres n'ont pour s'en préserver ni la suspension, ni l'interdiction de vente, ni la prison, ni les amendes! L'erreur est préconisée tout aussi bien que la vérité! Le clergé ne se rattache pas à l'administration et n'a rien à craindre de ses censures! Les hommes se réunissent, s'entr'aident, s'instruisent et divaguent à leur guise; la magistrature elle-même échappe dans une certaine mesure à la main du pouvoir; elle se recrute sur des présentations, elle nomme ses chefs! Trois fois malheur à la nation insensée qui souffre ces excès! Nous, qui sommes les sages, nous nous épuisons à les combattre. Et si nous nous arrêtons un jour, notre lâche défaillance serait la perte de la civilisation, le triomphe de la barbarie!

Ainsi raisonnent ces illustres docteurs, et j'atténue plutôt que je n'exagère l'expression

de leur opinion. Je le reconnais, ils ont des adeptes nombreux, et je ne me permets pas de mettre en doute leur sincérité. Mais ce ne sont plus des théories, ce sont des faits que je leur oppose. Qu'ils daignent comparer la marche suivie par ces deux émules placés ensemble au même point de départ, fort inégaux en ressources, ayant à surmonter des obstacles à la fois communs et différents; lequel est arrivé, lequel est resté en arrière? Et si l'on considère le sort que chacun s'est fait au point de vue du régime intérieur, lequel a le mieux réalisé le programme qui consiste avant tout à favoriser le développement normal de l'homme par la libre jouissance des droits qu'il tient de Dieu, par la pratique éclairée de ses devoirs civiques et sociaux?

Je ne crois pas que la réponse puisse être douteuse. Sans doute il serait injuste de ne pas tenir compte des conditions particulières dans lesquelles se sont trouvés les deux pays, et je ne prétends pas les oublier. Appelée comme grande puissance à jouer un rôle important dans les affaires du monde, la France avait besoin d'armer son gouvernement central

d'une liberté d'action proportionnée à sa haute responsabilité. Elle n'était point d'ailleurs tout à fait affranchie des traditions de la servitude impériale, et la compression lui paraissait trop souvent le moyen le plus expéditif et le plus sûr de réduire de gênantes résistances. Par contre, les partis aimaient mieux conspirer et descendre dans la rue que recourir à la discussion et à l'agitation légale. De ces dispositions naissait un antagonisme violent entre la royauté et une minorité turbulente ; de cet antagonisme, un trouble fâcheux, augmenté par la peur, et rendant fort difficile le sang-froid qu'il aurait fallu conserver en traversant une telle crise.

Il était assurément très-légitime de la dominer en déployant une inflexible fermeté contre les factieux : la répression la plus rigoureuse est, en cas pareil, la plus salutaire. Mais les lois y suffisent. Ajouter à leur sanction le sacrifice des libertés publiques est une faute et un danger. Car on soulève l'opinion ; on la contraint à perdre de vue la juste punition des coupables et à se passionner pour la revendication des droits confisqués. On perpétue

ainsi le mouvement révolutionnaire, et chaque victoire de l'autorité ne fait qu'accroître le nombre de ses adversaires, qui peu à peu s'aigrissent, deviennent des ennemis irréconciliables, saisissant la première occasion pour s'en prendre à la dynastie et la renverser.

La monarchie de Juillet s'est brisée contre ces écueils; en se pénétrant mieux de ses devoirs de roi constitutionnel, son chef les aurait évités. Et c'est ici que se découvre dans son instructive netteté la part considérable que chacun des deux princes régnant, l'un en France, l'autre en Belgique, a eue dans les destinées de la nation à laquelle il commandait. Il est permis de supposer que si Louis-Philippe avait eu le calme, le bon sens correct, la droiture scrupuleuse de Léopold, il n'aurait pas été précipité du trône en 1848; mais ce qu'on peut affirmer en toute certitude, c'est qu'en suivant les exemples et les instructions de son beau-père, Léopold aurait perdu sa couronne et probablement l'indépendance de la Belgique. Après avoir montré autant d'hésitation à accepter le pouvoir qui lui était offert, que Louis-Philippe avait mis d'empressement

à s'emparer de celui qu'on lui disputait, Léopold, je le reconnais, n'eut pas à lutter contre des orages aussi violents que ceux qui éclatèrent en France. La révolution qui avait séparé la Belgique de la Hollande était l'œuvre des libéraux et du clergé. Leur accord était une garantie précieuse, il ne dura pas moins de dix ans. D'un autre côté, le souvenir des anciennes franchises municipales était encore vivant et facilitait singulièrement la pratique de la vie publique. Enfin, les grands patriotes qui avaient eu l'intelligence et le courage d'ouvrir les bras à la démocratie, sans lui donner d'autre frein que la conscience de sa force et le sentiment de son intérêt, jouissaient d'une popularité sans bornes ; ils surent la conserver longtemps par leur sagesse et leur désintéressement. C'étaient là d'incalculables avantages : ils tenaient surtout, nul ne saurait le nier, aux libertés dont la nation jouissait pleinement et qui la rendaient à la fois maîtresse et responsable de son sort. Son habile monarque le comprenait si bien, qu'il cherchait son principal point d'appui dans la nécessité où son peuple était placé de décider en dernier ressort les questions capitales. Loin de lui en contes-

ter le droit, il l'invoquait et s'y réfugiait. Quand un conflit embarrassant s'élevait entre les partis rivaux, il faisait un voyage en Angleterre ou sur les bords du lac de Côme, où il possédait une résidence charmante : à son retour il trouvait une conciliation toute prête. En 1848, il disait à ses ministres : « que si la « Belgique n'avait plus besoin de ses services, « il ne voulait pas être un obstacle à ses nou- « velles destinées. » Lorsqu'en 1857, le ministère catholique qui était au pouvoir présenta la loi sur les couvents, une opposition très-vive se manifesta dans le pays. Le ministère crut devoir se retirer devant une manifestation des électeurs communaux, et son chef, M. de Decker, expliqua sa résolution par ces sages paroles, auxquelles le roi s'associa : « J'ai la ma- « jorité dans les Chambres, mais je ne suis pas « sûr qu'elle s'appuie sur la majorité de la na- « tion. Or, c'est une des positions les plus « dangereuses que l'on puisse faire à un pays « constitutionnel que de le gouverner avec une « majorité qui peut être accusée de ne plus « représenter fidèlement les sentiments et les « vœux de la nation. » Et Léopold, écrivant lui-même, au ministre de l'intérieur, une lettre

rendue publique, lui disait : « Sans me livrer
« à l'examen de la loi elle-même, je tiens
« compte comme vous d'une impression qui
« s'est produite à cette occasion dans une par-
« tie de la population. Il y a, dans les pays
« qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires,
« de ces émotions rapides, contagieuses, se
« propageant avec une intensité qui se constate
« plus facilement qu'elle ne s'explique, et avec
« lesquelles il est plus sage de transiger que
« de raisonner. »

Ces habiles tempéraments n'étaient pas seulement un hommage respectueux rendu au principe de la souveraineté parlementaire, ils attestaient un sens pratique profond, un art consommé de gouverner les hommes en les mettant en demeure de se gouverner eux-mêmes. Mais la première condition d'une telle tactique, c'est la sincérité; elle est à l'avance condamnée si elle cache une ruse; et pour n'en pas réserver, il faut que le gouvernement ait une confiance entière dans la nation à laquelle il abandonne l'arbitrage définitif. Léopold avait cette confiance, Louis-Philippe ne l'avait point. Les mœurs de la vieille Angle-

terre avaient exercé une influence décisive sur l'éducation politique du premier, celle du second se ressentait du trouble dans lequel l'avaient jeté au commencement de sa carrière les fureurs de discordes civiles sans précédents, et l'on comprend fort bien que, dominés par leurs impressions et leurs souvenirs, ils aient l'un et l'autre jugé les mêmes événements d'une manière tout à fait différente. Ainsi, en 1846, après avoir échoué dans divers essais de ministères mixtes, Léopold en choisit un exclusivement catholique. Le parti libéral protesta violemment. L'association électorale de Bruxelles convoqua une réunion des délégués provinciaux chargés de rédiger un programme et de préparer un plan de campagne. L'agitation était à son comble sur toute la surface du royaume. En apprenant ces nouvelles, Louis-Philippe ne put se contenir, et sans perdre une minute, il expédia à son gendre la curieuse dépêche que voici : « Paris, 14 mai
« 1846. — C'est sur la table du conseil que je
« vous écris ; vos lettres et tout ce que je reçois
« d'informations sur la situation de la Belgique
» fermentent dans ma tête sur le fond de ma
« vieille expérience et des orages révolution-

« naires qui ont passé sous mes yeux. C'est sur-
« tout cette assemblée de délégués des asso-
« ciations belges qui va se réunir à Bruxelles
» qui me préoccupe. Elle ne me rappelle rien
« moins que la Commune de Paris, en 1792,
« dictant, de l'hôtel de ville à l'Assemblée
« nationale, tout ce qu'il lui plaisait de lui
« imposer, et parvenant jusqu'à envoyer à sa
« barre des députations audacieuses qui lui
« faisaient rapporter le lendemain les décrets
« qu'elle avait prononcés la veille... Ce n'est
« rien moins à mes yeux qu'une convention
« révolutionnaire constituée, puisqu'elle serait
« en dehors de toutes les lois et de l'autorité
« constitutionnelle de la royauté, et même,
« probablement, sans rapport avec le gouver-
« nement légal du pays.

« J'en ai causé tout à l'heure avec mes mi-
« nistres, et il n'y a eu parmi eux qu'un cri
« sur l'incompatibilité d'un tel état de choses
« avec l'existence du gouvernement légal et
« constitutionnel du pays... »

L'habile monarque, qui invoquait sa vieille
expérience avec une conviction si satisfaite
d'elle-même, ne se borne pas à ces observa-

tions, et après avoir rappelé les traités qui limitent son action, il indique nettement que sur un signe il est prêt à intervenir :

« Faites-moi, écrit-il, connaître votre opinion... sur ce que, le cas échéant où votre gouvernement se trouverait impuissant, et encore celui où il serait débordé, vous croiriez devoir et pouvoir nous demander. Nous ne devons et ne voulons rien faire que par votre initiative, mais il faut prévoir à l'avance et concerter ce que des orages rapides peuvent inopinément exiger.

« L'heure de la poste ne me permet pas de vous écrire plus longuement. Gardez-bien votre ministère actuel, soutenez-le le plus vigoureusement que vous pourrez; rien ne serait plus propre à tout ébranler qu'une crise ministérielle, et surtout que l'entrée au » ministère des délégués et de leurs adhérents « et de ceux de leur couleur politique. »

Ne semble-t-il pas, en lisant ces conseils dictés à la fois par la défiance de la nation et l'infatuation de l'infailibilité royale, que Louis-Philippe traçât déjà le programme des funestes

résistances qui, moins de deux ans après, devaient le conduire aux abîmes ? Aujourd'hui que la lumière s'est faite sur tous ces événements, nulle personne sensée ne saurait contester qu'avec un peu plus de condescendance pour l'opinion publique et un peu moins d'orgueilleux entêtements dans ses propres idées, le roi aurait préservé la France des effroyables malheurs dont il a provoqué le déchaînement. Léopold eut le bon sens et la vertu de ne pas suivre ses avis. Il ne croyait ni honnête, ni prudent d'imposer sa volonté personnelle à son peuple ; il le laissa, au contraire, libre de manifester la sienne, et il s'y conforma. Il renvoya ses ministres, prit ses successeurs précisément parmi ceux dont l'avènement possible causait à son beau-père des tressaillements d'indignation. L'orage fut dissipé, son trône consolidé, son crédit politique désormais hors de toute atteinte. En vérité, ceux que l'éclatante leçon ressortant de ce contraste saisissant n'éclairera pas sont des aveugles volontaires : ils ne nient la lumière du jour que parce qu'elle ne leur permet pas de dissimuler leurs sophismes.

Les hommes de bonne foi reconnaîtront que par une erreur, par une faiblesse dont peut-être nous sommes tous un peu coupables, nous n'avons jamais fait un essai sincère de la liberté. Tous proclament ses droits, célèbrent ses bienfaits, et tous semblent conspirer pour rendre son application impossible. Ceux qui sont au pouvoir déclarent que le moyen le meilleur d'assurer son règne est de l'ajourner. Trop souvent les minorités qui se placent sous son égide la compromettent par leurs violences, et dès qu'elles arrivent au gouvernement, elles s'empressent à leur tour de la retenir en quarantaine. Nous ressemblons au navigateur qui veut bien franchir l'Océan, mais qui, à la première brise agitant les flots, perd la tête et jette l'ancre en pleine bourrasque. Et c'est ainsi que nous restons immobiles, toujours ballottés par la tempête, ne songeant qu'à la dominer au lieu de nous servir de sa puissance pour nous porter vers de nouveaux et féconds rivages.

Le plus simple bon sens devrait nous montrer combien une telle pusillanimité est dangereuse. Si elle procure un calme apparent et

passager, elle prépare de terribles et irrémédiables surprises. Trop de gens sont disposés à croire que les difficultés sur lesquelles on ferme les yeux n'existent plus, et qu'on résout les problèmes en en supprimant la discussion. C'est là la prétention ordinaire des pouvoirs qui se chargent à forfait du bonheur public. Ils font de la discipline et du silence l'idéal des sociétés bien réglées, et ils pensent avoir tout sauvé quand ils ont tout comprimé. Ainsi ont agi les hommes d'État de l'Empire : nos désastres disent assez à quel point leurs conceptions étaient fausses. C'est qu'en effet la liberté ne peut se fonder que par son propre effort. Elle grandit par ses mérites, elle s'amende par ses fautes; elle est, comme toutes les choses humaines, sujette aux illusions, aux exagérations, aux excès. Elle ne devient bienfaitrice qu'après s'être blessée de ses propres mains : ceux qui veulent la protéger contre elle-même, en la garrottant, en font une furieuse qui tôt ou tard finit par rompre ses fers, égorger ses tuteurs et se livrer à des agitations si tumultueuses, que les sages l'enchaînent de nouveau jusqu'à ce qu'elle recommence. Ainsi la nation roule toujours dans le même cercle,

tandis qu'avec un peu de patience les esprits s'apaiseraient par l'expérience, par le sentiment de la responsabilité, par la nécessité d'échapper au désordre dont nul ne peut souhaiter le règne, puisqu'il ne peut conduire les peuples qu'à la servitude ou à la destruction.

Je me permets d'emprunter à l'excellent travail d'un des hommes les plus distingués de la Belgique, M. Émile de Laveleye, une citation de Macaulay qui, sous une forme poétique, rend à merveille la pensée que j'essaye d'exprimer :

« L'Arioste, dit l'écrivain anglais, nous ra-
« conte l'histoire d'une fée qui, par une loi
« mystérieuse de la nature, était condamnée à
« paraître sous la forme d'un hideux serpent.
« Ceux qui la maltraitaient pendant le temps
« de sa métamorphose étaient à jamais exclus
« des bienfaits qu'elle procurait aux hommes.
« Mais à ceux qui, en dépit de son aspect re-
« poussant, avaient pitié d'elle et la proté-
« geaient, elle se révélait plus tard sous la
« belle et céleste forme qui lui était naturelle ;
« elle accompagnait leurs pas, exauçait tous

« les vœux, comblait leurs demeures de ri-
« chesses, elle les rendait heureux en amour
« et victorieux à la guerre. Telle est aussi
« cette déesse qu'on nomme la liberté. Par-
« fois elle prend la forme d'un reptile hideux ;
« elle rampe, elle menace, elle siffle, elle
« mord ; mais malheur à ceux qui, saisis de dé-
« goût, essayent de l'écraser, et heureux au
« contraire les hommes qui osent la recevoir
« sous sa forme horrible et dégradée ; ils sont
« magnifiquement récompensés par elle, au
« moment de sa beauté et de sa gloire. »

L'autorité des faits confirme cette légende : les peuples qui ont eu la sagesse de braver les orages de la liberté, sont parvenus à fonder un État social qui, plus efficacement que tout autre, garantit leur indépendance, sauvegarde leur sécurité, favorise l'accroissement de leurs richesses. La république des États-Unis, la Belgique, la Suisse, la Hollande ne me semblent pas faire trop mauvaise figure dans le monde, et c'est bien certainement à leurs libres institutions qu'elles doivent l'honneur de marcher à la tête de la civilisation.

Vous vous trompez, répondent les adversaires obstinés de la liberté. Les nations dont vous invoquez l'exemple n'ont point rencontré les obstacles qui nous arrêtent : leurs caractères et leurs mœurs n'ont aucune analogie avec les nôtres. Nous péririons de ce qui leur a réussi, et encore, ajoute-t-on d'ordinaire, leur dernier mot n'est pas dit et rien ne prouve qu'elles ne soient pas réservées à des catastrophes.

Ces objections, tant de fois réfutées, frappent toujours les esprits inattentifs et légers qui malheureusement sont les plus nombreux. Il est donc indispensable de rappeler sans cesse qu'elles sont absolument démenties par les faits. Nulle part les institutions libres ne se sont établies sans secousses. Les ignorants, les fanatiques, les orgueilleux, les méchants se rencontrent à toutes les époques et dans tous les pays. Les régimes despotiques leur offrent une large part d'activité, mais leur rôle, quelque important qu'il soit, est la plupart du temps ténébreux et voilé. La puissance officielle du maître les efface et les couvre. Dans les démocraties au contraire, chaque in-

dividu a sa valeur, et cherche à la surfaire. De plus, la base du pouvoir étant légalement instable, tous les ambitieux s'efforcent de la déplacer à leur profit. De là une agitation constante, une excitation perpétuelle des imaginations, une sorte de gageure entre les opinions les plus téméraires. Ces dispositions se manifestent surtout au moment où les gouvernements se fondent, ou lorsque leur origine récente permet de mettre leur solidité en doute. Il faut alors aux hommes d'État qui les dirigent autant de fermeté que de prudence. Ils peuvent pousser la tolérance des doctrines aussi loin que possible, à la condition de déployer une impitoyable rigueur contre les désordres qui touchent aux personnes, aux propriétés, à la liberté des citoyens. Et quels que soient la hauteur de leurs vues, l'intrépidité de leurs âmes, la sagesse de leurs résolutions, il leur est difficile de traverser les épreuves auxquelles ils sont inévitablement voués sans avoir leurs jours de défaillance et de dégoût.

Qui en a mieux connu l'amertume, qui en a plus victorieusement surmonté les atteintes, que le noble fondateur de la liberté améri-

caine? Il eut à combattre tous les excès d'erreurs et de passions intraitables. La démagogie déchaîna contre lui les attaques les plus odieuses et les plus injustes, elle essaya de renverser son œuvre naissante et d'y substituer le chaos du communisme : une vaste société populaire enveloppait tous les États et prêchait hardiment le partage des biens, l'anéantissement des contrats : « Les terres des
« États-Unis, écrivait le rédacteur de son pro-
« gramme, ont été sauvées des confiscations
« de la Grande-Bretagne par les efforts de
« tous, elles doivent être la propriété de tous.
« Quiconque s'oppose à cette maxime est un
« ennemi de la justice et mérite d'être balayé
« de la face de la terre : il faut annuler toutes
« les dettes publiques et privées, et établir des
« lois agraires, ce qui se peut au moyen d'un
« papier-monnaie sans gages et à cours
« forcé. »

La violence de ces doctrines épouvantait beaucoup d'hommes sages et les éloignait de la République qu'ils avaient le tort d'en rendre responsable. Washington ne se laissa pas troubler par leurs frayeurs. Quand les nive-

leurs crurent que des paroles ils pouvaient passer aux actes, il les écrasa sans pitié. Mais après la victoire, il ne souffrit pas qu'on s'en prît à la liberté et se refusa énergiquement à la restreindre, même momentanément, par des mesures arbitraires. Cette constance dans sa foi politique ne l'aveuglait pas cependant sur les dangers auxquels les gouvernements démocratiques sont exposés : « De tous leurs « vices, disait-il, le plus grand peut-être, c'est « qu'il faut toujours que le peuple sente avant « de consentir à voir. » Il avait raison. Et cette réflexion juste et profonde démontre à quel point il est nécessaire de mettre les hommes en garde contre les soudaines émotions de leurs cœurs. La diffusion des connaissances, les bienfaits de l'éducation et, par-dessus tout, le sentiment de la responsabilité sont les freins les meilleurs qui les puissent retenir. C'est à faire jouer ces ressorts avec le plus de perfection possible que le législateur doit s'étudier ; ce serait toutefois une étrange illusion que d'espérer pouvoir jouir des avantages d'un gouvernement libre sans en subir les inévitables inconvénients. Il faut savoir, en profitant des uns, se résigner courageusement aux

autres. Or, comme la publicité est de l'essence des démocraties, comme la masse des citoyens participe incessamment à leur action, les griefs qu'elles peuvent soulever sont toujours en pleine lumière, et les critiques qui les assaillent sont nombreuses et bruyantes. La chose publique y gagne, les individus en souffrent et s'y amoindrissent. Ils y sont, plus que sous tout autre régime, en butte à l'esprit de dénigrement. La faculté de tout dire amenant celle de tout travestir, les services les mieux établis sont contestés, les intentions les plus pures audacieusement faussées, les personnalités les plus respectables effrontément insultées. C'est là sans doute un mal considérable, affligeant, et contre lequel les hommes de bien ne doivent cesser de réagir. On comprend qu'en le voyant se produire on puisse, dans un accès de découragement, partager les craintes patriotiques dont nous retrouvons l'expression attristée sous la plume de Washington qui écrivait à un ami :

« Si le mécontentement, la méfiance, l'irri-
« tation sont ainsi semées à pleines mains ; si
« le gouvernement et ses officiers ont inces-

« samment à subir les outrages des journaux
« sans qu'on daigne seulement examiner les
« faits ou les motifs, je crains qu'il ne de-
« vienne impossible à aucun homme sous le
« soleil de manier le gouvernail et de tenir
« ensemble les pièces de la machine. »

Ces funestes abus sont malheureusement irrécusables, et néanmoins, tout en les déplorant, on est obligé d'avouer qu'ils sont moins dangereux que la contrainte sous le joug de laquelle le despotisme abaisse la pensée humaine. Si cette contrainte enchaînait l'opinion, elle serait déjà très-fâcheuse; car elle permettrait à l'intrigue, à l'improbité d'exploiter et de corrompre la nation tout en se cachant sous le voile de la considération publique. Mais, en réalité, elle ne retient pas les censures; quelquefois même, elle ajoute à leur âpreté et à leur venin. Alors, on s'accoutume à ne plus tenir compte du blâme; on obéit à un pouvoir qu'on méprise, et on le brise sans scrupule à la première occasion favorable. Tout est préférable à cet état de choses artificiel dont le mensonge est le ciment. La contradiction qui accompagne la liberté de

tout dire a le mérite de donner à la vérité la possibilité de se faire jour et de triompher. Car c'est à elle qu'appartient la victoire définitive, si ce n'est pour les hommes, au moins pour les idées. Et encore, dans ma conviction profonde, quels que soient la violence et l'injustice des partis, la persistance de leurs calomnies, l'aveuglement souvent involontaire qui les égare dans leurs anathèmes, celui qui ne se lasse pas de leur répondre en faisant simplement son devoir, finit tôt ou tard, non par les désarmer, mais par les discréditer. On méconnaît singulièrement le bon sens du public, quand on le suppose incapable de clairvoyance et de sang-froid. Il en manque souvent, il y revient par la réflexion, par l'autorité des faits, par l'attrait naturel de l'esprit de justice. Je ne vais pas jusqu'à dire que les erreurs des jugements politiques se rectifient nécessairement par la seule action du temps. Quelques-unes persistent et se transmettent à la postérité abusée. Je les tiens cependant pour rares; d'ailleurs si intéressantes que soient leurs victimes, elles le sont moins que la nation qu'on ne peut sous aucun prétexte dépouiller du droit absolu de passer au crible

ceux qui ont l'honneur d'exercer en son nom une autorité quelconque.

L'expérience a confirmé ces appréciations. Je ne sache pas, en effet, que dans les pays où la liberté est le plus largement pratiquée, un homme de véritable valeur ait succombé sous les coups de la calomnie ; quelques-uns ont dû leurs succès à la réaction qu'elle a déterminée en leur faveur, et cela se comprend : les journalistes, même les plus puissants, perdent plus qu'ils ne pensent aux habitudes de personnalités que certains d'entre eux paraissent avoir adoptées. Ils se procurent par là plus de lecteurs que de partisans. Ils amusent et on s'en défie ; et leur influence s'arrête partout où ils rencontrent la raison et le bon goût. Les choses se sont ainsi passées aux États-Unis, en Suisse, en Italie, en Belgique. Je n'oserais pas dire en France, quoique l'opinion me semble y incliner. Ce qui la contrarie, c'est que depuis quelques années les restrictions imposées à la liberté de la presse ont été dictées par un étroit esprit de parti. Les pouvoirs qui les ont infligées aux écrivains ont déclaré sans détour qu'ils empruntaient aux lois le moyen de frap-

per leurs ennemis ; et ils sont allés si loin dans cette voie d'arbitraire persécution, qu'ils ont eu l'humiliation de voir leurs procédés condamnés par les tribunaux : même en faisant admettre leurs intolérables prétentions, ils se sont exposés à leur donner l'ornement du ridicule. Le mot est-il trop sévère pour la grave et docte discussion qui a mis en lumière la vertu juridique d'une ficelle collée au mur d'une boutique de libraire et servant de support à une feuille périodique, criminelle dans la rue, innocente sur le seuil intérieur du magasin ? A Dieu ne plaise que je veuille ici critiquer les honorables magistrats qui ont requis et appliqué les textes vengeurs de ce perfide subterfuge ; ceci est l'affaire de leur conscience que je respecte. Mais il m'est bien permis de m'affliger en voyant mon pays condamné à ces puérides subtilités. Et lorsque je compare de telles mesquineries au régime de bon sens, de liberté et de véritable ordre moral, dont jouit, à son grand profit, le peuple qui vient de me donner pendant dix jours une si cordiale hospitalité, j'ai le droit de souhaiter que nous ayons enfin la sagesse d'appliquer chez nous les règles de conduite qui lui ont si heureusement réussi.

On ne saurait, en effet, trop le répéter : la prospérité des nations est désormais intimement liée au développement de leurs libertés. Cette proposition se justifie sans peine par les raisonnements. Je ne veux parler que de l'expérience, parce qu'elle est décisive : le merveilleux épanouissement des États-Unis suffirait à l'établir. — En 1790, l'Union comprenait treize États, elle en compte aujourd'hui trente-cinq. — En vingt ans sa population était doublée : de 3,929,000 habitants en 1790, elle était, en 1810, portée à 7,239,000; — en 1830, elle était de 12,858,670; — en 1851, de 23,267,498; d'après le dernier recensement de 1870, elle est de 38,092,653. Je sais que cet accroissement inouï n'est pas dû seulement à la fécondité de la vaillante race qui a conquis, maintenu et propagé son indépendance, il a trouvé une source abondante dans l'émigration européenne; mais cette émigration elle-même, qui est devenue un instrument incomparable de richesse, ne s'explique que par l'attrait de la liberté absolue que les colons allaient chercher au delà de l'Atlantique. — Protégés dès leur arrivée par des institutions qui leur laissaient une entière initiative, ils se

sont attachés avec amour à leur nouvelle patrie, ils lui ont donné leurs épargnes et leurs bras, ils en ont été récompensés avec usure par le bien-être, par la dignité civique, par l'honneur inappréciable d'appartenir à une grande nation libre. — La Belgique et la Suisse n'ont pas assurément la prétention de jouer dans le monde le rôle assigné à la république des États-Unis, mais elles sont aussi un exemple éclatant des rapides progrès qu'amène dans l'ordre matériel la pratique résolue de la liberté. M. Émile de Laveleye, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, s'exprime ainsi en ce qui concerne son pays :

« Le congrès n'avait reculé devant aucune
« des applications de ce large et séduisant
« programme : *Liberté en tout et pour tous.*
« Mais n'était-ce pas une entreprise bien péril-
« leuse que de prodiguer ainsi toutes les liber-
« tés à un peuple qui en avait toujours été sevré
« depuis l'indépendance communale du moyen
« âge, et pour qui le régime hollandais n'avait
« été qu'une initiation insuffisante et d'ailleurs
« sans cesse contestée à la vie politique mo-
« derne? N'y avait-il pas imprudence à garan-

« tir à une nation émancipée d'hier un en-
« semble de droits que n'avait pas osé adopter
« un grand pays voisin, mieux préparé à les
« exercer? On eût été disposé à le croire, et
« cependant trente-neuf années de prospérité
« et de paix ont justifié l'œuvre hardie du con-
« grès. Du jour où leur indépendance a été
« assurée, les provinces belges, si longtemps
« asservies à l'étranger, si souvent dévastées
« par les armées ennemies ou ruinées et ensan-
« glantées par leurs propres souverains, sont
« entrées dans une ère de progrès non inter-
« rompus. L'agriculture a doublé ses produits,
« l'industrie a, au moins, quadruplé les siens,
« la population a augmenté d'un tiers, et la
« richesse générale s'est accrue dans une pro-
« portion bien plus grande encore. Les arts
« ont développé d'une manière éclatante ce
« développement matériel, et le pays a su
« pratiquer le régime parlementaire et user de
« ses nombreuses prérogatives avec un bon
« sens solide et avec une inaltérable modéra-
« tion qui lui ont valu les sympathies de l'Eu-
« rope. »

Il me serait facile de corroborer cette opi-

nion si considérable en recourant à l'autorité des hommes d'État, des penseurs les plus justement accrédités en France. — Je me contente d'en indiquer un seul dont nul ne contestera la compétence. — M. le duc de Broglie le père, dans un livre intitulé *Vues sur le gouvernement de la France*, publié par son fils qui, je le crains, l'a bien mal lu, défend la liberté de la presse avec une rare vigueur d'argumentation; puis, arrivant à la liberté du droit d'association et de réunion, il s'exprime en ces termes :

« Ce qui vient d'être dit de la « liberté de
 « la presse, il faut le dire du droit de se
 « réunir, soit accidentellement, soit pério-
 « diquement, pour délibérer dans un but dé-
 « terminé; il faut le dire du droit de s'asso-
 « cier pour travailler à ce but, quel qu'il soit.
 « C'est une faculté naturelle qui doit demeurer
 « libre dans un pays libre. C'est la liberté de
 « la parole et de l'action. C'est un droit plus
 « périlleux dans ses conséquences que ne l'est
 « celui de publier sa pensée en l'imprimant.
 « C'est un droit qui, non plus que l'autre, ne
 » comporte de règle et de limite que sur le

« papier, l'abus s'y confondant perpétuelle-
« ment avec l'usage et l'extrême abus avec
« l'abus. »

L'auteur rappelle ensuite que ce droit, qui existe en Amérique et en Angleterre, y est un puissant levier pour le progrès et les réformes utiles. Il félicite les gouvernements de ces deux pays de n'avoir jamais songé à l'entraver par des mesures préventives, et de réserver ses rigueurs pour le cas où il dégénérerait en conspiration ou en sédition, et il ajoute ces paroles significatives :

« L'Angleterre et les États-Unis existent
« sous ce régime et, tout compte fait, s'en
« trouvent bien, malgré les embarras et les dé-
« sordres qu'ils en éprouvent quelquefois. »

La conclusion à tirer des idées et des faits que je viens d'examiner sommairement me semble s'imposer aux consciences les plus rebelles. Un peuple qui commettrait la folie, quand il peut se gouverner lui-même, de remettre le dépôt de ses libertés entre les mains d'un homme, d'une famille, d'une minorité

oligarchique, se précipiterait au-devant de sa déchéance morale et matérielle. Faute d'avoir pu supporter les fécondes agitations de l'indépendance civique, il subirait la lente dégradation de la servitude. Le génie et la vertu du chef suprême qu'il accepterait ne le sauveraient pas : et il succomberait infailliblement sous le double et mortel effort des rivalités extérieures et des dissensions intestines. Cette vérité m'apparaît avec une telle évidence, que je ne puis croire un seul instant que la France puisse la méconnaître, à cette heure solennelle où elle est appelée à se prononcer sur sa destinée. Les partis qui, depuis près de trois années, se disputent la direction des affaires s'effaceront, je l'espère, devant un grand sentiment d'intérêt national. Ils entendront enfin les vœux unanimes du pays qui réclame non un homme, mais une institution. Là où le trône ne peut plus être relevé, la nation seule doit régner : essayer de la mettre en tutelle dans la main d'une faction serait la condamner à l'agonie ou à la révolte. Une seule solution est donc possible : l'établissement d'un gouvernement définitif, qui, en respectant et consolidant la loi constitutive du pouvoir exécutif,

consacrera l'exercice régulier de la souveraineté nationale.

Du reste, en prenant cette résolution si impatiemment attendue, et capable de nous rendre la sécurité, la confiance et l'espoir, l'Assemblée de Versailles ne fera que tenir la parole par elle solennellement donnée au moment où elle invoquait l'appui de toutes les forces vives du pays contre l'insurrection de la Commune. Dans une proclamation que l'histoire a enregistrée, l'Assemblée disait à la France :

« Des criminels, des insensés, au lendemain
« de nos revers, quand l'étranger s'éloignait à
« peine de nos champs ravagés, n'ont pas
« craint de porter dans Paris, qu'ils prétendent
« honorer et défendre, le désordre, la ruine, le
« déshonneur. Ils l'ont taché d'un sang qui
« soulève contre eux la conscience humaine,
« en même temps qu'il leur interdit de pro-
« noncer ce mot sacré de République qui n'a
« de sens qu'avec l'inviolable respect du droit
« et de la liberté.

« Déjà, nous le savons, la France entière

« repousse avec indignation cette odieuse en-
« treprise. Ne craignez pas de nous voir montrer
« ces faiblesses morales qui aggraveraient le
« mal en pactisant avec ces coupables. *Nous*
« *vous conserverons intact le dépôt que vous*
« *nous avez commis pour sauver, organiser,*
« *constituer le pays, ce grand et tutélaire*
« *principe de la souveraineté nationale.* »
(Séance du 23 mars 1871.)

C'est en engageant ainsi leur foi à la face du monde que les mandataires de la France ont obtenu le concours sans lequel l'insurrection fût restée victorieuse. Inquiètes et troublées par des symptômes de réaction monarchique déjà visibles, les populations de plusieurs grandes villes hésitaient, se demandant de quel côté étaient le droit, le pouvoir, le salut. L'Assemblée est allée au-devant de leurs craintes; elle a promis par serment de conserver intacte la souveraineté du peuple. Il s'agit donc pour elle de n'être point parjure. Je n'examine pas si quelques-uns de ses membres, entraînés par d'irrésistibles courants, ont paru, un instant oublier leur parole. Je les estime trop pour ne pas être convaincu qu'ils

l'auraient respectée le jour où elle leur aurait été remise en mémoire. La fortune les a dispensés de cet effort, en rendant inutiles les scrupules de leur fidélité personnelle. Maintenant ils ne peuvent plus invoquer que le droit du pays envers lequel ils ont lié leur honneur. Or, le pays exige une forme de gouvernement précise et déterminée, opérant sans secousse les transmissions du pouvoir, placée par les lois à l'abri des hasards, des surprises, des compétitions. Cette position est simple, le devoir qui en découle est clair, son accomplissement est facile, et ce n'est pas pour ceux auxquels il s'impose un médiocre encouragement que de puiser dans l'étude des faits contemporains, dans l'exemple des nations vraiment dignes d'être imitées, la certitude que la meilleure manière d'assurer la grandeur et la prospérité de la France, c'est de lui permettre enfin de travailler, sans craindre de nouvelles commotions politiques, au développement de toutes ses forces vitales, à l'ombre d'un gouvernement qui soit à la fois l'œuvre et l'action communes, et qui garantisse également le droit de chacun et la liberté de tous.

Les quarante-quatre années de paix profonde, d'ordre, de richesse dont la Belgique a joui depuis qu'elle a adopté son programme *de liberté en tout et pour tous* et qui continueront infailliblement, si elle y demeure fidèle, m'ont paru une démonstration si éloquente en faveur d'une opinion qui a été celle de toute ma vie, que je n'ai pas résisté au désir de la mettre en lumière. D'ailleurs, en essayant de le faire, je paye un juste tribut de gratitude aux hommes éminents qui m'ont honoré d'un bienveillant accueil, lorsque cédant à leur appel, enhardi par leur cordialité, je me suis risqué à échanger avec eux les entretiens qu'on va lire; je les prie d'en agréer l'humble hommage, puisque c'est à leur demande que je les publie.

26 avril 1874.

DES DEVOIRS INTERNATIONAUX

DES DEVOIRS INTERNATIONAUX

DISCOURS

PRONONCÉ AU CERCLE ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE
ET LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE LIÈGE

Le mardi 31 mars 1874

MESDAMES ET MESSIEURS,

En paraissant au milieu de vous, vivement touché de l'empressement que je dois à votre bienveillante courtoisie, mon premier mot ne peut être qu'un hommage rendu aux vertus civiques, à l'indépendance de caractère, au sens à la fois élevé et pratique qui font de votre libre nation le modèle et l'honneur de toutes celles qui ont l'incalculable fortune de se gouverner elles-mêmes : tandis qu'ailleurs on raisonne, on dispute, vous agissez ; vous écarterez d'une main ferme les fantômes imaginaires devant lesquels les théoriciens intéressés de la peur veulent faire reculer la liberté : vous saisissez la réalité pour

l'approprier à vos mœurs, à vos besoins, vous en faites le premier élément de votre prospérité. Vous avez la sagesse de savoir ce que vous voulez et surtout celle de vous y tenir. Vous vous guérissez de l'esprit de chimère par le succès, et vous acquérez ainsi tant de sujets d'être satisfaits de vous-mêmes, que vous vous privez du passe-temps malsain d'être mécontents de vos voisins. Que dis-je ! vous les attirez, vous les comblez de prévenances et d'égards. Vous les rassurez par votre indulgence. Vous faites si douce la pente qui conduit à vous, qu'ils s'y abandonnent sans prendre le souci de songer à ce qui leur manque pour être dignes de l'accueil que vous leur ménagez.

C'est ce qui vous explique ma présence au sein de cette brillante assemblée où se pressent les représentants les plus justement autorisés des lettres, des sciences et des arts. Votre société qui est leur œuvre, poursuit sa mission avec un dévouement infatigable, elle travaille incessamment à répandre le goût du vrai et du bien. Déjà elle a fait appel à quelques-uns de mes compatriotes dont vous avez pu apprécier le talent. Je n'ai pas la prétention de les égaler, encore moins de les faire oublier. J'ai le malheur de

n'être ni un philosophe, ni un homme de lettres, ni un professeur. Si j'avais le loisir de toucher à la science, ce serait pour m'instruire, non pour enseigner. Voulant néanmoins, dans la mesure de mes forces, répondre à l'honneur que vous me faites en m'invitant à participer à vos travaux, je n'ai d'autre ambition que d'échanger avec vous quelques idées utiles, de mettre en commun des sentiments qui nous rapprochent et nous fortifient. A cet égard, je n'ai que l'embarras du choix. Le spectacle du monde est un sujet inépuisable d'études et de profitables leçons. Il suffit, pour les mettre en relief, de le contempler avec un cœur simple et un amour sincère de la vérité.

Or, il me semble que ma qualité d'étranger, quelque effacée qu'elle soit par votre cordiale hospitalité, me permet de m'entretenir avec vous des lois morales qui déterminent les rapports des nations entre elles. Est-ce à la justice éternelle, est-ce aux combinaisons savantes de l'intérêt, est-ce à l'action dominatrice de la force que nous devons en demander l'explication? Questions graves et redoutables. Je ne me flatte point de les traiter comme elles devraient l'être; je puis seulement essayer d'en indiquer les principaux aspects, en côtoyant, sans y tomber, les

précipices qui bordent les hauteurs vers lesquelles elles me conduisent ; en évitant aussi les attaques et même les allusions qui ne seraient ici ni convenables, ni courageuses. J'ai, pour me préserver d'erreurs de ce genre, le meilleur des freins, celui de n'en point avoir. L'homme qui respecte ses auditeurs ne peut rencontrer un modérateur plus sûr que la liberté de tout dire ; elle lui impose le devoir étroit de ne blesser aucune opinion digne d'égards, de ne provoquer aucune controverse compromettante.

Ne croyez pas que la liberté en puisse souffrir. Elle ne brille jamais d'une lumière plus pure que lorsqu'elle s'élève au-dessus de l'arène orageuse des passions. En voulez-vous une preuve sans réplique ? Placez-vous au sein d'une assemblée politique, et voyez ce qui s'y passe. Pris un à un, chacun des membres qui la composent est éclairé, honnête, bien intentionné. En consentant à prendre sa part du fardeau des affaires publiques, il a voulu, avant tout, le bien de son pays, il s'est promis à lui-même d'étudier avec calme, de résoudre avec impartialité les questions qui lui seront soumises. Et de fait, il s'y applique de son mieux. Mais, hélas ! comme il lui est difficile d'y réussir ! A peine un débat est-il engagé

que mille courants contraires le traversent et le troublent. Les ambitions, les rivalités, les défiances, et surtout les malentendus, se heurtent et se pressent. C'est une mêlée ardente et obscure, où trop souvent, semblables en cela, et peut-être seulement en cela, aux héros d'Homère, les combattants se frappent dans les ténèbres. Quand la lutte est terminée, on ne sait qui on doit plaindre du vainqueur ou du vaincu : et l'arbitre véritable lui-même, la nation, hésite quelquefois à reconnaître dans l'œuvre de sa souveraineté officielle le double sceau de la justice et de la sagesse sans lesquelles les décisions humaines ne peuvent être acceptées par la conscience publique.

Ici nous n'avons rien à craindre de semblable. Nous ne cédon's ni à la convoitise d'un portefeuille, ni à la tentation d'humilier ou de perdre un ennemi. Une seule pensée nous anime : l'amour du vrai à la recherche duquel nous mettons en commun nos réflexions, notre expérience, nos aspirations. Nous pouvons donc avoir la légitime espérance, sinon d'atteindre le but, au moins de faire un pas sur la route qui y mène. Heureux si la trace que nous y laisserons y appelle de plus vaillants et de plus forts,

auxquels il sera donné d'achever ce que nous aurons essayé.

Et vraiment, plus j'y songe, plus me paraît opportune la question qui s'est présentée à mon esprit et sur la solution de laquelle on comprend les hésitations et les doutes. Quelle est la règle qui doit gouverner les peuples dans leurs relations mutuelles? Existe-t-elle? Si elle existe, quel est son principe? Quelle est sa raison d'être? Quelle est sa démonstration? Quelle est sa sanction?

Je dis que l'heure présente donne un intérêt spécial à l'examen de ce problème. Qui pourrait le contester? L'inquiétude et le malaise qui agitent le monde entier, et particulièrement notre vieille Europe, ne ramènent-ils pas constamment ces préoccupations? C'est que l'insécurité dont nous souffrons tous tient autant, et plus encore, à l'affaiblissement de l'idée morale qu'à l'incertitude des événements. Sans doute l'homme ne peut prévoir l'avenir. Le sentiment de sa faiblesse lui révèle les dangers qui le menacent. Mais s'il croit au bien, si à ses yeux le mal n'est qu'un accident, s'il est convaincu que les sociétés comme les individus sont soumises à des lois éternelles qu'elles ne doivent ni

ne peuvent transgresser, il se repose avec confiance sur cet ordre supérieur qui le protège ; et semblable au laboureur qui ne se prend point à douter de la révolution des jours, de la marche des saisons, il mesure d'un regard intelligent et ferme l'espace qui lui est assuré dans le temps, il s'efforce de le remplir par des œuvres utiles, profitables à son développement et à son bien-être, honorables pour sa mémoire, bienfaisantes pour ceux qui lui succéderont.

Si, au contraire, cette foi nécessaire à sa vie morale est ébranlée, le ressort de son activité est brisé. Les défaillances l'obsèdent, il s'effraye, il se replie sur lui-même, et ne comptant plus sur le lendemain, il se résigne à des jours vides, stériles et décolorés.

Je ne vais pas jusqu'à dire que cette disposition soit générale ; toutefois elle est assez répandue pour qu'on l'étudie et qu'on la combatte. Le meilleur moyen de le faire efficacement est de rétablir, s'il se peut, les vérités salutaires que le choc des passions et la mêlée des partis ont malheureusement obscurcies ; de démontrer que, malgré les prétentions hautaines de quelques audacieux, l'humanité appartient au droit, non à la force, et qu'il lui suffit de se ressaisir elle-

même pour se mettre à l'abri des entreprises de la violence.

C'est là, Messieurs, la thèse dont je vous demande la permission d'aborder le développement.

Si nous remontons par la pensée aux époques les plus reculées, nous n'y rencontrerons que de bien faibles traces de ce que nous appelons aujourd'hui *le droit des gens*; et néanmoins, nulle part on ne peut dire qu'il n'y en ait eu quelques-unes. Ce qu'on peut affirmer d'une manière absolue, c'est que partout où habite l'homme, les sociétés se forment, la sociabilité étant notre indestructible essence. Partout où les sociétés se forment, même les plus barbares, s'établissent des lois intérieures, une autorité, une police, une subordination. S'il entrait dans notre sujet d'examiner l'élément primordial de ces législations primitives, je n'aurais pas de peine à prouver que, quels que soient leur brutalité, le caprice des chefs qui les interprètent et les appliquent, leur mépris insolent de la vie et de la liberté humaines, on y distingue toujours des idées de justice, altérées, corrompues, dominées par l'intérêt du despote qui gouverne, mais diminuant dans une certaine mesure l'excès

du désordre. Je conviens qu'il est plus difficile de les apercevoir dans les rapports des peuplades entre elles. Ces rapports, en effet, se bornent exclusivement à la guerre, au meurtre, au pillage, à l'esclavage. Chaque groupe humain s'isole dans sa sauvage individualité; il est le rival, l'ennemi acharné du groupe voisin et ne connaît envers lui aucune limite à sa puissance de destruction. Je me trompe : au milieu de ces perpétuelles scènes de carnage et de violence, déjà ces âges si improprement nommés héroïques et qui n'ont mérité ce nom que par le contraste qui existe entre la grandeur de certaines de leurs conceptions et l'absence complète de tout frein moral, ces âges laissent deviner des germes d'équité enveloppés dans les mystères souvent grossiers et farouches d'une religion sous laquelle la terreur a courbé toutes les âmes. Le grand Vico le dit avec raison dans son beau livre de *la Science nouvelle* : L'idée d'une puissance infinie est née de la crainte. Écrasé par la nature, l'homme primitif a plié le genou devant les symboles des forces invisibles et redoutables dont il était incapable de comprendre l'action. De là, et sans qu'il en ait eu conscience, est sortie une intuition supé-

rieure à celle de la famille et de la bourgade, et pouvant s'appliquer à l'étranger. Ainsi, tandis que pendant la bataille, le vainqueur est sans pitié envers le vaincu, l'immolant quand il se soumet, ou ne l'épargnant que pour le réduire en servitude, il ne saurait, sans une impiété condamnable, le priver de sépulture après le combat ou le frapper au pied de l'autel sacré près duquel il se réfugie. Telle était la règle imposée par les Amphictyons, et les historiens la font remonter à la plus haute antiquité. Elle fut observée par les Romains, qui pourtant affectaient de suivre une politique implacable dans leurs rapports avec les étrangers. La loi des Douze Tables la résumait avec une sombre énergie par la maxime bien connue : *adversus hostem æterna auctoritas*, contre l'étranger la souveraineté absolue n'a pas de terme.

Ai-je besoin de le dire? cette doctrine impitoyable ne pouvait être strictement appliquée par un peuple aussi profondément habile que celui du Latium. L'égoïsme et la férocité érigés en système sont mortels à ceux qui s'en font un moyen exclusif de domination. Les Romains, dont l'existence ne fut qu'une suite non interrompue de combats et de conquêtes, compri-

rent bien vite qu'ils se briseraient contre le désespoir des vaincus, s'ils ne consentaient pas à les ménager. Aussi, nulle nation n'a réussi au même degré et avec un art plus achevé à concilier la suprématie complète de son pouvoir avec l'action des forces locales qui permettaient aux peuples conquis de subsister et même de prospérer.

Montesquieu fait ressortir cette vérité lorsqu'il dit dans son livre *De la Grandeur et de la décadence des Romains* :

« C'est la folie des conquérants de vouloir
 « donner à tous les peuples leurs lois et leurs
 « coutumes. Cela n'est bon à rien. Car dans
 « toutes sortes de gouvernement on est capable
 « d'obéir.

« Mais Rome n'imposant aucunes lois géné-
 « rales, les peuples n'avaient point entre eux de
 « liaisons dangereuses. Ils ne faisaient un corps
 « que par une obéissance commune, et sans être
 « compatriotes ils étaient tous Romains. »

De cette servitude politique, de cette indépendance de mœurs et de coutumes devait nécessairement naître un droit supérieur au maître et au sujet, les reliant l'un à l'autre par l'application des principes éternels dont le type est

au fond de la conscience humaine. L'histoire de Rome nous montre ce droit dans la pratique des affaires, mais surtout dans les écrits des jurisconsultes et des philosophes. Cicéron en retrace les règles principales avec une admirable éloquence dans ses immortels traités et notamment dans celui *des Devoirs*. Il s'y montre l'interprète éclairé de la justice et de la raison, beaucoup plus chrétien, malgré son paganisme, que beaucoup de ceux qui aujourd'hui font grand étalage de ce noble titre. Nos sociétés modernes accepteraient avec reconnaissance les principes qu'il enseigne à ses contemporains :

« Les guerres, écrit-il, ne peuvent être entreprises que pour obtenir une paix sans troubles. *Suscipienda bella sunt, ob eam causam ut sine injuriâ pace vivatur.* »

Il ajoute que les guerres sont soumises à des lois certaines dont il n'est pas permis de s'écarter.

« Il importe, dans une république, de toujours observer les lois de la guerre. *Atque in republicâ maximè conservanda jura bellh.* »

Pour lui, toutes les guerres ne sont pas semblables. Il distingue celles qui sont entreprises pour augmenter l'influence d'une nation, de

celles qui ont pour objet le salut ou la défense, et il dit :

« Les guerres qui n'ont d'autre mobile que la domination et la gloire doivent être conduites avec moins de rigueur. *Sola ea bella quibus imperii gloria proposita est nimis acerbe gerenda sunt.....* »

« Car autre est un ennemi, autre un compétiteur, *aliter si est inimicus, aliter si est competitor.* »

« Et l'on ne saurait confondre ces deux alternatives : être ou commander, *uter esset, uter imperasset.* »

Il va plus loin : il ne veut pas voir dans l'agression d'autrui une raison de rompre tout devoir envers lui.

« Nous avons, dit-il, des devoirs à remplir, même envers celui dont nous avons reçu une injure : *Sunt autem quædam officia, etiam adversus eos servanda a quibus injuriam accepis.* »

Ces certains devoirs, qui semblent au premier aspect se renfermer dans les strictes limites de l'humanité, sont bien plus étendus qu'on ne le saurait croire ; ils s'appliquent au respect de la foi engagée, même envers un ennemi.

« Il est, dit Cicéron, d'obligation de tenir sa parole, même vis-à-vis d'un ennemi. *Si quid « singuli, temporibus adducti, hosti promiserint « est in EO IPSO fides conservanda.* »

Et il cite, à l'appui de cette proposition, l'exemple de Régulus qui, fait prisonnier dans la première guerre punique, fut envoyé à Rome pour demander la restitution des prisonniers; il opina dans le sénat contre cette restitution, et résistant à ses amis, à ses proches, il aima mieux retourner au supplice que de fausser sa foi engagée envers l'ennemi : « *Ad supplicium redire maluit quam fidem hosti datam « fallere.* »

Je sais, messieurs, que quelques savants modernes ont révoqué en doute ce glorieux épisode et qu'ils ont essayé de le reléguer dans la région poétique des légendes. De quel excès, je vous le demande, les savants ne sont-ils pas capables? Pour ma part, je proteste de toutes mes forces contre leur rigueur impie. Ils se prévalent du silence de Polybe et de Diodore de Sicile. J'invoque Tite-Live, Valère Maxime, Silvius Italicus, Dion Cassius — et surtout Cicéron, qui connaissait l'histoire de sa patrie, et enfin le chantre divin des grandeurs de Rome, Horace,

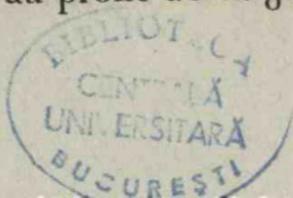
qui a consacré ses plus beaux vers à célébrer l'incomparable vertu du héros qui mourut victime de son devoir.

Atque sciebat quæ sibi barbarus
Tortor pararet. Non aliter tamen
Dimovit obstantes propinquos
Et populum reditus morantem
Quam si clientium longa negotia
Dijudicata lite relinqueret,
Tendens venafranos in agros
Aut Lacedemonium tarentum.

C. Balis

« Il savait quel barbare supplice lui était pré-
« paré. Cependant, écartant ses proches et le
« peuple s'opposant à son départ, il s'éloigne,
« comme si, après avoir débattu au Forum et
« fait juger les affaires de ses clients, il retour-
« nait à ses champs aimés, ou commençait un
« voyage de plaisir. »

Non, ce n'est point une fiction qui a inspiré la mâle et touchante simplicité de ces nobles accents! Le cœur du grand poète n'était pas l'écho d'une fable imaginée pour complaire à l'orgueil de ses compatriotes! Il tressaillait au souvenir vivant encore dans toutes les âmes de cette immolation volontaire accomplie avec une si rare abnégation, au nom du respect dû à la promesse donnée et au profit de la grandeur de



Rome. C'est qu'en effet rien ne rehausse davantage une nation, rien ne retrempe plus profondément ses mœurs que ces inimitables exemples de grandeur morale et de dévouements tragiques. Ils ne sont pas seulement l'honneur d'un peuple et d'une époque, ils appartiennent à l'humanité tout entière, ils la relèvent, la soutiennent, la guident, et lorsque tout s'abaisse ou s'écroule, ils demeurent debout, au milieu des ruines, comme un témoin de la puissance de l'homme quand il veut être ce que Dieu l'a fait; comme un gage d'espérance pour l'avenir auquel de telles leçons préparent encore de hautes destinées !

Le Prince des orateurs avait donc raison de prendre la conduite de Régulus comme le type sublime de l'accomplissement du devoir. Il rappelait aussi que les vertus civiques dont il fut le modèle, sont la base la plus solide de la force des empires et que Rome ne s'énerva que pour les avoir trop oubliées. Je lis dans son *Traité des Lois*, au livre troisième, ces belles paroles que je recommande à toutes vos méditations :

« Tant que le peuple romain a su conserver
« sa puissance au moyen de bienfaits et non au

« moyen d'injustices, tant qu'il a fait la guerre,
 « soit pour étendre son empire, soit pour dé-
 « fendre ses alliés, ses guerres se sont toujours
 « terminées par des actes de clémence ou de
 « sévérité nécessaires. Le sénat était devenu,
 « pour ainsi dire, l'asile des rois, des peuples,
 « des nations. Nos magistrats et nos généraux
 « mettaient leur gloire à protéger avec justice et
 « avec bonne foi les provinces et les alliés. C'est
 « ainsi que Rome méritait plutôt le nom de pro-
 « tectrice que celui de maîtresse du monde.
 « Mais, depuis longtemps, ces coutumes et cette
 « discipline sont peu à peu tombées dans l'oubli
 « et sont disparues à jamais depuis la dictature
 « de Sylla. En effet, quand les citoyens eux-
 « mêmes étaient traités avec tant de cruauté,
 « comment aurait-on pu se plaindre de l'injus-
 « tice commise envers les alliés ? »

Quelle saisissante et profonde vérité dans cette dernière observation et quel éclatant enseignement ! La servitude que subit la République détruit en elle le ressort moral. Elle ne peut plus être juste envers les peuples qu'elle gouverne, puisqu'elle ne sait plus être libre. Ainsi se lient étroitement les principes sur lesquels reposent la dignité intérieure et la grandeur

extérieure d'une nation. En abdiquant l'une elle perd l'autre, elle ne peut s'abaisser devant un maître sans toucher à sa décadence vis-à-vis du monde.

C'est là ce que comprenait Cicéron ; seulement il est permis de lui reprocher trop de complaisance à vanter la constante équité de la puissance romaine. L'histoire n'a pas complètement ratifié ce jugement. Quelquefois clément et miséricordieux envers les vaincus qui se soumettaient, le sénat adopta trop souvent une politique cauteleuse et perfide, semant les divisions entre les peuples et les rois, excitant les ambitions, soldant les bassesses, récompensant les trahisons, autorisant les exactions de ses proconsuls, et appesantissant sur les provinces conquises le joug d'une inflexible souveraineté.

Qui savait mieux ces choses que l'incomparable athlète sous les coups duquel l'avidé et fastueux Verrès demeura terrassé ? Il avait pu juger par lui-même l'audace des magistrats qui se faisaient un jeu des spoliations les plus criminelles ; sa vengeresse éloquence avait flétri leurs forfaits, et notre grand Racine s'inspirait de lui, quand il mettait dans la bouche de Mithridate les impré-

cations passionnées que le grand orateur n'aurait pas démenties :

Des biens des nations ravisseurs altérés,
Le bruit de nos trésors les a tous attirés;
Ils y courent en foule, et jaloux l'un de l'autre
Désertent leur pays pour inonder le nôtre.

Mais quelles que soient ces réflexions, ce qu'il faut répéter, pour rentrer dans notre sujet, c'est que le droit des gens s'est développé, s'est précisé par la conquête et la domination de Rome. Les règles tracées par ses hommes d'État et ses légistes sont encore bonnes à rappeler aujourd'hui, et leur loyale application ne contribuerait pas faiblement à garantir notre repos.

Ce qui ne me paraît pas moins incontestable, c'est que la grande révolution politique, militaire et sociale, qui s'accomplit au cinquième siècle au moment où l'Empire romain s'écroula, profita peu à la civilisation, au progrès, à l'équité des rapports des hommes entre eux.

Quand on étudie cette époque, à la fois si étrange et si lamentable, on a peine à se défendre d'un sentiment de stupéfaction et d'horreur, presque d'admiration. Comment expliquer la rupture subite des digues séculaires qui

tenaient emprisonnées dans les contrées reculées du nord et de l'orient les multitudes qui les habitaient? Depuis combien d'années remplissaient-elles ces vastes étendues de territoires? Que faisaient-elles à l'ombre de leurs forêts immenses, sur les bords de leurs rivières impétueuses et dans les solitudes de leurs marécages? Comment se sont-elles trouvées prêtes à tout abandonner, leurs champs, leurs huttes, leurs tombeaux, pour se précipiter comme un torrent sans fin vers des pays inconnus? Dieu seul le sait. Les annalistes éperdus s'arrêtent devant cet effrayant cataclysme sans en pouvoir pénétrer les causes. Au moins pouvons-nous en mesurer la grandeur et la violence par les ruines dont il a couvert l'Europe, l'Afrique et une partie de l'Asie. Nous pouvons dire qu'il n'a pas seulement noyé dans le sang les monuments, les arts, les chefs-d'œuvre de toute nature, il a, momentanément au moins, fait périr le droit en y substituant la force brutale dans son aveugle souveraineté. Ces inexorables conquérants étaient bien les descendants de celui qui mettait son épée dans la balance pour accroître son butin, et Tacite les peint d'un mot, quand il dit dans son histoire des *Mœurs des Germains*, n° XIV :

« *Materia munificentiae per bella et raptus : nec
 « arare terram aut expectare annum tam facile per-
 « suaseris quam vocare hostes et vulnera mereri. »*

« La guerre et les rapines suffisent à leur mu-
 « nificence. On ne leur persuadera pas facile-
 « ment de mieux aimer labourer et attendre la
 « récolte que de provoquer l'ennemi et de gagner
 « des blessures. »

Oui, le combat, les blessures, la mort, les lar-
 gesses, les festins ; toutes les profusions, tous les
 mépris de la vie : voilà ce qui caractérisait la
 conquête et la domination des barbares. Et si
 leur législation intérieure renferme quelques
 règles inspirées par la justice, il serait superflu
 de les rechercher dans le traitement qu'ils font
 subir aux vaincus.

L'oubli de ces règles est aussi le signe distinctif
 des mœurs officielles qui prévalent dans les siècles
 suivants et dans le moyen âge qui les résume.
 Charlemagne est un législateur éclairé, un orga-
 nisateur habile ; il s'efforce de doter ses peuples
 d'une administration perfectionnée. Mais il est
 impitoyable envers les vaincus. Il les massacre,
 il les transporte en masse, il ne connaît à leur
 égard d'autre loi que celle de son caprice ou de
 son intérêt. Les neuf siècles qui, de la fin de la

république romaine, nous ont conduits jusqu'à son règne ont fait reculer l'idée du droit et détruit toutes les garanties. Le monde féodal se constitua au milieu de ce chaos et ne fit que l'accroître ; et si, au fond des cloîtres, à l'abri des tempêtes déchaînées sur les peuples, ne s'étaient conservées les belles traditions grecques et romaines, vivantes encore dans les écrits immortels que reproduisait la plume pieuse et patiente des moines, il aurait fallu, au moment du réveil inévitable des esprits, que l'humanité reprît par le pied l'œuvre de la civilisation, privée qu'elle aurait été du secours inestimable de ces précieux travaux.

Cependant il serait injuste de ne pas mentionner l'effort des États maritimes pour établir entre eux une sorte de communauté d'usages fixes, destinés à prévenir les conflits, à protéger le commerce, à défendre les navigateurs contre les dangers et les abus auxquels ils peuvent être exposés. La nature des choses le voulait ainsi, elle faisait naître nécessairement le besoin de ces règles dans l'esprit de ceux qui n'auraient pu, sans elles, embrasser ni continuer leur vie de hasards et d'expansion. Reportez-vous, en effet, par la pensée aux sentiments qui agitaient ces

hommes intelligents et audacieux qui les premiers tentèrent la fortune des flots. Dépouillés de tout ce qui nous semble aujourd'hui indispensable pour le moindre voyage de mer, ils ne craignirent pas de s'aventurer dans des expéditions relativement lointaines, d'y engager leur existence et leur patrimoine. Abordant des rives inconnues, nouant des relations avec des nations éloignées, ils devaient se placer sous l'égide de coutumes bien définies. C'est là ce qui nous explique l'origine du plus ancien monument de cette législation internationale, le *Code rhodien*, qui remonte à une époque bien antérieure à l'Empire romain.

Sa vénérable autorité est attestée par le *Digeste*, où je rencontre cette belle et significative parole de l'empereur Antonin :

« Je suis maître du monde ; mais la loi est
 « maîtresse de la mer. Que la loi nautique des
 « Rhodiens soit observée en tout ce qui n'est pas
 « contraire aux nôtres. Ainsi l'a décidé autrefois
 « l'empereur Auguste. »

Le Code rhodien méritait cet hommage, il prévoyait et réglait tout ce qui concerne l'armement et la cargaison des navires, les engagements des matelots, les droits des tiers, les ava-

ries, les conflits en mer, les devoirs à observer envers les cités qui ouvraient leurs ports aux navigateurs, les immunités que ceux-ci étaient en droit de réclamer. La législation maritime publiée au seizième siècle, et notamment celle qu'on a nommée le Code d'Amalfi, s'appropriées ces dispositions. Elles sont encore citées par les auteurs modernes comme les précédents les plus sages et les plus pratiques.

Vous me pardonnerez de vous avoir arrêtés quelques instants à ces détails. Ils m'ont paru n'être pas tout à fait denués d'intérêt; et d'ailleurs ils me conduisent naturellement à l'une des œuvres capitales d'un des écrivains qui a jeté sur l'étude du droit international le plus vif éclat. Je veux parler de Grotius. Ce beau génie vous appartient, au moins par un étroit voisinage, puisque la ville de Delft, en Hollande, s'honore d'avoir été son berceau. Né vers la fin du seizième siècle, dans une famille patricienne, Grotius se fit remarquer dès son jeune âge par les qualités les plus brillantes. Tour à tour poète, philosophe, jurisconsulte, historien, homme d'État, il a eu l'honneur de poser d'une main ferme et libérale les fondements rationnels et juridiques du droit des gens. Il a repris, déve-

loppé, confirmé les théories de Cicéron ; il les a vivifiées par l'application des doctrines chrétiennes, et dans une matière qui semblait fatalement soumise au glaive des conquérants, au caprice des victorieux, il a rappelé et fait prédominer les idées de morale et de justice. Son livre sur la paix et la guerre eut un immense succès. Son traité de la liberté des mers, *Mare liberum*, ne fut pas accueilli avec moins de faveur. L'Angleterre y vit un défi. Subissant alors le protectorat de Cromwell, elle voulait se consoler de ses libertés perdues en étendant sur l'Océan tout entier la souveraineté de son empire. Un de ses hommes publics les plus éminents, Selden, se chargea de lancer le manifeste de ses hautaines prétentions. Son traité de *la Mer fermée*, *Mare clausum*, les révéla au monde justement ému d'une si audacieuse théorie. Grotius reprit la plume et la combattit avec une grande puissance de savoir et de conviction. La lutte s'est continuée pendant deux siècles. Malheureusement pour l'humanité, elle ne fut pas circonscrite dans le cabinet des juriconsultes ; le duel épique engagé entre la Grande-Bretagne et les Provinces unies, les sanglantes batailles qui firent se heurter entre elles les flottes de la France et de l'Angleterre, témoignent assez

que ces revendications de Selden étaient l'exacte expression d'une politique dont la domination universelle était le but. Cette politique ne pouvait prévaloir; elle a, grâce à Dieu, disparu devant les progrès de l'esprit nouveau, devant les droits que la philosophie a mis en lumière. Affranchie pour toujours de toute suprématie tyrannique, la mer est devenue le champ commun où l'activité humaine déploie ses merveilles. Docile sous la main du navigateur et presque subjuguée par le courage et la science, elle porte d'un bout du monde à l'autre les rapides messages qu'entraîne l'aile de feu de la vapeur. Partout la liberté récompense par des bienfaits inespérés ceux qui se dévouent à sa cause. La Grande-Bretagne elle-même qui a dépensé tant d'or et de sang pour l'enchaîner a été la première à lui rendre les armes. Vaincue par les miracles de l'art, de l'intelligence et du travail dont elle avait d'abord, et avec persistance, déclaré la réussite impossible, elle a consacré, en en profitant, le succès de la magnifique entreprise à laquelle un de nos illustres compatriotes a attaché son nom. Lorsqu'à force de patience et de génie, les barrières naturelles qui séparaient des eaux longtemps rivales ont été brisées et que,

rapprochant ainsi des rivages vers lesquels la facilité des échanges tend incessamment à nous pousser, une route nouvelle a été ouverte vers le mystérieux Orient, les dernières résistances du *Foreign Office* sont tombées, et les hommes d'État anglais, désavouant enfin les orgueilleuses doctrines de leurs pères, ont reconnu que désormais, pour jouer un rôle utile et glorieux, la plus puissante, la plus riche des nations devait avant tout pratiquer et défendre la liberté.

Grotius ne s'était pas borné à demander la libre circulation de la mer. Il avait enseigné que les peuples doivent être les uns envers les autres soumis aux principes de droit et de justice que les particuliers observent entre eux. On trouve dans ses écrits une discussion complète et savante de toutes les difficultés que peut soulever l'étude des rapports qui unissent les nations : les juriconsultes qui l'ont suivi n'ont guère fait que reproduire ses doctrines et ses arguments. Vattel, qui publia son *Traité du droit des gens* au commencement du dix-huitième siècle, est son fidèle commentateur. Examinant le fondement des devoirs communs et mutuels des nations, il dit :
 « Nos maximes vont paraître bien étranges à la
 « politique des cabinets, et le malheur du genre

« humain est tel que plusieurs de ces raffinés
 « conducteurs des peuples tourneront nos théo-
 « ries en ridicule. N'importe ! proposons hardi-
 « ment ce que la loi naturelle prescrit aux na-
 « tions. Craindrions-nous le ridicule lorsque
 « nous parlons après Cicéron ! Ce grand homme
 « a tenu les rênes du plus puissant empire qui
 « fût jamais, et il n'y parut pas moins grand
 « qu'il ne l'était à la tribune. Il regardait l'ob-
 « servation exacte de la loi naturelle comme la
 « loi politique la plus salutaire à l'État..... »

Vatel a raison de supposer les cabinets peu disposés à se ranger à ces maximes. Il n'en désespère pas cependant, car il ajoute un peu plus bas : « Et pourquoi ne trouverions-nous pas
 « encore, parmi ceux qui gouvernent, quelques
 « sages convaincus de cette grande vérité, que la
 « vertu, *même pour les souverains*, pour les corps
 « politiques, est le chemin le plus assuré de la
 « prospérité et du bonheur ?... Se flatter que des
 « hommes, et surtout des hommes puissants,
 « voudront suivre la rigueur des lois naturelles,
 « ce serait s'abuser grossièrement, perdre tout
 « espoir de faire impression sur quelques-uns
 « d'entre eux, c'est désespérer du genre humain. »

Ce n'est pas moi, messieurs, qui vous con-

vierai à cette défaillance. Je m'en défends comme l'illustre écrivain, et, comme lui, je reconnais l'efficacité de la vertu dans les relations humaines, *même pour les souverains*, suivant sa naïve et malicieuse remarque. Je crois encore, ainsi qu'il l'enseigne si justement, que « la nation ne doit point se borner à la conservation
 « des autres États, elle doit aussi contribuer à
 « leur perfection, selon qu'il est en son pouvoir
 « et qu'ils ont besoin de son secours. » Mais à quels moyens efficaces faudra-t-il demander l'application et surtout le maintien de cette sage doctrine ? Beaucoup ont été employés ; aucun encore n'a complètement réussi. L'emportement des passions, l'aveuglement des intérêts ont jusqu'ici déjoué les efforts des sages. Cependant il serait injuste de nier les progrès accomplis. Malgré toutes les accusations dirigées contre elle, quelquefois méritées, le plus souvent exagérées, la diplomatie s'est efforcée de faire prévaloir dans les traités quelques-uns des principes dont les jurisconsultes recommandaient l'observation. Trois ans après la mort de Grotius, en 1648, le traité de paix de Westphalie posait pour la première fois les bases de l'équilibre européen. Il constituait l'Empire germanique en l'entou-

rant d'une confédération de petits Etats destinés à contenir sa puissance; il reconnaissait l'existence de la maison de Brandebourg, il assurait à la France la légitime possession des provinces qui étaient venues à elle, il consacrait les droits de la religion réformée; en même temps, il proclamait la solidarité des États européens en les appelant à exercer les uns sur les autres un droit de haute tutelle. Une politique nouvelle était fondée, ayant pour but la conservation et la défense mutuelles d'intérêts généraux communs aux nations européennes. Elles devaient entretenir les unes chez les autres des représentants à poste fixe, se conseiller, s'aider, se soutenir. Ces heureuses nouveautés avaient une importance qu'il est superflu de faire remarquer. Ceux qui les introduisaient dans la pratique des affaires publiques n'avaient certes pas la prétention d'en exclure la force; mais c'était quelque chose de lui donner un frein, même insuffisant, et de mettre le droit des faibles sous la haute protection de ceux qui disposaient de la plus grande puissance.

Ces inestimables résultats furent encore mieux accusés dans le traité d'Utrecht, signé en 1712, qui, mettant fin à la guerre de succession, déterminait d'une manière plus précise les relations

qui devaient unir les principaux États de l'Europe, et confirma solennellement les engagements pris pour le maintien de la paix.

La paix? tel est en effet l'idéal, le rêve de tous les victorieux, le refuge amer des vaincus! On en trouve la promesse dans toutes les conventions internationales, arrachées à la défaite par la fatigue et l'épuisement. Quand des flots de sang humain ont coulé, quand le fer et le feu ont semé partout la dévastation, la ruine et la mort, les diplomates interviennent. Hélas! ce n'est plus pour stipuler des conditions justes! Le voulussent-ils, ils en seraient empêchés par l'enivrement des passions triomphantes. Et cependant, s'ils avaient la force d'être sages et clairvoyants, ils se souviendraient de ces belles paroles que j'emprunte à la correspondance d'un des politiques les plus habiles qui aient jamais existé, de Washington :

« A moins qu'ils ne soient mutuellement pro-
« fitables aux parties contractantes, les traités
« ne peuvent durer au delà du jour où celle qui
« se sent jouée est en position de rompre tout
« lien. Et je crois que, pour les nations comme
« pour les individus, celui qui profite de la dé-
« tresse d'autrui perd infiniment plus, dans

« l'estime des hommes et dans l'avenir, qu'il
« ne gagne par le coup du moment. »

Ces vérités morales sont éclatantes. Mais où trouver l'homme politique dont l'autorité sera assez bien établie pour les faire comprendre et respecter ? Jusqu'ici l'histoire ne nous en offre pas d'exemple. Les traités enregistrent les arrêts de la fortune. Ceux qu'elle écrase se résignent en cachant au plus profond de leur cœur leurs colères et leurs espoirs. Ceux qu'elle comble saisissent leur proie. Il semble alors que les peuples vont jouir d'un long repos : on en décrète la perpétuité par de pompeuses déclarations. Éternelle vanité des hommes, aussi obstinée que décevante, insensible à toutes les leçons, toujours infatuée d'elle-même, toujours confondue par les événements ! Qu'est devenue l'Europe de 1648 et de 1713 ? Combien de temps a duré la trêve qu'on décorait du nom de paix perpétuelle ? Quelques années s'étaient à peine écoulées que les armées rentraient en campagne. La France et l'Angleterre recommençaient la lutte, le grand Frédéric engageait la guerre de Sept ans, qui faisait chanceler la maison d'Autriche et monter celle de Brandebourg, insatiable dans ses cupidités comme dans ses ambitions ; la Pologne se

débattait vainement sous l'étreinte de ses redoutables voisins, qui l'égorgeaient sans pitié sous prétexte de la pacifier, et se partageaient audacieusement ses dépouilles sous les yeux de l'Europe impuissante et indignée. Je vous fatiguerais inutilement en essayant de compléter cette sanglante nomenclature. Et j'ai hâte d'en finir avec cet exposé historique, pour tirer des faits que nous venons de parcourir leur conclusion logique et morale.

Franchissant donc un siècle presque entier, et quel siècle ! à mon sens l'un des plus grands, l'un des plus glorieux, celui où l'esprit philosophique s'affirme, s'épanouit et triomphe, où la raison impétueuse, ardente, pleine de foi en elle-même, livre à l'erreur une guerre impitoyable, le siècle de Montesquieu, de Voltaire, de Buffon, des encyclopédistes, j'arrive à cette heure solennelle entre toutes dans les annales du monde, où, mise à nu par la plus effroyable tempête, la base des sociétés oscille et se déplace, où derrière un régime qui s'écroule apparaît un ordre de choses nouveau. A ce moment, tout se transforme, les peuples brisent leurs langes et montent en scène pour remplacer les pouvoirs de droit divin qui s'évanouissent. C'est en France que s'accomplit cette grande révolution au milieu de boulever-

sements et de malheurs inouïs jusque-là. Menacée par l'Europe, la nation éclate et déborde. Entraînée par son génie, victime de son fanatisme pour un grand capitaine devenu son âme, sa passion, sa sublime folie, elle déchaîne partout la tempête et succombe par l'excès même de son gigantesque effort. Elle avait abusé de la victoire; vaincue à son tour, elle subit la loi inique de la force. Elle en est réduite à accepter une monarchie imposée par les potentats qui viennent d'abattre son chef. Par un revirement inévitable, c'est le droit populaire qui devient l'objet des défiances et des haines. On lui forge des chaînes, on le dénonce comme la cause unique de toutes les catastrophes. Les rois ont ramassé leur sceptre dans la mêlée des batailles, ils vont le faire peser sur leurs sujets asservis. Alors se passe une scène étrange qui ferme par une sorte de pompe théâtrale l'ère de prodigieux éblouissements que l'Europe vient de traverser. Après avoir réglé les conditions qui assurent à leur triomphe la sécurité, et les avantages qu'ils avaient longtemps regardés comme une chimère, les souverains alliés songent à le sauvegarder en le plaçant sous l'égide de Dieu même. Ils se recueillent dans les méditations d'un mysticisme

religieux et politique. Et prenant le Très-Haut à témoin, agissant comme ses représentants directs, ils arrêtent entre eux et promulguent le pacte célèbre auquel ils attribuent la vertu miraculeuse d'apaiser les passions, de décourager les audaces, de guérir les folies humaines et d'assurer à jamais le bonheur des peuples reconnaissants en lui donnant pour base l'obéissance aveugle à l'autorité légitime de leurs rois.

Telle fut la convention fameuse, connue dans l'histoire sous le nom de traité de la Sainte-Alliance, signée à Paris le 26 septembre 1815 par l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie, sans l'intervention et le contre-seing d'aucun ministre. Vous me pardonnerez, à raison même de sa capitale importance, d'en placer le texte entier sous vos yeux :

TRAITÉ DE LA SAINTE-ALLIANCE

ENTRE LES EMPEREURS DE RUSSIE ET D'AUTRICHE
ET LE ROI DE PRUSSE

Signé à Paris le 14-26 septembre 1815

« Au nom de la très-sainte et indivisible
« Trinité,

« LL. MM. l'empereur d'Autriche, le roi de
« Prusse et l'empereur de toutes les Russies, par

« suite des grands événements qui ont signalé en
 « Europe le cours des trois dernières années, et
 « principalement des bienfaits qu'il a plu à la
 « divine Providence de répandre sur les États
 « dont les gouvernements ont placé leur con-
 « fiance et leur espoir en elle seule, ayant acquis
 « la conviction intime qu'il est nécessaire d'as-
 « seoir la marche à adopter par les puissances
 « dans leurs rapports mutuels sur les vérités su-
 « blimes que nous enseigne l'éternelle religion
 « du Dieu sauveur :

« Déclarent solennellement que le présent acte
 « n'a pour objet que de manifester à la face de
 « l'univers leur détermination inébranlable de ne
 « prendre pour règle de leur conduite, soit dans
 « l'administration de leurs États respectifs, soit
 « dans leurs relations politiques avec tout autre
 « gouvernement, que les préceptes de cette re-
 « ligion sainte, préceptes de justice, de charité
 « et de paix, qui, loin d'être uniquement appli-
 « cables à la vie privée, doivent, au contraire,
 « influencer directement sur les résolutions des
 « princes et guider toutes leurs démarches comme
 « étant le seul moyen de consolider les insti-
 « tutions humaines, et de remédier à leurs im-
 « perfections.

« En conséquence, Leurs Majestés sont con-
« venues des articles suivants :

« ART. I^{er}. — Conformément aux paroles des
« Saintes Écritures, qui ordonnent à tous les
« hommes de se regarder comme frères, les trois
« monarques contractants demeureront unis par
« les liens d'une fraternité véritable et indisso-
« luble, et, se considérant comme compa-
« triotes, ils se prêteront en toute occasion et
« en tout lieu assistance, aide et secours; se
« regardant envers leurs sujets et armées comme
« pères de famille, ils les dirigeront dans le
« même esprit de fraternité dont ils sont ani-
« més pour protéger la religion, la paix et la
« justice.

« ART. II. — En conséquence, le seul prin-
« cipe en vigueur, soit entre lesdits gouver-
« nements, soit entre leurs sujets, sera celui de
« se rendre réciproquement service, de se té-
« moigner par une bienveillance inaltérable l'af-
« fection mutuelle dont ils doivent être animés,
« de ne se considérer tous que comme membres
« d'une même nation chrétienne, les trois princes
« alliés ne s'envisageant eux-mêmes que comme
« délégués par la Providence pour gouverner

« trois branches d'une même famille, savoir :
 « l'Autriche, la Prusse et la Russie ; confessant
 « ainsi que la nation chrétienne, dont eux et
 « leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre
 « souverain que celui à qui seul appartient en
 « propriété la puissance, parce qu'en lui seul
 « se trouvent tous les trésors de l'amour, de la
 « science et de la sagesse infinie, c'est-à-dire
 « Dieu, notre divin Sauveur Jésus-Christ, le
 « verbe du Très-Haut, la parole de vie. Leurs
 « Majestés recommandent en conséquence avec
 « la plus grande sollicitude à leurs peuples,
 « comme unique moyen de jouir de cette paix
 « qui naît de la bonne conscience, et qui seule
 « est durable, de se fortifier chaque jour da-
 « vantage dans les principes et l'exercice des
 « devoirs que le divin Sauveur a enseignés aux
 « hommes.

« ART. III. — Toutes les puissances qui vou-
 « dront solennellement avouer les principes sa-
 « crés qui ont dicté le présent acte, et qui re-
 « connaîtront combien il est important au
 « bonheur des nations, trop longtemps agi-
 « tées, que ces vérités exercent désormais sur
 « les destinées humaines toute l'influence qui
 « leur appartient, seront reçues avec autant

« d'empressement que d'affection dans cette
« sainte alliance.

« Fait triple et signé à Paris, l'an de grâce
« 1815, le 26/14 septembre.

« *Signé* : FRANÇOIS, FRÉDÉRIC-GUILLAUME

« ALEXANDRE. »

Profitant de l'invitation faite aux souverains par le dernier article de la convention, Louis XVIII y adhéra dans les termes suivants, le 9 novembre 1815 :

« S. M. l'empereur de toutes les Russies
« m'ayant invité, en vertu de l'article III du
« traité ci-dessus signé à Paris le 26/14 sep-
« tembre de l'année courante entre lui et LL.
« MM. l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse,
« d'accéder à cet acte, je déclare solennellement
« par la présente, que j'avoue les principes sa-
« crés qui l'ont dicté et que je m'engage à les
« suivre, reconnaissant combien il est important
« au bonheur des nations que ces vérités exercent
« désormais sur les destinées humaines toute
« l'influence qui leur appartient.

« Fait à Paris le 19 novembre de l'an de
« grâce 1815.

« (L. S.) *Signé* : LOUIS. »

Tel fut ce pacte célèbre qui, malgré le fastueux étalage des nobles sentiments dont il semble s'inspirer, ne fut en réalité que la consécration d'une ligue monarchique formée pour étouffer la liberté. On se demande en le lisant si les monarques qui l'ont signé ont été dupes d'eux-mêmes, ou si, pressentant à l'avance la fragilité de leur œuvre, ils n'ont pas cherché à dissimuler sa faiblesse par l'éclat d'une mise en scène destinée à surprendre la crédulité des hommes.

Mais, quelles qu'elles fussent, généreuses ou intéressées, leurs illusions ne pouvaient rien sur la nature des choses. Quand ils croyaient faire une concession à l'esprit nouveau par cette prodigieuse déclaration : « qu'eux-mêmes ne se considéraient que comme des délégués de la Providence pour gouverner trois branches de la même famille », ils le provoquaient à la raillerie et à la résistance. Ils lui jetaient un défi qui tôt ou tard devait être relevé. Un instant, néanmoins, on put croire que la coalition des potentats arrêterait son élan. L'Autriche et la Prusse en Italie, la France en Espagne, écrasèrent sous le poids de leurs bataillons victorieux les premiers essais de gouvernement constitutionnel. D'illustres martyrs du droit populaire confessèrent leur

foi sur l'échafaud, dans les prisons d'État, sur la terre étrangère où l'exil les chassait; ces violences, ces iniquités ne firent qu'enflammer l'opinion et préparer plus sûrement le triomphe des idées libérales. Avec la révolution française de 1830 le vieux droit divin s'écroula. A ce choc les trônes chancelèrent et l'édifice artificiel des traités de 1815 fut voué à la destruction. Quelques semaines ne s'étaient pas écoulées que la ville de Bruxelles, toute frémissante d'enthousiasme patriotique, réclamait, les armes à la main, les antiques privilèges de son indépendance nationale. Elle l'obtenait avec le fraternel appui de la France. Pardonnez-moi de me complaire à ce souvenir qui nous unit dans une commune pensée de dévouement et de solidarité. Trop souvent, en feuilletant leurs annales, les peuples qui veulent vivre en paix les uns avec les autres sont tentés d'en arracher les pages où sont écrits en traits sanglants les récits de leurs rivalités et de leurs discordes. C'est bien le moins que nous arrêtions un instant nos regards attendris et consolés sur celles où est reproduite l'histoire de nos mutuels services, de nos réciproques sentiments de confiance et d'amitié.

Vous connaissez trop bien, pour que je la re-

trace ici, la suite des événements qui ont achevé de mettre en pièces les funestes traités de 1815. Si je les racontais tous, je toucherais à des plaies saignantes dont je veux retenir les ineffables douleurs dans les secrètes intimités de mon âme. D'ailleurs, je serais infidèle à la règle que je me suis imposée si je cherchais à passionner cet entretien ; j'ai voulu, en parcourant cette longue succession de faits, dégager la solution du problème que nous venons d'examiner ensemble, celui du fondement, de l'origine, de l'essence du droit international. Y suis-je parvenu ? Ce droit vous apparaît-il comme un principe ? N'est-il au contraire que le résultat du hasard, qu'un accident passager et variable ? N'est-il que la force triomphante ?

Messieurs, ou je me trompe fort, ou, malgré toutes les apparences qui peuvent égarer les observateurs superficiels, malgré toutes les circonstances de détail qui semblent établir la prédominance de l'intrigue, des calculs personnels, et surtout de la violence, il est impossible de ne pas apercevoir à travers les âges, les révolutions, les transformations des États, les commotions sociales, le progrès de la raison humaine et la puissance croissante de l'opinion. Je sais qu'une

pareille appréciation peut être considérée comme un sophisme ridicule à l'heure où je parle, au lendemain des catastrophes que vous connaissez. Encore une fois je ne puis ni ne veux y faire allusion. J'entends, au nom de ma patrie bien-aimée, ne pas prononcer un mot qui puisse faire supposer que j'oublie la dignité de son malheur. Je laisse donc volontairement de côté tout ce qui la concerne. Un jour viendra où la parole lui sera rendue : aujourd'hui elle ne peut que se recueillir, espérer et se taire.

Mais en dehors des événements tragiques dont je détourne les yeux, je vous en prends à témoins, Messieurs, j'interroge vos consciences : ne me répondent-elles pas qu'un élément nouveau remue le monde pour y faire pénétrer des maximes et des pratiques protectrices du droit des peuples. Passez en revue les nations et voyez ce qui reste chez elles des gouvernements de droit divin ? Ses représentants les plus vénérés cèdent à la nécessité de retremper leurs pouvoirs dans le dogme de la souveraineté déléguée. Partout les anciennes traditions reculent et s'effacent devant le droit consenti, le contrôle, la responsabilité. Partout aussi la science découvrant des horizons inconnus, dissipant les ténèbres de

l'ignorance, multiplie les richesses et le bien-être, éclaire et rapproche les hommes, et leur enseigne que leur premier devoir est de se connaître eux-mêmes et de faire respecter leur dignité morale. Je sais que les partisans du passé, irrités de se voir arracher la domination des âmes qu'ils veulent asservir, outragent et calomnient les généreux défenseurs de la libre pensée et de l'examen scientifique, leurs efforts resteront impuissants : en dépit de ses aveugles détracteurs la science gravit lentement, mais sans s'arrêter un jour, les marches du trône pacifique du haut duquel elle dictera ses lois suprêmes aux générations reconnaissantes. C'est à elle qu'est réservée la victoire définitive : avec elle sont assurés le travail, le respect du droit, la liberté. A elle aussi l'honneur de relier entre eux les différents groupes humains et de leur démontrer que leurs relations ne peuvent être fécondes qu'à la condition d'être vivifiées par la justice. A elle enfin la tâche de développer, d'instruire, de moraliser la démocratie à laquelle, quoi qu'on fasse, l'avenir appartient. Dès lors, le problème que nous étudions est résolu. Nous pouvons hardiment affirmer que le devoir et l'intérêt, deux idées inséparables, commandent

aux nations d'établir et de conserver chez elles la pratique d'institutions libres, de nouer et d'entretenir avec les autres nations des rapports fondés sur l'équité stricte et sur le respect du droit.

Tels sont, en dépit de toutes les apparences contraires, les principes que nous cherchons, les règles qui prévaudront dans le maniement des affaires publiques, si les uns et les autres nous avons la sagesse de les appliquer et de les défendre. Ce qui pour nous est affaire de salut, c'est de développer sans hésitation et sans faiblesse toutes les institutions sociales qui effacent, dans la mesure du possible, les inégalités naturelles, de répandre partout l'instruction, l'amour et le respect du droit, le dévouement à la patrie. Supposez un instant que chaque pays adopte ces bases de gouvernement, il s'établit forcément entre eux des liens d'amitié, d'intérêt, d'opinion plus puissants pour le maintien de la paix que les traités les mieux cimentés. Que tous les hommes publics, que tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume ou de monter dans une chaire, que tous les citoyens se mettent à l'œuvre. Le plus humble a sa part d'influence. Qu'il en use sans relâche; — la foi donne la

force, l'union la centuple. Nul effort n'est perdu, tous concourent au succès de l'œuvre; — et celle que nous poursuivons de nos vœux, c'est la dignité, c'est le bonheur du genre humain appelé enfin à jouir des dons qu'il a reçus de Dieu par le libre exercice de ses facultés, la paisible possession de ses droits, la connaissance et l'observation de ses devoirs.

C'est là ma conclusion, et je ne sache pas qu'elle puisse inquiéter même les plus timides. Je la formule par ces mots : « L'alliance des peuples unis par des gouvernements libres. » Elle est à mes yeux la seule condition qui puisse permettre l'application des règles morales que les philosophes, les penseurs, les hommes d'État ont conseillées aux nations, sans pouvoir jusqu'ici les faire accepter. Vatel explique cet insuccès par les obstacles qu'y opposent les passions, les caprices, l'ambition des souverains. Il se trompe, c'est l'excès de leur pouvoir, seul, qu'il en faut accuser, — et Cicéron est plus près de la vérité quand il attribue l'oubli de la justice envers les alliés au despotisme de Sylla. C'est parce que les peuples ont donné ou laissé usurper un pouvoir sans contrôle qu'ils se sont rués les uns sur les autres, prodiguant leur sang,

détruisant leurs richesses, semant sous leurs pas ensanglantés les germes de haine et de déchirements sans fin. Ces animosités funestes, souvent stupides, se sont transmises comme un héritage pieux, et les âmes se sont perverties à ce point, que la plus haute vertu a consisté à massacrer le plus grand nombre possible de créatures humaines.

Seules, la liberté et la science peuvent arracher les hommes à ces entraînements meurtriers. Seules, elles peuvent substituer la raison et le droit à l'orgueil et à la violence des chefs absolus, auxquels trop longtemps a été livré le sort des nations. Mais en m'avancant de la sorte, ne suis-je pas exposé à être regardé comme un visionnaire? N'est-ce pas un anachronisme que de parler de l'horreur que la guerre inspire? Peut-on encore la dénoncer comme un crime social et vouer à la réprobation publique ceux qui la déchainent pour servir leurs ambitieux desseins?

Messieurs, vous ne l'avez point oublié, avant les désastres de 1870, de généreux philosophes faisaient entendre des anathèmes indignés contre les luttes fratricides qui déciment l'humanité. Ils calculaient le nombre des victimes immolées à leur fureur, les milliards criminellement dissi-

pés, les dommages irrémédiables causés au travail, à la civilisation. Ils avaient formé une sainte ligue pour le triomphe de la paix, ils prononçaient en son honneur d'éloquentes harangues, ils échangeaient dans des publications, dans des congrès, leurs sentiments et leurs espérances ! Et pleins de foi dans l'adoucissement des mœurs, dans les progrès de la raison, ils annonçaient comme prochain le jour où les peuples réconciliés transformeraient en charrettes le fer de leurs armes homicides !

Hélas ! c'est à peine si aujourd'hui on ose, je ne dis pas répéter, leurs imprécations et leurs promesses, mais s'en souvenir ! Quel cruel démenti infligé à leurs saintes aspirations ! Quels coups de foudre ! Quel réveil terrible ! De quelques côtés que nous tournions nos regards, nous n'apercevons plus que de vastes préparatifs militaires. Tout est combat, ou le peut devenir dès demain, et nous pouvons dire avec le poète :

*Ruptis inter se legibus urbes
Arma ferunt, sævit toto Mars impius orbe.*

« Les États en armes ont brisé les lois, ils se
« défient, et le Dieu impie de la guerre sévit sur
« le monde entier. »

Messieurs, accusez-moi d'aveuglement obstiné, car je demeure ferme dans mes convictions : à mes yeux les plus grandes puissances des temps modernes, ce sont encore la liberté et la paix.

Sans doute, il serait insensé de méconnaître la possibilité, je dirai plus, la probabilité de catastrophes nouvelles, et ce serait une sentimentalité dangereuse, autant que puérile, de les détester sans les prévoir. Les tempêtes qu'ont suscitées en Europe les excès du pouvoir absolu et le coupable abandon que les peuples ont fait de leurs droits, ne sauraient s'apaiser en un jour. Je reconnais qu'elles menacent le repos du monde et qu'il faut être prêt à les affronter.

Mais ce qui m'apparaît avec la clarté de l'évidence, c'est que la dernière victoire appartiendra aux nations qui saisiront la liberté comme arme offensive et défensive ; que tôt ou tard, elles domineront la force, — car je les vois inévitablement unies par les mêmes principes, par les mêmes passions, décidées à ne pas souffrir l'injuste sacrifice des faibles, résolues à réparer les iniquités dont le succès est une perpétuelle menace, devenant par leur cohésion une force redoutable qui, à son tour, imposera ses arrêts

aux contempteurs du droit — jusqu'ici triomphants.

Alors il leur sera possible d'en appeler à la raison, avant de recourir au glaive. Quand l'opinion publique sera saisie, et qu'une libre discussion fera briller aux yeux de tous l'évidence de la vérité, on pourra, comme l'ont fait naguère la Grande-Bretagne et les États-Unis, substituer le débat pacifique des jurisconsultes aux hasards des batailles. Ne s'est-il pas déjà opéré une transformation pareille? La féodalité voyait le jugement de Dieu dans le coup de lance ou d'épée qui abattait un champion au pied de son rival victorieux. Qui oserait se plaindre que la justice ait remplacé ces barbares arrêts de la violence? Cependant ils subsistent encore pour les peuples. C'est la mitraille, c'est la torche incendiaire, c'est le fer ensanglanté qui les prononcent, et les chefs des nations prétendent justifier leurs actes en montrant le sol couvert des cadavres de leurs ennemis, leurs cités en cendres, leurs champs ravagés. Messieurs, n'abaissions pas nos âmes jusqu'à la lâche croyance de la nécessité de ces exécutions monstrueuses. Ne nous contentons pas de les détester, travaillons sans relâche à les rendre de plus en plus rares, et ne

désespérons pas qu'un jour elles deviennent impossibles. Pour cela opposons, sans jamais nous décourager, le droit à la brutalité, le savoir à l'ignorance, la liberté dans toutes ses légitimes manifestations, aux mille formes de la servitude. Ne mesurons pas l'œuvre au succès, mais à la justice, et ne cessons pas un jour, sans compter sur la récompense, de répandre autour de nous, selon nos forces, les grandes idées qui doivent tôt ou tard faire disparaître chez l'homme l'honneur antisocial du meurtre et de la conquête.

Et si, comme je le pense, un pareil avenir dépend de la sagesse des peuples, lequel se refusera à se faire lui-même, par ses vertus civiques, l'instrument de cette noble révolution ?

Laissez-moi, en finissant, vous citer deux faits considérables, très-différents en eux-mêmes, rapprochés cependant par leur signification morale, et qui, l'un et l'autre, révèlent des symptômes non équivoques du trouble de l'esprit humain et de son hésitation à suivre aveuglément les traditions sauvages, qui jusqu'ici ont été les sources les plus élevées du respect et de la gloire

Le premier est ce mouvement profond, in-

conscient, confus, mais irrésistible qui, naguère, a poussé les uns au-devant des autres des flots de travailleurs venus des pays les plus divers. Très-dissemblables par leur origine, leurs mœurs, leurs préjugés, ils se rencontrent néanmoins sur le terrain commun du labeur et du salaire quotidien, ils cherchent dans le secours d'une vaste et fraternelle association un remède à leurs maux, un gage pour leurs espérances. Les frontières s'abaissent devant eux, leurs rangs se confondent, et ils donnent au monde cet étrange spectacle d'une multitude dont les éléments s'ignorent entre eux, et qui cependant obéit à des chefs inconnus, accepte d'eux un mot d'ordre, une discipline rigoureuse sous le joug de laquelle les volontés individuelles s'effacent. Je sais que cette ligue formée dans le but d'améliorer le sort commun ne tarda pas à dégénérer. Ses directeurs s'écartèrent promptement des voies pacifiques et légales pour aborder la région orageuse des réformes chimériques. Ils allèrent plus loin, ils voulurent convertir en un instrument de règne le puissant levier placé entre leurs mains; maîtres des foules dont ils sortaient, ils crurent que le monde leur appartenait et qu'ils n'avaient

plus qu'à le décréter de servitude pour qu'il fût leur esclave. Abusant de la bonne foi de ceux qui les avaient élus, ils ressuscitèrent, pour les mieux dominer, les vieux fantômes du passé, le matérialisme, la malédiction du capital, le partage des biens. Ils essayèrent ainsi de pervertir et d'enflammer les âmes, et profitant des bouleversements qui agitaient l'Europe, ils eurent, ce qu'ils désiraient avec frénésie, leur heure de pouvoir. Ce fut une lamentable mais utile expérience. Car là où le hasard mit l'autorité dans leurs mains, le néant de leurs fausses doctrines apparut dans toute son évidence. Je comprends qu'ils aient inspiré de l'effroi et que les gouvernements auxquels ils avaient déclaré hautement la guerre les ait frappés. A vrai dire, ils portaient en eux-mêmes le germe de leur radicale impuissance, et dans la voie sans issue où ils s'étaient égarés, ils étaient condamnés à disparaître au milieu des ruines qu'ils avaient amoncelées. Ainsi, sans parler des crimes qui ont causé une légitime horreur et dont les législateurs, les hommes d'État ont eu raison de se préoccuper, l'association a succombé sous le poids des fautes de ses chefs. Mais ces excès et ces désastres ne détruisent pas les causes qui l'ont fait naître. Son principe est

vivant au fond des cœurs, et ce principe est à lui seul la preuve d'un besoin de rénovation. Tout y concourt : l'Europe n'est plus un assemblage de parcelles juxtaposées, existant chacune dans son étroite et jalouse individualité, séparée de celle qui la touche par des obstacles difficiles à franchir. Loin de là : reliées par la vapeur et l'électricité, incessamment pénétrées par les échanges, elles tendent de plus en plus à s'assimiler et à se confondre, en dépit des rivalités et des haines que la politique s'efforce d'y développer. Il leur est donc plus que jamais nécessaire de s'unir et de s'entr'aider, et voici que la loyauté dans les rapports réciproques, la fidélité des engagements, la libre circulation des idées et des richesses, deviennent des conditions obligées de la prospérité de chacune d'elles : c'est ainsi que nous sommes ramenés à l'application rationnelle du droit international ayant pour but l'intérêt de tous, pour garantir le respect de la justice, pour sanctionner l'alliance des peuples libres.

Voilà ce que nous apprend l'étude de cette nouveauté, dont le nom seul est pour beaucoup un objet de répulsion et d'effroi. L'association internationale des travailleurs, quels que soient les souve-

nirs lugubres qu'elle éveille, n'en n'est pas moins un signe du temps, un avertissement en présence duquel le dédain ou l'indifférence seraient également coupables. Je ne me fais aucune illusion sur les mauvais sentiments qu'elle a pu susciter au sein des classes laborieuses, et je demande à tous les hommes de cœur de travailler à les dissiper. Mais quand je remonte à son origine, quand je cherche à me rendre compte des aspirations auxquelles, sans le bien savoir peut-être, cédaient ses fondateurs, il m'est impossible de n'y pas reconnaître un effort vers le règne de l'égalité, une protestation contre les divisions artificielles qui entretiennent l'hostilité des nations, une espérance certaine, quoique éloignée, d'union et de paix. J'ai ajouté qu'un autre fait, non moins significatif, nous conduisait à des conclusions identiques : jugez-en par vous-mêmes : il y a moins de dix ans, après la grande guerre de Crimée, quelques hommes généreux, des savants, des philosophes, des chrétiens, se réunissaient dans une illustre et libre cité dont l'histoire se lie étroitement à celle de l'affranchissement de l'esprit humain, et là, sans passion autre que celle du bien, sans parti autre que celui de l'humanité, sans autorité autre

que celle de la vertu, se préoccupant des maux lamentables que la fureur des luttes armées inflige à ceux qui y sont entraînés par l'honneur, le patriotisme ou l'ambition, ils décrétèrent un ensemble de mesures destinées à les protéger contre leurs propres excès. Ainsi, ils donnaient pour la première fois l'accès officiel des champs de bataille à la sainte et douce pitié qui, jusque-là, y était à peine tolérée. Qu'ils soient bénis ces nobles réformateurs qui se sont ainsi jetés dans l'arène sanglante pour adoucir le sort du malheureux soldat tombant mortellement frappé, du blessé qu'on arrache au tumulte de la mêlée, du pauvre malade qui, sur la couche de l'ambulance, dispute un reste de vie à la mutilation et à la douleur ! Lequel de nous, après nos cruelles épreuves, pourrait, sans tressaillir jusqu'au fond de son âme, rappeler les éminents services qu'ont pu rendre, sous l'égide de la convention de Genève, tant d'angéliques créatures qui, dans ces jours de deuil, ont prodigué tout leur être pour secourir, consoler, fortifier les victimes de nos criminelles folies ? C'est au milieu d'elles que nous avons vu des femmes de toute condition, souvent de la plus élevée, frêles et délicates de complexion, robustes de cœur, oublier les fai-

blessés de leur sexe, braver les fatigues, les veilles, la contagion; se multiplier avec cette profusion de charité dont elles seules ont le secret, donner à la fois à tous les malheureux qui les entouraient leurs joies, leurs grâces, leurs sourires affectueux, leurs généreuses larmes. Nulle expression ne saurait rendre la hauteur morale que la sublimité de leur œuvre leur faisait atteindre! Il n'y avait pour elles ni rang, ni âge, ni croyance, ni nationalité; tous les blessés, tous les malades étaient à elles, tous recevaient avec usure les mêmes secours de leur ardente charité. Il m'est doux, après les avoir tant de fois admirées, de leur rendre ici un témoignage public de reconnaissance; je le voudrais plus digne d'elles; quel que fût son éclat, il demeurerait toujours au-dessous de celui que mérite leur vertu!

Permettez-moi d'aller plus loin, et dans ce grand, dans ce pieux souvenir, de trouver le gage d'une pensée sociale nouvelle qui, après avoir ému, édifié les hommes, s'imposera à leurs consciences et deviendra la règle de leurs actes. Non, il n'est pas possible qu'après avoir discerné un juste tribut de gratitude aux grands hommes de bien qui ont décrété et fait mettre

en pratique les principes supérieurs de l'humanité en limitant les excès de la guerre, les nations n'arrivent pas à s'en prendre à la guerre elle-même et ne s'efforcent pas d'en extirper le germe en revendiquant pour elles le pouvoir de disposer de leur sort. Pendant trop longtemps elles l'ont abandonné à leurs maîtres; elles savent comment elles en ont été récompensées. Qu'elles se pénètrent de plus en plus de cette vérité d'expérience et de bon sens : leur sang, leurs richesses leur appartiennent; nul ne les peut sacrifier; nul, entendez le bien, même pas elles-mêmes, si ce n'est quand elles ont reconnu le devoir qui les y oblige. Qu'elles se défendent donc contre toute défaillance, contre tout emportement; qu'elles ne l'oublient jamais, c'est l'histoire qui le leur enseigne; elles n'ont qu'un moyen d'assurer leur repos, leur grandeur, leur prospérité : c'est de devenir et de rester libres! Tel est, en effet, le dernier mot de ces redoutables questions. Les institutions qui garantissent à l'individu le développement des facultés qu'il tient de Dieu et qui lui imposent le devoir de respecter, de favoriser le développement de celles d'autrui, ne donnent pas seulement l'ordre, l'aisance, la gloire scientifique, artis-

tique et littéraire, elles maintiennent avec les nations voisines l'équité des relations et les bienfaits durables de la paix. Plus convaincu que jamais de ces hautes vérités qui ont été la religion de toute ma vie, je leur demeure fidèle, même après les terribles catastrophes qui auraient pu ébranler ma foi profonde, et je vous suis, Mesdames et Messieurs, plus reconnaissant que je ne saurais le dire, de m'avoir permis ce soir de leur rendre une fois de plus hommage, au milieu de cette brillante réunion de citoyens éclairés qui, depuis longtemps, ont eu la sagesse de les prendre pour règle de leur conduite politique.

ÉLOGE DE WASHINGTON

ÉLOGE DE WASHINGTON

DISCOURS

PRONONCÉ AU CERCLE ARTISTIQUE, LITTÉRAIRE
ET SCIENTIFIQUE DE GAND

Le jeudi 2 avril 1874

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le 18 pluviôse, an VIII de la République française (8 février 1800), le premier consul Bonaparte faisait mettre à l'ordre du jour de son armée la proclamation que voici :

« Washington est mort. Ce grand homme
« s'est battu contre la tyrannie. Il a consolidé
« la liberté de sa patrie. Sa mémoire sera tou-
« jours chère au peuple français, comme à tous
« les hommes libres des deux mondes, et spécia-
« lement aux soldats français, qui, comme lui
« et comme les soldats américains, se battent
« pour l'égalité et la liberté.

« En conséquence, le premier consul ordonne
« que pendant dix jours des crêpes noirs soient
« suspendus à tous les drapeaux et guidons de la
« République. »

« Paris, le 18 pluviôse an VIII. »

Aujourd'hui, après trois quarts de siècle écoulés, après les grands événements qui ont marqué cette période de temps, nous avons de la peine à nous défendre de quelque étonnement à la lecture de cette pièce. Le prodigieux capitaine, que la fortune a tour à tour élevé si haut et frappé de si rudes coups, ne nous apparaît pas d'ordinaire comme un apôtre enthousiaste de la liberté, et cependant il a voulu compléter la brève formule dictée à son ministre de la guerre par l'éloquence pompeuse du grand maître de l'instruction publique, Fontanes, prononçant sous son inspiration officielle ces singulières paroles :

« Il faut le louer sans mesure d'avoir fui l'au-
« torité quand l'exercice en pouvait être arbi-
« traire, de n'avoir consenti à en porter le far-
« deau que lorsqu'elle fut resserrée dans des
« bornes légitimes, d'avoir refusé qu'elle lui fût
« continuée quand il vit que l'Amérique heureuse
« n'avait plus besoin de son dévouement, enfin

« d'avoir voulu jouir avec tranquillité, comme les
« autres citoyens, du bonheur qu'un grand peuple
« avait reçu de lui. »

On se demande comment l'impérieux vainqueur, qui tenait déjà sous son manteau consulaire le sceptre du monarque absolu, a pu rendre ce solennel hommage au grand homme auquel il était si parfaitement résolu à ne pas ressembler.

Vous avez déjà fait la réponse : Malgré la divergence des sentiments, l'entraînement des passions et les calculs des visées ambitieuses, la grandeur morale s'impose à l'admiration publique, surtout quand, dégagée de toute personnalité, elle se présente, idéale et pure, au seuil de l'immortalité; alors elle commande le respect même à ceux qui sont le moins dignes de la comprendre et de l'imiter. Washington venait de mourir, et son nom si vénéré, si illustre pendant sa longue vie, planait sur le monde entier comme l'image du patriotisme, du désintéressement et de la vertu. Ses concitoyens le pleuraient, les nations émues lui accordaient le tribut légitime de leurs regrets. Loin d'affaiblir cette impression, le temps n'a fait que la consacrer. C'est que le fondateur de la liberté améri-

caine est de ceux qui peuvent affronter sans crainte les regards de la postérité ; il n'a rien à se faire pardonner, et sa modestie ferme, son inflexible droiture, son culte fidèle de la vérité lui valent de pouvoir être à jamais proposé comme le modèle achevé de ceux auxquels le sort a infligé la redoutable mission de gouverner leurs semblables.

Il faut même le placer plus haut encore : son mérite n'est pas seulement d'avoir été un général consommé, un citoyen dévoué, un magistrat suprême doué des qualités les plus fortes et les plus fécondes. Il a été tout cela et avec un éclat incomparable, mais il a été surtout un homme dans l'acception presque sublime du mot ; car je ne sache pas qu'il en ait existé un offrant, à un même degré de perfection, le faisceau des aptitudes morales qui donnent à notre nature toute la puissance de bien faire dont elle est capable. Sa vie est donc le plus salutaire des enseignements, elle en est certainement le plus profitable, aussi bien à l'homme privé qu'à l'homme d'État, elle est une leçon non interrompue de devoir, de sagesse, de bon sens ; on ne peut s'en pénétrer sans devenir meilleur et en même temps plus habile. Elle a ce rare avantage de

montrer tout ce que peut l'homme, sans le secours de l'illusion ; et le développement humain auquel elle nous conduit est si prodigieux, qu'on serait tenté, en constatant les résultats acquis, de croire à des miracles de l'imagination, tandis que chaque fait, en nous ramenant à la réalité, ne nous permet d'admirer d'autre pouvoir que celui de la raison éclairée par le cœur, et de la modération s'appuyant sur les plus pures inspirations de la conscience.

La raison ! la modération ! ne sont-elles pas les puissances les plus efficaces, les plus bienfaitantes ? Il les faut toujours invoquer et toujours y revenir quand on a le malheur de s'en écarter, surtout aux heures troublées, quand, à la suite de commotions profondes, beaucoup d'esprits chancellent et s'égarent, entraînés par des erreurs, souvent par de nobles sentiments, et préparent, sans le vouloir, par leurs exagérations ou leurs résistances, des désastres bien plus terribles que ceux qu'ils croient éviter.

Vous qui jouissez de tant d'heureux privilèges, vous avez eu depuis longtemps la sagesse de faire asseoir ces divinités tutélaires à votre foyer national ; libres, circonspects et maîtres de vos destinées, voyant passer de loin les orages,

vous conservez avec une sollicitude jalouse vos franchises, vos lois et vos vieilles mœurs. Dignes de vos pères, vous honorez les arts, le travail, l'agriculture : votre pays est à la fois l'un des plus éclairés et des plus prospères de l'Europe. Vous le devez à vous-mêmes ; mais vous êtes trop sages pour ne pas savoir qu'il est bon et utile de se fortifier dans ces saines habitudes, et qu'il ne suffit pas de pratiquer le bien, qu'il faut aussi l'honorer et lui rendre hommage. Vous ne trouverez donc pas extraordinaire que je vous parle de Washington, et qu'en étudiant son histoire avec vous, je cherche les raisons qu'elle nous fournit de corroborer et de défendre les grands sentiments qui ont fait la gloire et le bonheur de son existence.

En en parcourant rapidement les phases, je m'attacherai surtout à dégager et à bien mettre en relief la grandeur native de cette âme d'élite, son immuable constance, l'unité de ses conceptions, son admirable simplicité, cet ensemble de vertus pratiques qui en ont fait l'expression la plus noble, la plus élevée et la plus durable de l'épanouissement d'une grande nation.

Voyons donc ensemble d'où est parti Washington, ce qu'il a fait, et surtout comment il l'a fait.

Né en Virginie, le 22 février 1732, il appartenait par sa famille à la haute aristocratie territoriale de la colonie, très-attachée par tradition et par principe à la couronne d'Angleterre. La mort de son père vint le frapper quand il n'avait pas encore onze ans, et lui créa une position difficile, dont les épreuves contribuèrent certainement à sa maturité précoce. Il était le cadet d'une famille de dix enfants et dut laisser à son aîné la libre possession des domaines paternels. Alors il songea à s'engager dans la marine anglaise, et il n'abandonna ce projet que sur les instances de sa mère qui voulait qu'il dût sa fortune à sa propre industrie. Il y avait peu à compter pour lui sur les ressources d'une éducation achevée. Perdus au milieu de vastes territoires, exclusivement occupés de l'extension et de la culture de leurs domaines, les intrépides et rudes habitants de ces contrées songeaient moins à orner leur esprit qu'à défricher leur sol. Ce qu'ils recherchaient avant tout, c'était l'utile et immédiate application des facultés humaines à la mise en valeur de leurs terres. George Washington apprit des mathématiques juste ce qu'il fallait pour être arpenteur. Dès qu'il eut acquis les connaissances nécessaires, il fut em-

ployé par un ami de son père, lord Fairfax, propriétaire du quart de la province. Il fut aussi le régisseur de plusieurs domaines, ce qui lui donna de fort bonne heure les qualités d'un administrateur excellent et lui procura une fructueuse indépendance.

Cette existence simple, active, laborieuse, développa chez lui des habitudes d'ordre, une grande justesse d'esprit et une réelle aptitude à commander. Il fallait bien que ces mérites se révélassent en lui avant l'âge, pour que le gouverneur le distinguât et lui confiât une mission à la fois périlleuse et délicate. Il s'agissait de délimiter la frontière qui séparait la France de l'Angleterre, de la Louisiane au Canada, frontière que les traités d'Aix-la-Chapelle et d'Utrecht avaient laissée indécise. Pour accomplir cette opération, il fallait parcourir plus de cinq cents lieues de déserts, traverser des régions habitées par des tribus indiennes, braver des dangers et des privations de toute nature, en même temps lever des plans, indiquer des stations et recueillir sur tous ces parages des notions exactes et détaillées. Parti de Williamsburg le 30 novembre 1753, il y revenait au mois de février suivant après avoir cent fois risqué sa vie, et rapportait au gouverne-

ment les renseignements les plus précis et les plus sûrs. Il avait aussi indiqué avec une grande exactitude les postes français le long de l'Ohio, et permis ainsi au gouvernement d'exiger l'abandon de ceux qui empiétaient sur le territoire anglais. Ces prétentions amenèrent un conflit, et Washington, avec 300 hommes et le grade de lieutenant-colonel, fut chargé de repousser des incursions considérées comme des actes d'hostilité. Ce fut ainsi un singulier jeu de la fortune qui dirigea sa première expédition militaire contre la France. Il eut même la mauvaise chance d'engager le feu contre une petite troupe dont le commandant, le marquis de Jumonville, tomba percé de balles quand il s'avancait comme parlementaire, agitant dans sa main la lettre de son général qui demandait à négocier. Les Français qualifièrent ce fait d'assassinat et, quelques mois après, ayant battu le chef anglais, le général Braddock, et fait prisonnier son lieutenant, le colonel Washington, ils se vengèrent en lui rendant généreusement la liberté après qu'il eut signé une capitulation par laquelle il reconnaissait que M. de Jumonville avait été tué par surprise.

Vous me pardonnerez d'avoir cité cet épisode qui fit grand bruit en Virginie et y accrut singu-

lièrement la réputation du jeune lieutenant-colonel. Il ne pouvait prévoir à cette époque qu'un jour il trouverait dans l'armée de cette nation, contre laquelle il avait ouvert son premier feu, les défenseurs les plus dévoués et les plus intrépides de l'affranchissement de sa patrie.

Devenu commandant des milices virginiennes, il voyait en même temps sa position complètement changée par la mort de son frère aîné, auquel il succédait dans la propriété de la terre de Mount-Vernon. Il appliqua à l'administration de cet immense domaine les fortes et fécondes qualités de son esprit, et fut récompensé de son habileté par une prospérité croissante. Le soin de ses affaires demeura toujours l'une de ses plus constantes préoccupations, quels que fussent son rang, ses travaux et ses soucis politiques. Ce n'est pas là l'un des traits les moins originaux de cette nature exceptionnelle, pétrie avant tout de haute raison et de sens pratique. Tout d'abord on serait tenté de s'étonner et même de se froisser de cette rigoureuse minutie dans la surveillance de ses intérêts personnels ; il est des hommes qui la repousseraient comme une sorte d'abaissement, comme un empiétement indigne et vulgaire sur les sentiments de devoir et de

responsabilité, sur les conceptions élevées qui doivent absorber l'existence tout entière d'un chef suprême. En y regardant de plus près, on est forcé de reconnaître que cette disposition n'était chez Washington que la conséquence forcée de l'inflexible rectitude qui présidait à toutes ses actions. Son exacte vigilance s'étendait à tout, il se serait manqué à lui-même en lui déroband ses affaires privées : elles étaient d'ailleurs pour lui, et c'est ici qu'il le faut admirer sans réserve, le plus solide fondement de son indépendance. Sa fortune, c'était sa liberté ; c'était, permettez-moi ce mot, sa hauteur morale. Il savait qu'il n'y a pas pour un homme politique de pire chaîne que celle que lui jettent les embarras d'argent auxquels le laisser-aller mène aussi vite que la dissipation ou l'inconduite ; et comme il mettait sa force et son honneur à toujours rester maître de lui-même, il voulait se défendre de toute faiblesse en protégeant par une sévère administration le rempart de sa fortune privée qui le couvrait contre toutes les éventualités. Sage clairvoyance ! heureuse et prudente régularité qui ne contribua pas faiblement à maintenir la paix de cette grande âme, et que devraient toujours prendre pour guide les

hommes lancés dans les orageux tourbillons de la vie politique.

Plus qu'aucun d'eux Washington allait être mis à l'épreuve. Il y était prêt. Sa modestie et son désintéressement le préservaient de l'ambition et de la brigue ; la décision de son esprit et l'élévation de ses vues le défendaient contre l'hésitation , dès l'instant qu'il s'agissait de servir son pays et de se dévouer à ses libertés.

Vous connaissez tous les grands événements qui lui ouvrirent la carrière dans laquelle il allait jouer le premier rôle.

En conservant et exerçant le pouvoir souverain sur les colonies américaines, l'Angleterre leur avait réservé le privilège de ne subir aucune taxe sans leur consentement formel. Mais, épuisée par sa longue lutte contre la France, et cherchant laborieusement des ressources financières pour remplir le vide de ses caisses, elle crut pouvoir oublier ses promesses et décréta un droit de timbre qu'elle voulut appliquer sans consulter les assemblées provinciales. Celles-ci lui opposèrent une vive résistance, et leurs députés, réunis en congrès à New-York, déclarèrent, par leur résolution du 17 octobre 1763, que le droit ne serait pas perçu.

Cette courageuse attitude fit reculer, puis tomber le ministère Grenville, et abandonner le projet de taxe. Mais le roi George, dont l'animosité contre l'Amérique était aussi obstinée qu'aveugle, revint bientôt à la charge; il proposa et fit adopter un nouveau bill établissant des taxes sur le thé, le verre et le papier. En apprenant cette nouvelle tentative d'oppression, les colons annoncèrent hautement leur intention de ne point s'y soumettre; ils ordonnèrent la réunion d'un nouveau congrès qui s'assembla à Philadelphie. Washington y fut délégué comme député de la Virginie. Le congrès approuva le refus des taxes et décida que désormais les colonies ne recevraient aucune marchandise anglaise. En même temps des soulèvements éclataient sur plusieurs points: à Boston, le peuple escaladait les navires chargés de thé et jetait leur précieuse cargaison à la mer. Le mouvement était commencé et ne devait plus s'arrêter.

Ce serait cependant erreur de croire que les hommes qui le dirigeaient voulussent tout d'abord séparer les colonies de la mère patrie. Ils protestaient au contraire de leur fidélité à la couronne d'Angleterre; mais, en demeurant sujets anglais, ils entendaient être des citoyens libres

et conserver le droit de régler eux-mêmes le montant de leurs charges publiques. Washington lui-même s'en explique avec la plus honorable franchise dans une lettre où il repousse la qualification d'insurgé que le parlement anglais donne au Massachussets. Plus il demeure dans la ligne stricte de la légalité, plus il met d'énergie à défendre tout ce que cette légalité consacre au profit de ses concitoyens.

Il écrit en ces termes à son ami le capitaine Mackenzie :

« On vous enseigne à croire que le peuple du
« Massachussets est un peuple de rebelles, sou-
« levés pour l'indépendance, et que sais-je? Per-
« mettez-moi de vous dire, mon bon ami, que
« vous êtes trompé, grossièrement trompé. ... Je
« puis vous attester comme un fait que l'indé-
« pendance n'est ni le vœu, ni l'intérêt de cette
« colonie, ni d'aucune autre sur le continent,
« séparément ou collectivement. Mais en même
« temps, vous pouvez compter qu'aucune d'elles
« ne se soumettra jamais à la perte de ces privi-
« lèges, de ces droits précieux qui sont essen-
« tiels au bonheur de tout Etat libre, et sans
« lesquels la liberté, la propriété, la vie sont
« dépourvues de toute sécurité. »

Jefferson lui-même n'était pas moins net dans ses déclarations en écrivant à M. Randolph :

« Croyez-moi, mon cher monsieur, il n'y a
« pas, dans tout l'empire britannique, un
« homme qui chérisse plus cordialement que je
« ne le fais l'union avec la Grande-Bretagne.
« Mais, par le Dieu qui m'a créé, je cesserai
« d'exister plutôt que d'accepter cette union aux
« termes que propose le Parlement. Et, en ceci,
« je crois exprimer les sentiments de l'Améri-
« que. Nous ne manquons ni de motifs, ni de
« pouvoir pour déclarer et soutenir notre sépara-
« tion. C'est la volonté seule qui manque ; et elle
« grandit peu à peu sous la main de notre roi. »

Toutefois ces prudentes réflexions n'affaiblissaient en rien la vigueur des sentiments patriotiques de Washington, il les exprimait avec une noble franchise en écrivant ce qui suit :

« Si tout le monde était de mon avis, les
« ministres anglais apprendraient, en peu de
« mots, où nous en voulons venir. Je procla-
« merais, d'un ton mâle et sans détour, nos
« griefs et notre résolution d'obtenir justice. Je
« leur dirais que nous avons beaucoup supporté,
« que nous avons longtemps et ardemment désiré
« une réconciliation honorable et qu'on nous l'a

« refusée. J'adopterais que nous nous sommes
« conduits comme de fidèles sujets, que l'esprit
« de liberté est trop puissant dans nos cœurs
« pour que nous nous soumettions jamais à l'es-
« clavage, et que nous sommes bien décidés à
« rompre tout lien avec un gouvernement injuste
« et dénaturé, si notre servitude peut seule satis-
« faire un tyran et son ministère diabolique. Et
« je leur dirais tout cela, non pas en termes
« couverts, mais avec des expressions aussi
« claires que la lumière du soleil en plein midi. »

L'orgueil britannique ne pouvait s'accommoder de ces fières réserves. Il avait engagé la lutte, et il n'y voyait d'autre issue acceptable que la soumission. Par là, il mettait les colonies dans l'alternative de plier sous le joug ou de le briser. Menacées de perdre leurs privilèges, elles n'avaient plus d'autre refuge que le droit primordial qui appartient aux nations comme aux individus de disposer d'elles-mêmes à leurs périls et risques; et ce droit, elles ne pouvaient l'exercer qu'en rompant le lien qui les rattachait à la métropole.

Tel était l'enjeu fatal de la terrible partie qui allait se jouer entre ces deux champions inégaux. On comprend que la perspective n'en ait pas

troublé le puissant État qui pouvait jeter dans la balance ses flottes nombreuses, ses soldats aguerris, ses mercenaires et surtout sa vieille renommée militaire. Que pouvait être, vis-à-vis de lui et de son formidable ascendant, l'effort désespéré de quelques agriculteurs disséminés au milieu des solitudes du Nouveau Monde ? Les réduire devait être l'affaire d'une campagne. Ainsi parlaient George, son ministère et l'oligarchie anglaise. Je ne réponds pas que les grands politiques de l'Europe ne leur donnassent pleinement raison. C'est que les uns et les autres dédaignaient de faire entrer en ligne de compte la révolution morale qui s'était opérée de l'autre côté de l'Atlantique et contre laquelle leur superbe allait se briser. Plus de cent soixante ans s'étaient écoulés depuis le jour où deux compagnies commerciales formées à Londres avaient pris possession de ces lointains rivages, où les attirait l'appât des métaux précieux et où elles furent retenues par les avantages inespérés de la mise en culture d'un sol vierge et fécond. Il avait fallu à ces émigrants une indomptable énergie pour triompher des difficultés de toute nature qu'ils avaient eu à vaincre ; il leur avait fallu surtout se maîtriser eux-mêmes et apprendre

par de douloureuses expériences que le travail et la vertu sont les seuls éléments d'un succès durable. Renforcés par le double courant de la religion et de la politique conduisant à eux ceux qui cherchaient, loin du despotisme de l'Église et de l'État anglais, un refuge pour la liberté de leur conscience, ces colons avaient formé une société qui ne ressemblait pas à celle de la mère patrie. Ils lui avaient donné pour bases l'activité individuelle, la dignité personnelle, le respect du droit, l'égalité civile, la liberté politique et religieuse. Fortement attachés à la terre qu'ils avaient arrachée aux peuplades indiennes et transformée à la sueur de leur front, ils s'étaient ainsi constitué une patrie qui leur était cent fois plus chère que l'ancienne, car elle était leur ouvrage, ils trouvaient en elle le ressort d'un développement indéfini, tout ce que l'âme humaine peut désirer de protection et de satisfactions élevées. Elle leur était bien plus que la vie, et se sacrifier jusqu'au dernier à sa défense, était pour eux quelque chose de plus que l'héroïsme, c'était le meilleur des calculs et la plus impérieuse des nécessités.

Aussi, lorsque le parlement anglais eut jeté le gant, ils le ramassèrent sans hésiter. Le Massa-

chussets, qui avait été déclaré en état de révolte, se souleva tout entier, et les dix mille hommes envoyés à Boston furent bientôt assiégés par une armée de vingt mille. A cette armée il fallait un chef. La voix publique désignait Washington ; il fut nommé par le congrès, au mois de mai de 1775.

Il est curieux d'étudier à ce moment décisif de sa vie les sentiments qui l'agitaient et qui lui servirent de guide. Il eut certainement à triompher d'oppositions intimes qui lui furent pénibles et le contristèrent sans l'ébranler. Sa mère, que l'éducation, les traditions et les habitudes d'esprit rattachaient au parti anglais, ne lui dissimula pas son chagrin ; il ne pouvait être pour lui une considération appréciable. Si, en effet, j'ai bien compris son âme, elle était inaccessible à tout ce qui ne venait pas de la raison ; peu disposée à se prodiguer, même à s'offrir, elle ne se refusait pas et ne revenait jamais en arrière ; elle était faite plus de ténacité que d'ardeur et n'avait d'autre élan que celui qui, partant d'un consentement réfléchi, devait aboutir à un résultat démontré. Elle ressemblait à ces ressorts puissants qui élèvent un mécanisme et l'arrêtent au point où ils le placent. Washington pouvait ne pas monter, il ne le faisait que volontairement ; une fois à son

point, il ne pouvait plus descendre que volontairement aussi et se serait laissé très-froidement briser plutôt que de céder. Cependant il n'y avait chez lui ni entêtement ni jactance. Sa fermeté n'était que l'opinion calme et sereine où il était de son bon droit ; il n'y avait pas d'autre secret à son inflexibilité que le scrupule de sa droiture et le besoin impérieux de ne jamais avoir à se désapprouver lui-même. Ce calme dans la résolution, ce despotisme ingénu qu'il exerçait sur sa volonté comme sur celle des autres, n'étaient pas exempts de roideur, mais on ne pouvait y découvrir aucune sécheresse ; il manquait d'expansion, non de bonté ; seulement la correction tyrannique de son esprit étouffait les grâces de son cœur : et les ineffables trésors de l'affection, les saints épanchements, les voluptés divines d'un cœur qui se donne ne paraissaient être chez lui que l'exercice régulier d'une vertu obligatoire destinée à compléter toutes les autres.

Nous en avons un témoignage irrévocable dans une de ses lettres et dans l'épisode de son mariage.

Il est encore trop jeune pour songer à s'établir et cependant il se croit amoureux, il s'en préoccupe. N'ayez aucune crainte, ce ne sera pas

un trouble, ce sera une raison de s'éloigner et d'oublier :

« Mon cher Robin, je suis en ce moment chez
« Sa Seigneurie (lord Fairfax), et si mon cœur
« était libre, je pourrais passer très-agréablement
« mon temps. Il y a là une charmante jeune
« personne, la belle-sœur du colonel Georges
« Fairfax. Mais cela ne fait que jeter de l'huile
« sur le feu. Je me trouve inévitablement en sa
« compagnie presque toute la journée, et sa
« présence réveille sans cesse une passion pour
« la belle des Basses-Terres, tandis que, si je
« vivais éloigné des jeunes femmes, je pourrais
« soulager ma peine par l'oubli de ce chaste et
« gênant amour. Je suis bien certain que cela
« sera le seul remède à mon mal. »

Un amour gênant ! ce mot ne pouvait venir que sous sa plume.

Un peu plus tard sa destinée va se fixer. Le hasard paraît l'avoir conduit ; il revenait d'une expédition, on l'arrête au passage. L'hospitalité d'un gentleman modèle se complique de la présence d'une jeune veuve. Il s'attarde un jour, mais il rattrape le temps perdu et gagne à cette apparente transgression de sa rigidité ordinaire la possession d'une belle et charmante femme qui

sera l'honneur, la parure et la joie de sa maison ; le récit de cet épisode est charmant, je vous demande la permission d'en extraire quelques lignes :

« C'était dans le courant de 1758. Le colonel
« Washington, à cheval, en petite tenue mili-
« taire, et suivi d'un seul domestique, à l'air
« martial comme son maître, venait de traverser
« le gué de William sur le Namunkey, lorsqu'il
« fut arrêté par un de ces gentilshommes virgi-
« niens, tels qu'en produisait l'ancien régime,
« la bonté et l'hospitalité en personne. En vain
« le colonel prétendit continuer sa route, allé-
« guant des affaires pressées à Williamsburg,
« des nouvelles importantes à communiquer
« au gouverneur. Il était sur les domaines de
« M. Chamberlayne et celui-ci ne voulut rien
« entendre. Le nom de Washington était cher à
« tous les Virginiens ; c'était un de ces person-
« nages qu'on ne laissait point passer devant sa
« porte, lorsqu'on avait la bonne fortune de l'y
« rencontrer. Il se défendit d'abord bravement ;
« mais Chamberlayne parla de le présenter à
« une charmante jeune veuve qu'il abritait alors
« sous son toit, et le colonel se rendit. Il con-
« sentait, disait-il, à rester à dîner, mais rien

« de plus ; aussitôt après, il voulait sauter en
« selle et profiter de la nuit pour atteindre Wil-
« liamsburg avant le réveil de Son Excellence.
« Il donne ses ordres à son fidèle serviteur
« Bishop que Braddock mourant lui avait légué
« avec son cheval de bataille, et il suit son hôte
« dans la maison. Le matin se passe, le soir
« vient, Bishop est à son poste, tenant d'une
« main la jument favorite du colonel et, de
« l'autre, se préparant à lui présenter l'étrier.
« Le soleil disparaît à l'horizon et le colonel ne
« paraît pas. — C'est drôle, se répétait le vieux
« soldat, c'est bien drôle ; lui d'ordinaire si
« exact. — Il attendit encore longtemps, et
« lorsque Washington songea enfin à venir déli-
« vrer le pauvre Bishop, qui grelottait à la belle
« étoile, il était trop tard pour partir, la nuit
« était trop sombre, et il fallut attendre au len-
« demain. Le lendemain, le soleil était déjà bien
« bas quand l'amoureux colonel pressa les flancs
« de son cheval. Ses affaires à Williamsburg
« furent promptement terminées, et depuis, on
« le vit souvent reprendre le chemin de la mai-
« son Blanche, où tout se prépara bientôt pour
« un mariage. »

Cependant un grand devoir commande, il

faut qu'il se sépare de cette douce moitié de lui-même ! Écoutez ce qu'il lui écrit :

« Je n'ai nulle appréhension des travaux et
« des dangers de la campagne : mon seul chagrin
« sera de songer à l'ennui que vous éprouverez,
« je le sais, d'être laissée seule. Je vous prie donc
« de vous armer de tout votre courage et de
« passer votre temps le plus agréablement possible. Rien ne me donnera une plus vive satisfaction que d'apprendre qu'il en est ainsi, et
« de l'apprendre de votre plume. Mon ardent
« désir est que vous puissiez former un plan,
« quel qu'il soit, de nature à vous donner contentement et tranquillité, au moins dans une
« certaine mesure. Ce serait pour moi un grand
« surcroît d'ennui de vous voir vous affliger et
« vous plaindre d'un parti que je ne pouvais
« réellement éviter de prendre. Comme la vie
« est toujours incertaine..., je joins un testament
« à cette lettre. Les avantages que cet acte vous
« assure, dans le cas où je viendrais à mourir,
« vous seront, j'espère, agréables. »

Quelle gravité ! Quelle complète souveraineté sur lui-même ! Et comme on sent bien à chaque ligne que la grandeur du caractère l'élève au-dessus des faiblesses humaines ! Tout est prévu,

calculé, réglé, l'absence, les affaires, la mort ! Sa compagne ne sera pas prise au dépourvu, son sort est réglé, Washington l'envisage sans émotion. Bien faire lui suffit. Il n'a pas besoin d'ouvrir davantage son cœur et d'en laisser deviner les tristesses ; la raison n'a rien à y gagner.

C'est avec cette froide intrépidité qu'il s'éloigne de ses champs aimés, de sa vie opulente, de ses douces habitudes, de ses intimes affections. Il n'avait pas désiré cette élévation et il craint de n'en pas être digne. Désigné par ses concitoyens, il ne songe plus qu'à faire son devoir. Et quel devoir ! quand on calcule les périls, les difficultés dont il était environné, on n'est plus tenté de marchander son admiration à celui qui les aborde avec une si haute sérénité. Il ne se faisait en effet aucune illusion, le fragment d'une de ses lettres le prouve ; il écrivait :

« Je connais ma malheureuse position. Je sais
« qu'on attend beaucoup de moi. Je sais que
« sans troupes, sans armes, sans munitions, sans
« rien de ce qu'il faut à un soldat, on ne peut
« faire à peu près rien. Et, ce qui est bien mor-
« tifiant, je sais que je ne puis me justifier aux
« yeux du monde qu'en déclarant mes besoins,
« divulguant ma faiblesse et faisant tort à la

« cause que je soutiens. Je suis décidé à ne le
« point faire. Ma situation m'est quelquefois
« amère à ce point que, si je ne consultais le
« bien public plutôt que mon propre repos,
« j'aurais depuis longtemps tout mis sur un coup
« de dé. »

Il avait de son devoir une idée trop haute pour jamais se laisser aller à cette tentation, mais cette citation vous montre qu'il envisageait nettement tout ce que sa position avait de hasardeux.

Les milices n'étaient pas une armée, elles n'en avaient ni l'instruction, ni la cohésion, ni la discipline, ni les ressources. L'enthousiasme, quelle que soit son exaltation, ne saurait remplacer ces conditions essentielles. Washington le savait, il sondait d'un regard clairvoyant toute l'étendue du mal, mais il ne pouvait y porter remède que peu à peu. Le temps pressait. Débarquées à Boston, les forces anglaises pouvaient prendre l'offensive, il ne le leur permit pas. Profitant de la première ardeur des troupes, il poussa vivement les opérations du siège. Le 17 mars 1776, il enlevait Boston que William Howe et son armée évacuaient sous le feu américain.

Ce premier succès enflamma l'ardeur des Amé-

ricains et jeta les Anglais dans une irritation furieuse. Le parlement vota de larges subsides ; le cabinet annonça une expédition formidable ; il solda des mercenaires allemands ; une armée de 30,000 hommes devait, avant six mois, débarquer sur les côtes américaines. La presse anglaise fulminait les plus violents anathèmes contre l'ingratitude de ces frères puînés qui se permettaient de battre leurs aînés. Les cadets n'avaient qu'une réponse à faire ; ils réunirent un congrès à Philadelphie, le 4 juillet 1776, et signèrent leur déclaration d'indépendance et d'union perpétuelle.

Le défi était accepté. Un instant il fut permis de craindre que cette généreuse hardiesse ne fût une déplorable témérité ; et l'on peut aujourd'hui juger quelles désastreuses conséquences entraîne la confusion des idées, et comment l'ordre peut être rétabli par l'ascendant et l'autorité de celui qui sait ce qu'il veut et qui consacre à l'exécuter toutes les forces de son âme.

Les vices radicaux qui affaiblissaient la milice avaient disparu dans la chaleur de la première entreprise : ils éclatèrent quand elle eut réussi. Jusqu'à un certain point la victoire lui fut plus funeste que ne l'eût été la défaite. Les corps qui

la composaient étaient formés d'engagés volontaires, la plupart pour une courte durée; aussi n'avaient-ils d'autre préoccupation que de quitter leur drapeau. Ils ne voulaient pas donner un jour de plus qu'ils n'avaient promis; beaucoup même devançaient leur échéance et désertaient. Washington voyait donc fondre ses troupes en même temps qu'il était harcelé par les forces anglaises. Bientôt il n'eut plus avec lui que trois mille hommes; aussi s'ingéniait-il à se replier devant l'ennemi et à refuser la bataille. Les renforts anglais arrivaient à New-York qui était tombé en leur pouvoir; Philadelphie menacé n'était plus un abri sûr pour le gouvernement qui se retirait à Baltimore. En même temps les loyalistes, on donnait ce nom aux colons du parti anglais, murmuraient hautement et créaient des embarras sérieux au gouvernement. Partout la résistance énervait les esprits, partout régnaient le trouble et l'indécision. On entendait parler de repentir et de soumission. Peut-être du fond de sa retraite, interrogeant d'un œil inquiet tous ces signes précurseurs d'une catastrophe, la mère du héros que le devoir retenait encore sous le drapeau américain, s'écriait-elle dans son angoisse : Je le lui avais bien dit !

Elle le connaissait, elle savait qu'il ne plierait pas sous l'effort de la tempête. Loin de là, il puisa dans l'excès même de l'épreuve, l'excès de la magnanimité qui devait en triompher. Comprenant fort bien que la cause principale du mal et du plus grand danger était dans la dispersion de l'autorité, dans les tiraillements d'un contrôle exercé à distance et nécessairement inintelligent et inefficace, il demanda la dictature.

De toutes les résolutions prises par ce grand homme dans son existence si bien remplie, celle-là certainement mérite au plus haut degré notre admiration, car elle a été le point culminant de son sacrifice. Il a dû d'abord se vaincre, s'immoler lui-même, et c'était là l'acte le plus difficile. Rien, en effet, n'était plus opposé à sa nature que de rechercher le pouvoir. Sans se tromper sur sa valeur personnelle, car je n'admets pas qu'il se soit fait illusion, sa raison demeurant malgré lui supérieure à sa modestie, il craignait toujours de rester au-dessous de sa tâche. D'ailleurs, sa seule faiblesse était le désintéressement, et le plaisir qu'il y trouvait dominait trop ses déterminations pour qu'il n'en tint aucun compte. Se produire par son propre effort,

réclamer l'autorité suprême, était tellement contraire à ses propres sentiments qu'on ne saurait assez le louer de l'avoir osé. L'histoire, et je pourrais dire notre expérience personnelle, puisqu'il nous a été donné de traverser de si terribles catastrophes, nous apprennent que rien n'est plus difficile, rien n'est plus rare ni plus méritoire de la part d'un homme chargé des destinées publiques, alors que tout est perdu, que tout s'effondre autour de lui, que de sortir seul des rangs et de dire : Me voici, je suis prêt ; suivez-moi, je vais vous conduire. Je pourrais citer des exemples illustres, je ne dirai pas de défaillance, mais d'hésitations devenues fatales aux nations qui attendaient une direction, et qui ne l'ont point obtenue ; si Washington avait cédé à un respect humain mal entendu, le monde ne verrait pas le prodigieux épanouissement de cette union d'États indépendants qui lui doivent l'existence politique et qui marchent d'un pas rapide et sûr à la tête de la civilisation. Nous aurions une Inde américaine, endormie dans les langueurs de la servitude sur les rivages où la liberté, le travail et la science ont fait naître et font grandir la plus merveilleuse association humaine des temps modernes.

Je m'arrête. Si je voulais vous peindre avec détail la sagesse, la vigueur et la fermeté qui, à l'ombre de ce pouvoir absolu, régénérèrent l'armée américaine, et forcèrent la fortune à revenir sous ses drapeaux, je dépasserais de beaucoup les bornes que j'ai dû me tracer pour cet entretien, et je m'aventurerais dans des explications où mon incompetence militaire m'exposerait à de fâcheuses erreurs.

Je puis dire cependant que cette partie de la vie de notre héros est sans contredit celle où il déploya avec le plus de vigueur et d'éclat les qualités éminentes dont il était doué. Investi d'un pouvoir sans limites, chargé de l'immense fardeau des opérations de la guerre, ayant tout à créer, tout à diriger, tout à contenir, tout à pénétrer de courage, de confiance et d'énergie, il n'eut jamais une heure de faiblesse et se montra constamment maître de lui-même et de ceux auxquels il commandait. Son premier soin fut de réorganiser son armée en assurant les grades des officiers, la solde de la troupe et la durée du service. Les engagements, dans le principe contractés pour six mois, furent portés à deux ans, puis durent se prolonger pendant toute la guerre. Infatigable, vigilant, circonspect et ré-

solu, il se tint sur la défensive tant qu'il ne se crut pas suffisamment sûr de la solidité de son armée; mais, dès le commencement de 1777, il attaquait hardiment l'ennemi, le battait à Trenton, et rappelait ainsi le succès et la confiance dans les rangs américains. A la suite de ce brillant fait d'armes, les renforts arrivaient de tous côtés, il pouvait dégager Philadelphie, et y faire rentrer le Congrès. Ainsi, grâce à sa sagesse et à son habileté stratégique, il avait rétabli les affaires de l'Union; et, quoique l'issue de la lutte fût encore douteuse, il commençait à espérer que la cause nationale triompherait. Peut-être cependant ce grand résultat n'aurait-il pas été obtenu sans l'intervention de la France, qui acheva ce que Washington avait si bien préparé. Chacun des incidents de l'insurrection américaine avait été accueilli en France avec un intérêt enthousiaste. La résistance de citoyens qui faisaient appel au droit pour repousser l'oppression de la mère patrie, leur indomptable fermeté au milieu des plus redoutables épreuves, ce mélange d'austère simplicité et d'habileté profonde, par-dessus tout la grandeur morale de cette révolution qui mettait en relief des vertus antiques, éclairées par les lumières de la philo-

sophie moderne, éveillaient dans les classes élevées de la société les sentiments de la plus ardente sympathie.

Le mouvement de l'opinion fut si vif, que des souscriptions s'organisèrent spontanément, des sommes considérables furent envoyées en Amérique : le jeune et brillant marquis de la Fayette, bravant les défenses de sa famille et les ordres sévères du roi, s'enfuit de Versailles, fréta un navire et vint se mettre à la disposition de Washington, aux côtés duquel il ne cessa plus de glorieusement combattre. Washington n'oublia jamais son généreux dévouement, et lui conserva jusqu'à la fin de ses jours la plus tendre amitié. On en rencontre la touchante expression dans toute sa correspondance. J'en cite un seul extrait, emprunté à une lettre écrite en 1784 : M. de la Fayette venait de retourner en Europe, et son ami lui peignait ainsi les sentiments que lui avait fait éprouver ce départ :

« Au moment de notre séparation, sur la
« route, pendant le voyage, et depuis lors à
« toute heure, j'ai ressenti tout ce que le cours
« des ans, une étroite intimité et votre mérite
« m'ont inspiré d'affection, de considération,
« d'attachement pour vous. Pendant que nos

« voitures s'éloignaient l'une de l'autre, je me
« demandais souvent si c'était pour la dernière
« fois que je vous avais vu ; et malgré mon désir
« de dire non , mes craintes répondaient oui. Je
« rappelais à mon esprit les jours de ma jeunesse,
« et je trouvais que depuis longtemps ils avaient
« fui pour ne plus revenir, que je descendais à
« présent la colline que j'ai gravie pendant ciu-
« quante-deux ans ; car je sais que , malgré la
« force de ma constitution , je suis d'une famille
« où l'on vit peu, et que je dois m'attendre à
« reposer bientôt dans le tombeau de mes pères.
« Ces pensées obscurcissaient pour moi l'horizon
« et répandaient un nuage sur l'avenir ,
« par conséquent sur l'espérance de vous revoir.
« Mais je ne veux pas me plaindre. J'ai eu mon
« jour. »

Oui, ces deux nobles cœurs avaient eu la rare fortune de se rencontrer, de se comprendre, de s'unir — et leur liaison fondée sur une parfaite communauté de grandeur morale, pouvait défier le temps et l'absence. — Le souvenir les emportait l'un et l'autre vers les jours d'enthousiasme où la noblesse française, heureuse de se prodiguer pour une sainte cause, se jetait intrépidement au-devant des hasards qui, dans tous

les cas, ne pouvaient qu'accroître sa légitime renommée de vaillance et d'abnégation. Elle n'était pas non plus indifférente au désir bien naturel d'accroître notre influence au delà des mers, et de diminuer celle de l'Angleterre, notre perpétuelle rivale. Les hommes d'État qui dirigeaient les délibérations du Congrès, comprirent le parti décisif qu'ils pourraient tirer de ces heureuses dispositions.

Franklin fut envoyé à Paris pour essayer la négociation d'un traité d'alliance. On ne pouvait confier une mission plus délicate à un homme plus capable de la faire réussir. Justement populaire par ses découvertes scientifiques, doué au plus haut degré de la bonhomie qui attire les hommes et de la finesse qui les subjugué, Franklin conquit très-vite un ascendant véritable sur les politiques les plus éminents. La mode y ajouta son prestige; l'originalité de ses manières, son esprit à la fois bienveillant et caustique, sa vénérable et belle figure, son goût pour nos mœurs et sa participation aux travaux de nos sociétés scientifiques, en firent, en un instant, l'idole de Paris. On voyait en lui le représentant le plus auguste de la liberté et le patriarche de la philosophie. Il eut l'heureuse

fortune de plaire à tous et de ne blesser personne. Aussi lorsque, en exécution des instructions de son gouvernement, il éleva la voix en faveur de son pays, sa cause était à l'avance gagnée, il put signer, en 1778, un traité d'alliance offensive et défensive dans lequel l'indépendance américaine fut reconnue : c'étaient les préliminaires du traité de 1783.

Il fallut encore cependant cinq années de luttes, de combats et de sacrifices de toute nature pour arriver à cet heureux dénouement. Washington pouvait en être fier, car à lui principalement en revenait la gloire. Le 25 novembre 1783, le dernier soldat anglais quittait New-York, et le grand général adressait à ses troupes et recevait d'elles les adieux les plus touchants. Écoutez la citation de quelques lignes, empruntées au message qu'il adresse à ses frères d'armes. Ce sont les conseils d'un sage et les sentiments d'un grand citoyen :

« De la politique que vont adopter les États
« dépendra leur affermissement ou leur chute.
« Tomberont-ils? Resteront-ils debout? C'est là
« ce qui décidera si la révolution doit être regar-
« dée, en définitive, comme une malédiction ou
« comme un bienfait..... Je n'ai peut-être pas

« le droit d'examiner dans cette lettre si les États
« doivent ou non déléguer des pouvoirs plus
« étendus au Congrès. Qu'il me soit au moins
« permis de dire que, s'ils ne laissaient pas au
« Congrès le libre exercice des prérogatives dont
« il est incontestablement revêtu par la Consti-
« tution, tout tomberait bientôt dans la confu-
« sion et le désordre. Nous apprendrions alors
« qu'il y a un enchaînement naturel et néces-
« saire entre les excès de l'anarchie et les excès
« du despotisme, et que le pouvoir arbitraire
« s'établit sans peine sur les ruines d'une liberté
« qui dégénère en licence. »

Après avoir ainsi soulagé son cœur, il vint au Congrès qui siégeait à Annapolis ; il lui remit ses pouvoirs et ses comptes, et partit pour Mount-Vernon, où il retrouva avec délices les douceurs de la vie privée qu'il aimait avec une passion si sincère.

Il trace lui-même, dans une lettre qu'il écrit à son ami le général Clinton, une charmante peinture de ses émotions, quand il recouvre sa liberté et la pleine jouissance du bonheur domestique. Je voudrais pouvoir vous lire ce document en entier, il faut se borner — écoutez ce fragment :

« La scène est enfin à son terme..... La veille

» de Noël , au soir , les portes de cette maison
« ont vu entrer un homme plus vieux de neuf
« ans que je n'étais quand je les ai quittées.....
« Je commence à me sentir à l'aise et libre de
« tout souci public. J'ai quelque peine à secouer
« ma coutume , en m'éveillant chaque matin ,
« de méditer sur les soins du jour suivant ; et ce
« n'est pas sans surprise qu'après avoir roulé
« bien des choses dans mon esprit , je découvre
« que je ne suis plus un homme public , et n'ai
« plus rien à démêler avec les affaires publiques.
« J'espère passer le reste de mes jours à cultiver
« l'affection des gens de bien , et à pratiquer les
« vertus domestiques..... La vie d'un agricul-
« teur est de toutes la plus délicieuse. Elle est
« honorable ; elle est amusante , et , avec des
« soins judicieux , elle est profitable..... Je ne
« suis pas seulement retiré des emplois publics ,
« je rentre en moi-même. Je puis promener mes
« regards dans la solitude , et marcher dans les
« sentiers de la vie privée avec une vraie satis-
« faction de cœur. Ne portant envie à personne ,
« je suis décidé à être content de tous , et dans
« cette disposition , je descendrai doucement le
« fleuve de la vie , jusqu'à ce que je m'endorme
« avec mes pères. »

Il ne lui était pas permis de réaliser ce vœu. Sa patrie avait encore besoin de son génie, et il ne pouvait lui refuser le sacrifice de ses goûts et de ses intérêts. Du reste, dans sa retraite, il ne demeurait point indifférent aux affaires publiques; non-seulement il en suivait de loin la marche, mais il s'occupait activement de tout ce qui touchait au développement des ressources nationales. C'est ainsi qu'il étudia et proposa un plan de navigation par lequel il utilisait, avec une extrême sagacité, les magnifiques voies de circulation que les rivières fournissent à ce pays, pour en relier les différentes parties. Le Congrès accueillit ses idées avec empressement; il autorisa la formation de grandes compagnies et lui offrit, en récompense de ses travaux, des actions dont il demanda à consacrer la valeur à des améliorations d'utilité publique. Mais ce n'était pas à ces détails que devaient se borner ses services; il devait achever, par la Constitution définitive d'un gouvernement libre et régulier, l'œuvre commencée par ses travaux de guerrier et de négociateur. Un instant cependant, il put croire qu'elle était vouée à une inévitable destruction, tant devint subitement violente la tempête qui soufflait de tous les points de l'ho-

rizon, menaçant d'arracher jusque dans leurs fondements les bases mal assises du nouvel édifice politique que le patriotisme du législateur venait d'élever à l'indépendance de sa patrie. Le désordre des finances était à son comble; le papier des banques discrédité subissait une perte immense; l'armée n'était pas payée de sa solde. Les sociétés populaires prêchaient ouvertement la révolte, le partage des biens et la persécution des riches. Tous les liens de l'administration étaient relâchés à la fois, et il semblait que la généreuse entreprise des grands patriotes américains fût condamnée à un honteux avortement. Une insurrection violente éclata dans le Massachusetts et s'étendit bientôt dans la Pensylvanie. Washington ne cessait de répéter que le seul remède à un mal si profond était l'établissement d'une autorité centrale qui pût faire, sur tout le territoire de l'Union, respecter et exécuter les lois. Son esprit n'en était pas moins épouvanté des terribles éventualités auxquelles son pays était exposé, et souvent il paraissait en désespérer. Il écrivait à sir David Humfreys :

« Dieu de bonté, qu'est-ce que l'homme qu'il
« y ait dans sa conduite tant d'inconsistance et
« de manque de foi? C'était hier que nous ver-

« sions notre sang pour obtenir les constitutions
« sous lesquelles nous vivons, des constitutions
« de notre choix, de notre main! Et maintenant
« nous tirons l'épée pour les renverser! La chose
« est si inconcevable que j'ai peine à la croire
« réelle, et à me persuader que je ne suis pas
« sous l'illusion d'un songe..... En formant
« notre confédération, nous avons eu probable-
« ment trop bonne opinion de la nature hu-
« maine. L'expérience nous apprend que, sans
« l'intervention d'un pouvoir coercitif, les hom-
« mes n'adoptent et n'exécutent pas les me-
« sures les mieux calculées pour leur propre
« bonheur..... Du point élevé où nous étions
« parvenus, être tombés si bas, quelle mortifi-
« cation! En pleurant, comme je l'ai souvent
« fait avec le plus amer chagrin, la mort de
« notre pauvre ami le général Green, je me suis
« demandé naguère s'il n'aurait pas mieux aimé
« lui-même sortir ainsi de ce monde, plutôt que
« d'assister aux scènes que, trop probablement,
« ses compatriotes auront à déplorer. »

Mais ces sentiments bien naturels ne dimi-
nuaient en rien son énergie et sa foi dans l'ave-
nir. Il l'exprimait par de nobles paroles em-
preintes au plus haut degré de l'admirable bon

sens, du respect inaltérable des hautes vérités morales qui ne l'abandonnèrent jamais dans tout le cours de sa longue vie, il disait :

« Je ne puis pas ne pas espérer et croire que
 « le bon sens du peuple prévaudra à la fin sur
 « ses préjugés..... Je ne saurais penser que la
 « Providence ait tant fait pour rien... Le grand
 « Souverain de l'univers nous a conduits trop
 « longtemps et trop loin sur la route du bon-
 « heur et de la gloire, pour nous abandonner
 « au milieu. Par notre folie et notre mauvaise
 « conduite, nous pouvons de temps à autre nous
 « égarer, mais j'ai cette confiance qu'il reste en
 « nous assez de bon sens et de vertu pour que
 « nous rentrions dans le droit chemin avant
 « d'être entièrement perdus. »

Quelle haute raison et en même temps quel secours efficace apporté aux âmes chancelantes trop disposées à reculer devant les obstacles! Quelle leçon pour les présomptueux qui accusent sans cesse le sort, tandis que la plupart du temps ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes! Washington ne se bornait pas à protester contre l'abattement et la légèreté, il agissait. Il conseilla une répression éclatante, et grâce à la rapidité des mouvements des généraux

Lincoln et Schepard, les insurgés furent bientôt repoussés et détruits. Ce n'était point assez, il était nécessaire de prévenir le retour de pareilles catastrophes. Pour cela, il fallait solidement asseoir les institutions établies, et donner au pouvoir central les prérogatives indispensables à la défense de la patrie, à la protection des intérêts généraux, à l'application d'une politique extérieure prudente et résolue. De toutes parts, les esprits sérieux sollicitaient la réunion d'une Convention; le Congrès la décréta, et ce fut à Philadelphie que le siège en fut indiqué. Washington fut appelé à la présidence, il lui fallut une seconde fois abandonner sa douce retraite pour affronter tous les hasards de la vie politique. Il le fit avec tristesse, mais sans rien perdre de sa sérénité ordinaire, défiant de lui-même, plein de foi dans les desseins de Dieu et dans le bon sens de ses compatriotes.

La Convention se réunit le 20 mai 1787, elle n'était composée que de quelques membres. Leurs travaux eurent lieu sans publicité et se terminèrent le 11 septembre par le vote de la Constitution, qui peut être regardée comme le monument le plus achevé de sagesse politique, assurant, par la juste pondération de toutes les forces sociales,

autant de liberté qu'il soit donné à une association humaine de pouvoir pratiquer.

Mais ce ne fut pas sans de longues et souvent violentes contradictions que les législateurs américains parvinrent à mettre à fin cette grande œuvre qui fut plus d'une fois sur le point de chanceler sur sa base. Et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de la puissance de conception des hommes qui prirent part à ces débats, ou du patriotisme qui fit taire leurs intérêts provinciaux, et les détermina à sacrifier toutes les considérations particulières à l'intérêt général. A Washington revient surtout l'honneur de cette grande et belle victoire. La justesse et la fermeté de ses vues, son inaltérable sérénité, la douceur par laquelle il tempérerait l'inflexibilité de ses principes, apaisèrent les irritations personnelles, prévinrent les discordes et conduisirent par degrés les esprits à la conciliation, de laquelle sortit la Constitution définitive. Pendant le cours de ces délibérations, les partisans de la monarchie défendirent leur principe avec une extrême force ; ils croyaient le rendre plus acceptable en le plaçant sous la sauvegarde du génie et de la vertu de Washington, naturellement désigné à l'élection de ses concitoyens, il repoussa hau-

tement ces ouvertures et ne dissimula pas l'indignation qu'il en ressentait. Je ne veux pas, malgré leur haut intérêt, mettre sous vos yeux les pièces de ce mémorable incident; je ne résiste pas néanmoins au plaisir de le caractériser par la lettre du colonel Lewis, et la réponse qu'elle motiva :

« De tous les gouvernements, écrivait le colonel, le gouvernement républicain est le moins stable, le moins capable de garantir les droits, l'indépendance et la propriété des citoyens. Avec la République, l'Amérique ne deviendra jamais une nation. L'expérience nous apprend que la forme du gouvernement anglais est la meilleure. Les efforts de l'armée n'ont été puissants que parce qu'elle était soumise à un seul chef. Dès que les avantages d'un gouvernement mixte auront été montrés au peuple, il adoptera cette forme de gouvernement, il reconnaîtra que ce génie qui nous a fait traverser si glorieusement, si victorieusement les difficultés en apparence insurmontables, que ces grandes qualités qui ont mérité et obtenu l'estime de tous et la vénération de l'armée, sont destinés à nous conduire bien mieux encore dans les sentiers plus faciles de la paix.

« Certaines gens ont établi une liaison si intime
 « entre l'idée de monarchie et celle de tyrannie
 « qu'il semble difficile de les dégager l'une de
 « l'autre. Peut-être serait-il nécessaire de donner
 « un titre plus modeste, en apparence, au chef
 « de la Constitution que je propose. Cependant,
 « si tout le reste était une fois réglé, on pourrait
 « invoquer de bien fortes raisons pour admettre
 « le titre de roi. »

Washington prit aussitôt la plume et répondit :
 « C'est avec un mélange de surprise et de dou-
 « leur que j'ai lu attentivement les pensées que
 « vous m'avez soumises. Soyez-en bien sûr,
 « monsieur, aucun événement dans le cours de
 « cette guerre ne m'a autant affligé que d'ap-
 « prendre, par vous, que de telles idées cir-
 « culent dans l'armée. Je dois les regarder avec
 « horreur, et les condamner sévèrement. Quant
 « à présent, elles resteront renfermées dans mon
 « sein, à moins que de nouvelles manifestations
 « n'en rendent la révélation nécessaire. Je cher-
 « che en vain ce qui dans ma conduite a pu
 « encourager une proposition qui, à moi, me
 « semble grosse des plus grands malheurs qui
 « puissent fondre sur mon pays. Si je ne me fais
 « illusion sur moi-même, vous ne pouviez trou-

« ver personne à qui vos plans fussent plus désa-
« gréables. »

Vous me pardonnerez certainement, messieurs, de m'être un instant arrêté à cet émouvant épisode ! Quel grand spectacle que celui du désintéressement d'un homme de bien repoussant avec indignation le pouvoir suprême que tant d'ambitieux, rois, princes, capitaines, n'hésitent pas à conquérir, même au prix des plus insolents forfaits et des plus irréparables malheurs ! Du reste, ce n'était pas seulement par la naturelle élévation de sa vertu que Washington écartait de sa tête la couronne que ses compatriotes voulaient y déposer ; il avait la conviction que la forme républicaine seule pouvait assurer la prospérité de l'Union, et c'était par amour du bien public qu'il se réjouissait de la voir adoptée.

« Que vont dire, écrivait-il, les hommes qui
« prétendaient que nous étions hors d'état de
« nous gouverner nous-mêmes ? Ils verront que le
« républicanisme n'est point le fantôme d'une
« imagination malade. Au contraire, sous au-
« cune autre forme de gouvernement les lois ne
« sont mieux défendues, la liberté et la pro-
« priété mieux garanties, et le bonheur plus effi-
« cacement dispensé à l'humanité. »

Heureusement pour l'Amérique, ses sages avis prévalurent, et la constitution républicaine fut décrétée. Seule, elle pouvait assurer le développement de la Confédération. Les prodiges véritables accomplis sous cette forme de gouvernement depuis moins de cent ans ont complètement justifié les prévisions de ses législateurs. Peut-être cependant ces progrès eussent-ils été moins rapides, moins sûrs et moins brillants, si la première magistrature de la république naissante n'eût pas été confiée aux mains du grand homme qui en était le vrai fondateur. Washington fut élu par 69 suffrages sur 69 votants. L'hommage était mérité, il ne pouvait pas s'y soustraire, il accepta le lourd fardeau avec la simplicité, le courage et l'abnégation qu'il a montrés dans toutes les circonstances de sa vie.

Son immense réputation et la vénération si légitime dont il était entouré devaient lui être d'un grand et salutaire secours pour surmonter les difficultés considérables qu'il rencontra dans l'exercice de sa charge. Outre l'organisation intérieure des États, la lutte contre les partis et toutes les mesures destinées à favoriser la colonisation et le commerce, il eut à tenir d'une main ferme le gouvernail au milieu des orages suscités par les

commotions qui éclatèrent en Europe. Sa conduite vis-à-vis de la France livrée à une révolution sans précédent était particulièrement délicate. Il eut l'art de ménager son alliée tout en conservant une stricte et constante neutralité. Il jugeait avec une rare sagacité les événements dont notre patrie était le théâtre, sans se laisser ni exalter ni décourager : il y voyait quelquefois des raisons de s'attrister, jamais de désespérer.

Peut-être était-il moins ferme contre les injustes attaques, les basses calomnies par lesquelles d'infatigables adversaires ne cessaient d'entraver son gouvernement. Il avait de la peine à contenir les sentiments d'amertume que ces excès faisaient naître en lui. D'ailleurs les années commençaient à lui être pesantes ; il écrivait à Jefferson en 1791 :

« Je me sens vieillir. Ma santé est moins
« ferme ; ma mémoire, qui a toujours été mau-
« vaise, s'affaiblit, et peut-être ceux qui m'en-
« tourent remarquent-ils dans mes autres facultés
« une décadence dont je ne me rends pas compte
« moi-même. Cette crainte me tourmente ; mon
« activité est diminuée ; les affaires sont deve-
« nues pour moi un fardeau, le calme et la re-

« traite une passion..... Personne n'a plus que
« moi en dégoût les cérémonies de ma charge ;
« je ne puis trouver nul plaisir dans l'exercice
« de mes fonctions ; je ne suis heureux que chez
« moi, et mes affaires m'y appellent. Ma pré-
« sence n'est plus nécessaire ici. Il y en a bien
« d'autres qui peuvent faire ce que je fais, aussi
« bien et mieux que moi..... Quant au mécon-
« tentement dont on parle, on a poussé beau-
« coup trop loin les soupçons contre un certain
« parti..... Il n'y a pas, dans tous les États-
« Unis, dix hommes dont l'opinion vaille quel-
« que chose, qui songent à transformer le gou-
« vernement en monarchie.... Mes inquiétudes
« à moi ont une autre source. Le vrai danger
« qui nous menace, c'est l'anarchie. Les publi-
« cations récentes, surtout celles du journal de
« Freucan, semblent faites en vue d'exciter de
« l'opposition contre le gouvernement. D'après
« les renseignements que m'envoie le général
« Hand, ils n'ont que trop bien réussi dans la
« Pensylvanie, contre la loi sur les contributions
« indirectes. Ils travaillent à amener une rupture
« de l'Union, la plus affreuse de toutes les cala-
« mités. Qu'on ne l'oublie pas, tout ce qui tend
« à produire l'anarchie tend à nous pousser vers

« le gouvernement monarchique. Je regarde les
« attaques de ces journaux comme dirigées con-
« tre ma personne ; car il faudrait être bien fou
« pour avaler les petites douceurs qu'ils me jet-
« tent de temps à autre. En condamnant l'ad-
« ministration du gouvernement, on me con-
« damne : car, si l'on croit que des mesures sont
« adoptées contre mon avis, il faut supposer
« que je suis, ou trop négligent pour y faire
« attention, ou trop stupide pour les com-
« prendre. »

Ce fut surtout à l'occasion du traité conclu avec l'Angleterre en 1798 et qui délivrait les États-Unis de la menace d'une guerre prête à éclater, que Washington fut l'objet des plus indignes invectives. L'opposition voulait faire annuler le traité, elle réclamait violemment la communication des pièces qui avaient préparé et fait aboutir la négociation. Washington les refusa en invoquant la Constitution : il fit maintenir son droit, mais il eut à braver les plus grossières insultes.

« Je n'ai rien à dire, écrivait-il à ce sujet, j'ai
« fait voir mon sentiment sur le traité en le rati-
« fiant. Les principes en vertu desquels j'ai donné
« ma sanction ont été rendus publics. Je regrette

« la diversité des opinions. Mais si quelques qua-
« lités, manifestées dans le cours d'une vie lon-
« gue et difficile, m'ont valu quelque confiance
« de mes concitoyens, qu'ils soient persuadés
« qu'elles n'ont point péri en moi, et qu'elles
« continuent à s'exercer dans toute occasion où
« seront engagés l'honneur, le bonheur et la
« sûreté de notre commune patrie.

« Je ne croyais pas, je n'imaginai pas, jus-
« qu'à ces derniers temps, qu'il fût, je ne dis
« pas probable, mais possible que, pendant que
« je me livrais aux plus pénibles efforts pour
« établir une politique nationale, une politique à
« nous, et pour préserver ce pays des horreurs
« de la guerre, tous les actes de mon adminis-
« tration seraient torturés, défigurés de la façon
« à la fois la plus grossière et la plus insidieuse,
« et en termes si exagérés, si indécents, qu'à
« peine pourrait-on les appliquer à un Néron, à
« un malfaiteur notoire, ou même à un filou vul-
« gaire. Mais en voilà bien assez. J'ai déjà été
« plus loin que je ne projetais dans l'expression
« de mes sentiments. »

Il n'en remplit pas moins son devoir jusqu'au
bout. Il avait accepté sa réélection à la prési-
dence; pouvait-il faire autrement, lui qui avait

soutenu au congrès et appuyé la règle de la rééligibilité par ces sages paroles :

« Je ne puis découvrir quel avantage il pour-
« rait y avoir à nous priver des services d'un
« homme qui, dans quelque grande crise, serait
« peut-être universellement regardé comme le
« plus capable de servir le public..... Il n'y a
« pas, suivant moi, le moindre danger que le
« président puisse jamais, par aucune intrigue
« praticable, se maintenir un seul instant dans
« ses fonctions, et encore moins s'y perpétuer, à
« moins que ce ne fût au dernier degré de la
« corruption morale et de la dépravation poli-
« tique. Et alors, toute autre sorte de domi-
« nation aurait autant de chances de triomphe.
« Quand un peuple est devenu incapable de se
« gouverner, et prêt pour un maître, il n'im-
« porte d'où le maître vient. »

Mais quand on voulut lui conférer pour la troisième fois l'honneur de la réélection, il le déclina absolument et prit congé de ses concitoyens par cette noble et touchante déclaration, qui était la peinture exacte de ses sentiments et qui devrait être l'objet de l'étude et de l'enseignement de tous les hommes publics :

« En vous offrant, mes chers concitoyens, ces

« conseils d'un vieil ami dévoué, je n'espère pas
« qu'ils produisent l'impression forte et durable
« que je souhaiterais, ni qu'ils répriment le cours
« ordinaire des passions, ni qu'ils empêchent
« notre peuple de suivre la carrière jusqu'ici
« marquée à la destinée des peuples. Mais, si je
« puis me flatter qu'ils feront quelque bien,
« même partiel et passager, qu'ils contribueront
« quelquefois à modérer les fureurs de l'esprit de
« parti, et à mettre mon pays en garde contre
« les menées de l'intrigue étrangère et les impos-
« tures du faux patriotisme, cette seule espé-
« rance me dédommagera amplement de ma
« sollicitude pour votre bonheur, unique source
« de mes paroles.....

« Bien qu'en repassant les actes de mon ad-
« ministration je n'aie connaissance d'aucune
« faute d'intention, j'ai un sentiment trop pro-
« fond de mes défauts pour ne pas penser que
« probablement j'ai commis beaucoup de fautes.
« Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur
« le Tout-Puissant d'écarter ou de dissiper les
« maux qu'elles pourraient entraîner. J'empor-
« terai aussi avec moi l'espoir que mon pays ne
« cessera jamais de les considérer avec indul-
« gence, et qu'après quarante-cinq années de

« ma vie dévouée à son service avec zèle et droi-
« ture, les torts d'un mérite insuffisant tom-
« beront dans l'oubli, comme je tomberai bientôt
« moi-même dans les demeures du repos.

« Confiant dans cette bonté de mon pays, et
« pénétré pour lui d'un amour ardent, bien na-
« turel de la part d'un homme qui voit dans cette
« contrée sa terre natale et celle de ses ancêtres
« pendant plusieurs générations, je me complais
« d'avance dans cette retraite où je me promets
« de partager sans trouble, avec mes conci-
« toyens, le doux bienfait de bonnes lois sous
« un gouvernement libre, objet toujours favori
« de mes désirs, et heureuse récompense, je
« l'espère, de nos soucis, de nos travaux et de
« nos dangers mutuels. »

Puis, enfermé dans sa belle retraite de Mount-Vernon, il s'y consacre exclusivement à ses affaires et à sa famille. Il y jouit sans réserve de ses travaux ; il suit avec une joie patriotique les progrès qui s'accomplissent à l'ombre de la constitution qu'il a si puissamment contribué à fonder. Il nous donne lui-même le programme de cette existence si pleine et si douce, où il continue, sans en rien retrancher, la pratique des vertus qui ont fait son honneur et sa gloire.

C'est à un ami qu'il adresse ces lignes charmantes :

« Je vous dois plusieurs lettres. N'importe !
« continuez à m'écrire comme si je vous répon-
« dais. Vous êtes à la source des nouvelles ; vous
« avez beaucoup de choses à raconter ; mais moi ,
« qu'aurais-je à dire qui pût instruire ou amuser
« un secrétaire de la guerre à Philadelphie ,
« sinon que je me lève avec le soleil ; que lorsque ,
« à cette heure matinale , je ne trouve pas mes
« journaliers en place , je leur envoie des mes-
« sages pleins de tristesse sur leurs indispositions ,
« et que , lorsque j'ai mis en mouvement tous ces
« rouages , je continue mon inspection générale ;
« et plus je regarde , plus je vois combien sont
« profondes les blessures qu'ont faites à mes
« bâtiments une absence et une négligence de
« huit ans. Vient le déjeuner , vers les sept heures ,
« à peu près au moment où vous prenez congé
« de madame Mac Henry ; le déjeuner fini , je
« monte sur mon cheval , et je fais le tour de mes
« fermes , ce qui m'occupe jusqu'à l'heure de
« s'habiller pour le diner. Il se passe bien rare-
« ment un jour sans que j'y voie paraître des
« visages étrangers. On vient , dit-on , par respect
« pour ma personne , et vraiment le mot de

« curiosité ne serait-il pas plus à sa place ? Que
« cela ressemble peu à la société d'un petit
« nombre d'amis gaiement réunis autour d'une
« bonne table ! Le temps consacré au dîner,
« puis une promenade, puis le thé, m'amènent à
« l'aube du jour que donnent les flambeaux.
« Quand je n'ai personne à entretenir, je prends
« toujours à l'avance la résolution de m'enfermer
« dans mon cabinet pour répondre aux lettres
« que j'ai reçues, dès que la lueur vacillante des
« bougies aura remplacé l'éclat du grand lumi-
« naire. Mais, quand viennent les bougies, je
« me sens fatigué, peu disposé au travail, et je
« me dis que ce sera assez tôt le lendemain. Le
« lendemain arrive, et avec lui les mêmes raisons
« d'ajournement, et ainsi de suite. Ceci vous
« explique comment il se fait que votre lettre soit
« restée si longtemps sans réponse. Je vous ai
« donné l'histoire d'un jour ; elle vous suffira
« pour toute une année, et je suis persuadé que
« vous ne m'en demanderez pas une seconde
« édition. Peut-être serez-vous frappé de ne voir
« aucun instant consacré à la lecture dans cette
« distribution de ma journée. La remarque serait
« juste ; je n'ai pas ouvert un livre depuis que je
« suis rentré chez moi, et je n'aurai guère le

« temps de le faire tant que je n'aurai pas ren-
« voyé mes ouvriers, ce que je ne ferai proba-
« blement que lorsque les nuits seront devenues
« plus longues, et alors je serai, peut-être, à lire
« le livre du jugement dernier. »

Comme il le dit lui-même, les visiteurs ne lui manquaient pas. Il les accueillait toujours avec une extrême courtoisie et leur livrait avec une bonhomie qui n'était pas toujours exempte de malice les secrets du calme dont il jouissait. Le duc d'Orléans, alors chassé de sa patrie, eut l'honneur d'être reçu par lui.

« Comment, général, lui demandait-il un jour,
« pouvez-vous vous lever de si grand matin ? —
« Je puis me lever de grand matin parce que je
« dors bien ; et sachez ceci, je dors bien parce
« que je n'ai jamais écrit une ligne sans me
« figurer que je la voyais imprimée. »

Ce fut dans sa chère et douce retraite qu'au milieu des siens, environné de respects, d'affection et de tendresse, il fut surpris par la mort qui, en deux jours, l'enleva au monde, le 14 décembre 1799. Il croyait d'abord n'avoir à combattre qu'un simple refroidissement : la veille, pendant une longue course à cheval, il avait été exposé aux rafales d'une pluie glacée. Au

bout de quelques heures, il comprit la gravité de son mal et en accepta les conséquences fatales avec une inaltérable douceur. Il n'avait pas besoin de régler ses affaires, toujours en ordre, ni de se mettre en paix avec sa conscience, toujours pure. Il conversa avec ses proches jusqu'à ce que la voix lui manquât; et, à ce moment suprême, laissant tomber la main qu'il avait ramenée sur sa poitrine, il concentra sa dernière pensée dans un dernier sourire, et rendit à Dieu une des plus grandes âmes qui soient jamais sorties de son souffle éternel.

« Est-il parti ? » demanda madame Washington d'une voix ferme et recueillie. Les assistants restaient mornes et silencieux. « C'est bien, » reprit-elle, « tout est fini ; je le suivrai bientôt ; je n'ai plus d'épreuves à traverser. »

Deux ans après elle allait le rejoindre.

Ainsi s'éteignit dans sa soixante-huitième année ce noble héros qui occupe dans l'histoire une des places les plus hautes et les plus glorieuses. Nul n'est tenté de la lui disputer, car il y est protégé non-seulement par l'éclat incomparable de ses vertus, mais encore par les constantes faveurs de la fortune qui, sans lui ménager les épreuves, semble l'avoir pris par la main pour le guider, le sou-

tenir et le faire triompher. Sans doute ces succès qui ne se sont jamais démentis depuis le commencement jusqu'à la fin de sa longue et laborieuse carrière, sont dus principalement à l'usage qu'il a su faire de ses éminentes qualités. En les appliquant sans relâche au bien, en ne se laissant pas détourner un jour, je pourrais dire une heure, de la ligne austère du devoir, il a acquis la puissance la plus prodigieuse à laquelle l'homme puisse atteindre. Il faut cependant reconnaître qu'il a été servi par les événements, tandis que d'autres, qui pourraient lui être comparés, en ont été accablés. Il a eu le bonheur d'être l'instrument et le chef d'une révolution légitime dans son principe, éclatant au sein d'un pays vierge, ayant pour théâtre de vastes contrées, pour champions des hommes éclairés, courageux, modérés, pour adversaires des ennemis éloignés, pour premier rempart l'étendue de la mer et des déserts inaccessibles. Toutes les conditions favorables se sont réunies pour le conduire au faite de la gloire, et pour assurer à sa nation une durable et féconde indépendance. Mais ce qu'on peut, ce qu'on doit affirmer, c'est que tous ces avantages fussent demeurés stériles sans sa vertu : c'est elle qui les a reliés en un faisceau et

qui les a vivifiés ; c'est donc à elle que nous devons rendre hommage, car elle n'a pas seulement fondé au delà de l'Atlantique une civilisation dont l'épanouissement ouvre devant la vieille Europe une carrière indéfinie de prospérité, elle est restée, elle restera jusqu'à la fin des temps comme le plus grand enseignement qui puisse être donné à l'homme, comme la lumière la plus pure qui l'éclaire et le guide à travers les écueils de la vie.

Un mot encore pour vous remercier de la bienveillante hospitalité qui m'a permis de me faire l'interprète des sentiments qu'éveille en vous le culte rendu à une mémoire si haute et si pure. Je ne me flatte pas de les avoir fidèlement traduits, mais ce qui me rassure, c'est que, pour bien comprendre la grandeur et la portée de ce modèle des vertus civiques, vous n'avez eu besoin que de descendre en vous-mêmes et de vous souvenir de vos ancêtres. Sans doute, il est juste d'honorer le courage, la constance et la sagesse des colons américains qui ont arraché leur nouvelle patrie au joug de l'Angleterre, mais leur exemple ne nous ramène-t-il pas à ceux qui vous ont directement précédés, qui ont

habité cette terre où ils ont avec leur sang jeté les semences de la liberté? Ce n'était pas contre des ennemis éloignés qu'ils avaient engagé la lutte, c'était avec des seigneurs bardés de fer, des princes puissants, avec des monarques exerçant une autorité despotique, avec des prélats possédant la plénitude du gouvernement civil. Dieu seul peut savoir ce qu'il leur a fallu d'héroïsme et de sacrifices pour faire reconnaître et maintenir les franchises qu'ils vous ont laissées. Honorons-les donc aussi! bénissons leur mémoire! mais surtout efforçons-nous de les imiter. Nous n'avons plus à braver les mêmes dangers; cependant les obstacles qui s'opposent à l'achèvement de leur œuvre sont encore nombreux et puissants: attaquons résolument l'ignorance, les fausses conceptions, les préjugés d'un autre âge, l'insolente prétention de faire retourner les sociétés en arrière et d'asservir l'esprit humain sous le joug d'un pouvoir que la raison désavoue. Ne dites pas : c'est une vaine entreprise, elle échouera. L'homme n'a pas le droit de tenir ce langage : infatigable lutteur, il ne lui est pas permis de se reposer un jour; et, de même que l'ivraie étouffe la moisson, l'erreur et la violence viennent bientôt détruire les conquêtes morales

qu'il ne défend pas. Nous ne devons pas cesser un jour de croire et de combattre, la victoire de la vérité est à ce prix. Je puis tenir ce langage, car je n'ai rien à démentir, rien à rétracter : à une époque malheureuse où le fantôme de la conquête apparaissait à votre frontière, j'ai essayé de le prendre corps à corps et de le faire reculer, sans craindre les sarcasmes, l'impopularité et les calomnies. Aujourd'hui il est évanoui ; au prix de quels malheurs, ceux-là seuls le savent qui les ont éprouvés et qui portent le deuil de la patrie ! Mais au moins ils ont le droit d'espérer un meilleur avenir et d'y travailler de tous leurs efforts. Pourquoi n'exprimerais-je pas ici ma confiance ? Après avoir été menacés par la France impériale, vous êtes défendus par la France libérale. Pourquoi ne lui ouvririez-vous pas vos cœurs ? Pourquoi ne prendriez-vous pas votre revanche en exerçant sur elle le droit de conquête, non par vos bataillons, mais par vos idées, par vos exemples ? En apprenant de vous à pratiquer la liberté avec modération et sagesse, en mêlant nos rangs aux vôtres, nous accomplirons l'œuvre de la civilisation européenne ; nous formerons la ligue sur le drapeau de laquelle la liberté, la science et le droit inscrivent leur pro-

gramme ; nous préserverons nos successeurs des régimes de despotisme et de violence. Ce sera le plus bel hommage que nous puissions rendre aux défenseurs des grands principes sur lesquels repose tout l'édifice des sociétés humaines, à Washington, aux nobles et vaillants bourgeois des Flandres et du Brabant : ils tressailleront au fond de leurs tombes en reconnaissant leur âme dans le dévouement de leurs dignes enfants.

DE LA CONDITION DES FEMMES

DANS LES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

DE LA CONDITION DES FEMMES

DANS LES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES

DISCOURS

PRONONCÉ AU CERCLE ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE
ET LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES

Le samedi 4 avril 1874

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je me propose, ce soir, d'examiner avec vous quelle doit être la condition des femmes dans les sociétés démocratiques modernes, par quelles mœurs, par quelles habitudes sociales et par quelles institutions leur influence peut être exercée d'une manière efficace et bienfaisante. Ai-je besoin de dire l'intérêt d'un pareil sujet et l'attrait par lequel il nous invite, si ce n'est à l'approfondir. au moins à indiquer ses principaux aspects? Parler du rôle des femmes dans le monde, c'est faire l'histoire de nos plus

douces, de nos plus fortes émotions; c'est recueillir les échos de nos cœurs, c'est éclairer ce qu'il y a de plus suave, de plus puissant et quelquefois de plus troublé dans notre vie intime. Rapprocher ce rôle de celui de l'État, comparer l'existence publique et celle du foyer, montrer le lien délicat, mystérieux, mais certain qui les unit, c'est toucher à un problème dont l'examen exigerait non pas une simple conférence, mais un livre tout entier; livre d'autant plus attachant que, sur chacune de ses pages, nous retrouverions un soupir échappé de notre sein, une larme tombée de nos yeux, un rayon d'espérance brillant sur notre avenir et nous guidant au milieu des épreuves qui, malheureusement, ne sont épargnées à aucune créature humaine ici-bas. En réalité ce livre serait le résumé, la substance des annales de l'humanité. En effet, quand on veut découvrir les causes profondes des événements qui s'accomplissent et dont la succession forme l'histoire des peuples, on reconnaît que leur explication se rencontre toujours dans l'état moral des sociétés où ils se produisent. Le hasard y tient moins de place qu'on ne se le figure d'ordinaire. Les caractères exceptionnels, les catastrophes impré-

vues ne sont que les symboles, les résultantes des faits multiples, répétés, procédant d'un ordre de chose général avec lequel ils demeurent en corrélation inévitable. Si cela est vrai, on a raison de dire que les peuples ont toujours les institutions qu'ils méritent. Ces institutions viennent d'eux, elles sont leur image, le miroir où leurs mœurs se réfléchissent. Étudier les lois en faisant abstraction des hommes et des temps serait donc une chimère; prétendre les réformer sans toucher aux règles de conduite intérieure serait une folie pareille à celle des Danaïdes. Rien n'est plus légitime que de prendre ces règles de conduite pour base de l'amélioration des institutions publiques, en les rapprochant le plus possible du respect de la justice et du droit, de la saine et féconde liberté dans les rapports privés des hommes entre eux. Le législateur, le philosophe et l'homme d'État, fidèles à cette méthode, seront sûrs de ne pas s'égarer, et ils arriveront certainement au succès si, évitant à la fois les rêveries et la violence, ils savent ménager les transitions et ne demander au progrès que ce qui peut être compris par la génération à laquelle il s'impose.

Je ne crois pas qu'on pût accuser de trans-

gresser cette règle de sagesse celui qui se préoccuperait, en les rapprochant, de la démocratie et de l'influence que les femmes peuvent exercer. Vous allez voir combien ces deux idées sont liées entre elles, et combien est évidente la nécessité de distinguer la nature de chacune d'elles ainsi que leurs points de contact.

Toutefois, je suppose comme hors de contestation ces deux propositions, savoir : celle qui consiste à affirmer la prédominance, la légitimité et la force de la démocratie, et celle qui établit l'égalité morale entre les deux sexes. Qui oserait, au milieu de toutes les compétitions qui agitent le monde, de toutes les prétentions ou fondées ou chimériques qui s'y produisent, qui oserait, dis-je, contester à la démocratie les titres certains qui en font le candidat le plus accrédité à la souveraineté universelle? Elle a des ennemis puissants et résolus, je le sais; on lui dit : Vous êtes née d'hier; le théâtre sur lequel vous paraissez est encore bien restreint. Cela est vrai. Elle peut redouter des défaites, peut-être même de trop promptes, et de trop complètes victoires; elle est la plante qui brise son germe, faible, menacée, exposée à mille vicissitudes. On peut dire d'elle, comme du

grain de sénevé, qu'elle deviendra un arbre immense sous le dôme duquel les générations futures trouveront l'ombre, la fraîcheur, le repos. N'en soyez pas surpris; si l'on creusait le sol où elle s'implante, on y trouverait des germes nombreux et profonds qui prouvent son énergique vitalité et son infaillible développement. Quel a été le levier à l'aide duquel la monarchie a renversé la féodalité? C'est la démocratie. Comment s'est installée l'Église? comment ses doctrines se sont-elles répandues dans le monde entier? Par la démocratie. A qui a été dû le développement progressif de la liberté humaine? A la démocratie. Qui a favorisé par une généreuse impulsion le rayonnement des sciences? La démocratie. Qui a conservé les libertés municipales, ce berceau de la liberté moderne? La démocratie. Si donc ses titres officiels sont récents, ses archives sont anciennes et vénérables, et on doit la saluer comme la puissance qui prendra possession du monde, à la condition qu'elle soit modérée et sage, qu'elle s'abstienne de tout arbitraire, de toute violence. La flatter serait une faiblesse inexcusable; la nier, une ridicule et impuissante folie.

Il faut donc s'efforcer de nous y accommoder,

et travailler à la régler, à la contenir et à la diriger. L'influence des femmes y contribuera puissamment. J'ai dit que préalablement il fallait supposer résolue la question de leur égalité morale et civile. Quant à l'égalité morale de la femme et de l'homme, elle est évidente, elle ne peut rencontrer ici d'adversaire sérieux. Mais je ne parlerais pas avec la même assurance, si nous étions moins vieux de quelques siècles. Je vous fatiguerais par une longue et stérile nomenclature, si je voulais mettre sous vos yeux les noms et les écrits de tous les philosophes, de tous les penseurs qui ont essayé de faire de la femme un être inférieur. Les Pères du concile de Màcon ont été jusqu'à lui refuser une âme. C'était trancher la question par le pied. Même à l'heure actuelle, si je voulais franchir les frontières de l'Europe, je rencontrerais, tout près de nous, de nombreuses contrées abaissées par l'application dégradante de cette étrange doctrine. Permettez-moi de ne pas m'y arrêter; je veux rester dans l'époque où je suis, dans le pays dont j'examine les institutions. L'égalité morale ne peut plus être contestée. Quant à l'égalité civile, elle est encore à conquérir. Beaucoup d'esprits sages, sincères, qui se regardent comme très-libéraux

s'irritent à la pensée qu'un tel principe puisse prévaloir. Si j'examinais les raisons invoquées par eux, il me serait facile de montrer qu'elles ne touchent pas au fond des choses, qu'elles sont de véritables expédients d'ordre public, je pourrais dire de police, et qu'on ne va pas au delà pour condamner une vérité morale dont le bon sens, la justice et l'intérêt social réclament l'application. Je ne suis pas ici un révolutionnaire prêchant des théories qui doivent troubler le monde. Celle que je développe tend au contraire à rendre l'ordre plus stable en lui donnant pour fondement l'éternelle justice. Je n'ai pas oublié ce que peut produire la raillerie, surtout quand elle est injuste, non plus que les épi-grammes d'un goût plus que douteux à l'aide desquelles on espère quelquefois compromettre les meilleures causes en les livrant au ridicule ; nos adversaires ne les épargnent pas, et ce sont eux qui ont dit un jour : sachez où l'on vous mène ; les femmes vont tout envahir et voyez comme elles se tireront des fonctions publiques : le bel effet que feront un régiment de cuirassiers en couches, et la cour de cassation sur son siège donnant à teter à ses nourrissons !

Je laisse au sexe fort la satisfaction de ses pré-

rogatives physiques et de sa puissance politique. C'est le cœur, l'esprit, la nature morale de la femme que je veux interroger, et dans lesquels j'espère trouver un utile auxiliaire du développement social et politique.

A ce point de vue, j'ai pour moi l'évidence, la justice et le bon sens. La femme et l'homme ne sont qu'un seul et même être, et ce n'est pas par une pauvreté de notre langue qu'un seul mot exprime leur réunion. Pour le prouver, je n'ai pas besoin d'arguments physiologiques : je veux rester dans le domaine moral, je pourrais dire religieux. J'invoque le Livre des livres, et tout en réservant les droits de la science, je demande à son admirable introduction, la Genèse, la clarté qui doit me diriger. Nous sommes à l'origine des temps ; l'univers va sortir des mains de son Créateur ; la lumière, le firmament apparaissent. Le chaos se discipline et s'organise ; les eaux et les terres se séparent et reçoivent les millions d'habitants qui doivent les peupler. Leurs richesses cachées, leur ineffable parure extérieure viennent compléter l'œuvre sublime. Toutes ces merveilles ne suffisent pas. Il faut au-dessus d'elles une intelligence qui les comprenne, un cœur qui puisse éprouver le sentiment de

reconnaissance réfléchie pour son auteur, un souffle divin enfermé dans un organisme docile qui perfectionne et continue la pensée éternelle. L'homme est créé à l'image de Dieu ; toutes les créatures défilent devant lui, il les nomme, les reconnaît ; il prend possession du monde, son domaine. Ne pouvait-il pas s'y multiplier sans un autre lui-même ? Le mystère de la création sans cesse renouvelée ne pouvait-il pas s'opérer par des phénomènes sans analogie avec ceux que nous connaissons, et qui auraient supprimé le concours d'un être à la fois semblable et différent ? Les savants enseignent la probabilité des générations spontanées ; un physiologiste célèbre n'a pas craint d'affirmer que la science est arrivée à un tel perfectionnement d'analyse et de reconstitution de l'organisme humain, qu'il ne se passera pas beaucoup de temps avant que les laboratoires fournissent un être ayant tous les caractères physiques et toutes les facultés de l'homme. Si les savants se flattent d'enfanter de semblables merveilles, s'ils rêvent, nouveaux Pygmalions, d'animer la statue sortie de leurs mains, il n'est pas téméraire d'admettre que l'auteur de toutes choses aurait pu régler tout autrement qu'elles ne le sont les conditions de la reproduction. Il ne

l'a pas voulu, il a fondé la perpétuité de l'être sur la grande loi de l'attraction, tout y obéit dans la nature; la moindre molécule s'agite dans son isolement et cherche celle à laquelle elle doit s'unir. Tout est mouvement, tout est tressaillement, tout est amour: c'est la loi divine. Dès lors, vous avez compris ce qu'il y a d'élevé, même au point de vue de la science, dans cette parole naïve prêtée à Dieu: « *Non est bonum hominem esse solum.* » Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Des mêmes mains qui avaient fait l'homme est sorti sa compagne, éclatante de grâce, d'innocence et de beauté, placée à côté de lui pour diminuer le fardeau de ses douleurs. La femme n'est pas, comme disait Milton, le plus beau défaut de la nature; elle en est la dernière perfection, elle est le couronnement de sa force et de sa grandeur. C'est donc bien le même être sous deux formes différentes. La Bible le dit expressément: *Marem et feminam fecit eos.* Plus bas, Dieu définit exactement le rôle de la femme sur la terre, quand il dit: Elle sera l'aide de l'homme: « *Faciamus ei adiutorem simile sibi.* » Oui, son aide, son semblable, sa perfection, comme lui créée à l'image de Dieu, ils sont un et deux, ils se complètent l'un par

l'autre dans leur différence et leur similitude. L'un et l'autre, doués d'une âme immortelle, intelligents, aimants, passionnés, subissant les mêmes entraînements, également libres de faire le bien ou le mal et, par suite, également responsables. Le récit de la Bible ne tarde pas à nous le montrer. La femme transgresse les ordres de Dieu, elle est immédiatement frappée, et sa punition est la preuve qu'elle aurait pu éviter la faute dans laquelle elle est tombée. Mais pourquoi a-t-elle été traitée plus durement que son époux ? Respectant toute croyance et ne voulant cependant pas abdiquer ma raison, je ne juge pas cette inflexible sévérité, je la constate en réservant mes opinions et mes sentiments. C'est sur la femme que Dieu fait peser l'anathème en l'écrasant par cette impitoyable malédiction : « *Multipliebo ærumnas tuas et conceptus tuos ; in dolore paries filios et sub viri potestate eris ; et ipse dominatur tui.* » « Je multiplierai tes chagrins ; tu enfanteras tes fils dans la douleur ; tu seras sous la puissance de ton époux et il te dominera. » Messieurs, je ne puis m'empêcher de relever la contradiction qui existe entre cette sentence et le principe qui se dégage de l'œuvre de la création. Ce compagnon, cet aide, ce semblable,

cette chair de la chair, ce cœur, cette âme, les voici condamnés à la servitude ! D'un côté, la domination, de l'autre la soumission. Malheureusement cet arrêt n'est pas un texte vain, une pure doctrine, il va devenir la clef de voûte des sociétés orientales, que dis-je ? cette malédiction prononcée sur la femme la suivra d'âge en âge, malgré les révoltes de l'esprit de justice, malgré les protestations de ses charmes et la séduction de ses souffrances, malgré les lumières de la philosophie et les transformations des révolutions sociales. Elle n'est pas encore effacée. Le christianisme y a opposé la sainte loi d'amour, de pitié et de pardon, il a allégé la chaîne, il ne l'a point brisée, il le fera ; mais il faut, pour opérer cette délivrance, que ses principes pénètrent le monde civil, que la législation s'en inspire, que les mœurs y puisent leur règle et leur sanctification.

Je ne vais pas plus loin dans cet ordre d'idées, je vois les écueils où je pourrais me heurter et j'ai hâte de m'en détourner ; je voulais rappeler, bien plus que prouver, ce qui est inutile, les titres certains, authentiques, primordiaux qui assurent à la femme l'égalité morale, l'inviolabilité de sa conscience, de sa foi, de sa liberté

personnelle. Elle a le droit de revendiquer ces privilèges augustes ; ils lui appartiennent tout aussi bien qu'à l'homme. Toute institution, toute législation qui les méconnaît est injuste et doit être réformée.

Cependant ce serait une grave erreur de supposer que cette servitude absolue ait été la loi universelle du monde antique ; elle règne particulièrement en Asie et dans la plus grande partie de l'Afrique. Mais, chez certains peuples, elle est singulièrement adoucie par les coutumes religieuses, notamment en Égypte où le pouvoir du mari est limité, non-seulement quant à la personne, mais aussi quant aux biens. Et certainement c'est dans cette civilisation si ancienne et déjà si perfectionnée que les mœurs et les institutions grecques ont puisé les règles protectrices du sort de la femme. On sait assez le rôle brillant des femmes à Athènes ; leur éducation y était l'objet de soins particuliers. Elles gouvernent leurs maisons, et nous avons des exemples illustres de génies incontestés qui subirent dans leur intérieur la domination de leur compagne. Le sublime philosophe qui succomba sous les coups de l'intolérance du pharisaïsme païen, Socrate, nous dirait, si l'on pouvait interroger

son ombre, que peut-être la ciguë lui fut moins amère que certaines persécutions intimes de sa trop arrogante épouse. Les courtisanes d'Athènes ne cherchaient pas seulement à plaire par leur beauté, c'était par leur culture intellectuelle, par leur savoir, par le charme et la variété de leurs connaissances qu'elles acquéraient une influence souveraine. Ainsi gouvernaient-elles les guerriers, les poètes, les hommes d'État; ainsi ont-elles mérité que leur mémoire demeurât associée aux plus nobles souvenirs de leur patrie. La postérité a immortalisé Aspasia comme Périclès, dont elle fut l'amie et le conseil : unis par des liens que la mort seul brisa, ils exercèrent pendant quarante ans un empire uniquement dû à leur ascendant moral ; qui osera dire que le génie y eût suffi, et qu'il n'ait pas emprunté le plus efficace secret de sa puissance au charme enivrant de la grâce, de la tendresse, de l'ineffable amour aux sources fécondes duquel il se retrempait !

La loi semblait soumettre les femmes romaines à un joug très-dur. En réalité, elles ne l'ont jamais subi. Un peuple dont les annales présentent des exemples comme ceux de Lucrece et de Virginie, qui préférèrent la mort à la souil-

lure, a de tout temps fait du respect des femmes sa première loi morale. Hâtons-nous de le dire, la femme n'est vraiment dégradée que par la polygamie. Dans cette fatale promiscuité, elle perd beaucoup plus que sa pudeur, elle abdique son individualité, elle cesse d'être mère; ou si la nature retient encore quelque chose de ce lien sacré, le principe dissolvant de la honteuse communauté à laquelle elle est condamnée, le rend si faible, si fragile qu'il ne la rattache plus à son maître. Le père peut se complaire dans son enfant, à peine distingue-t-il le sein qui l'a porté. Quelles que soient d'ailleurs les institutions qui la régissent, la société où la femme n'a pas de rivale au foyer est déjà pour elle une garantie, et l'homme monogame est plus accessible à l'assimilation morale. A Rome, le mariage était une union sérieuse, entourée de grands respects. La mère élevait ses enfants, gouvernait sa maison, et son mari, quand il était bien avisé, ne dédaignait pas ses conseils; quelquefois même, elle les lui imposait sans ménagement.

Le vieux Caton, assez disposé, il est vrai, à la critique, s'en plaignait avec quelque amertume, quand il disait : « Ailleurs les hommes
« commandent à leurs femmes; chez nous,

« nos femmes nous commandent » (*Marcus Cato*, III, 239). Je ne vois pas que les choses en aient plus mal marché, et si l'on considère la grandeur du peuple romain sous la République, il faut bien reconnaître que les femmes y ont puissamment contribué : le souvenir du noble caractère et des mâles vertus de plusieurs d'entre elles a été justement conservé par l'histoire. A cette époque, elles recevaient une éducation que nous aurions aujourd'hui quelque peine à exiger pour nos filles. Les deux sexes étaient réunis auprès des mêmes précepteurs, on leur donnait les mêmes leçons, et cette forte éducation était une excellente initiation à la vie sérieuse. Les jeunes filles, ainsi élevées, devenaient les dignes épouses de ceux auxquels la patrie avait à demander de rudes travaux, et d'éclatants sacrifices. Tandis que dans les familles riches, les jeunes patriciennes ne sortaient pas de la maison paternelle, où elles partageaient les études et les exercices de leurs frères, les jeunes plébéiennes étaient envoyées aux écoles publiques, fréquentées à la fois par les garçons et les filles ; elles acquéraient ainsi non-seulement les mêmes connaissances, mais encore des qualités semblables. Leurs vertus domestiques étaient

à la fois l'honneur et le charme de l'intérieur, le frein salutaire contre les entraînements des passions; elles contribuaient à maintenir les mœurs publiques. Sans doute quelques esprits chagrins voyaient de mauvais œil les progrès de cette culture intellectuelle. Les anciens dénonçaient comme un péril la facilité avec laquelle on leur permettait de s'instruire et de briller. En réalité, ce n'était pas là, mais dans la corruption et le vice, que pouvait être le mal; et les jeunes Romaines qui façonnaient leur esprit dans le commerce des rhéteurs, des poètes et des philosophes ne pouvaient que se préparer à former des citoyens dignes de ce nom; elles restaient, dans l'âge mûr, leurs meilleurs conseils, leurs guides les plus respectés. Plutarque nous dit de Cornélie, qui avait épousé Pompée, « qu'elle était lettrée, qu'elle jouait de la lyre, « connaissait la géométrie, et pouvait écouter « avec fruit des conversations philosophiques. » Il ajoute « qu'elle avait su se préserver des dé- « fauts que n'évitent pas toujours les jeunes « femmes versées dans ces études, l'exagération « et le pédantisme. »

Ainsi, déjà l'abus se glissait à côté du mérite, et les vaniteuses affectées du Janicule montraient

aux précieuses de Molière la route de la prétention et du mauvais goût. Leurs adversaires s'emparaient de leurs ridicules et les exagéraient à plaisir; ils ne cessaient de répéter que les habitudes des femmes lettrées étaient la perte des mœurs et qu'on verrait bientôt la République disparaître. Elle a succombé, en effet, mais sous le poids des richesses mal acquises, par l'asservissement des âmes, et l'insolente domination des parvenus. Attribuer sa décadence à la culture intellectuelle des femmes, c'est une calomnie ne pouvant atteindre un peuple qui a le bonheur de pouvoir montrer au début et à la fin de son histoire des dévouements de femmes s'élevant jusqu'à l'héroïsme. Je ne sache pas qu'elle fût une ignorante, cette fière Romaine, qui se perçait le sein pour ne pas survivre à son époux mourant; non plus que la compagne héroïque de Sénèque, se faisant ouvrir les veines en même temps que lui, et mêlant son sang à celui qu'il offrait à Jupiter libérateur. Elles étaient aussi les premières de Rome, versées dans la culture des lettres et des sciences, la plupart de ces femmes chrétiennes, qui subirent le martyre plutôt que de renoncer à leur foi, défiant la rage des bourreaux, livrant leurs corps délicats à la férocité

des bêtes fauves, et donnant au monde subjugué par leur vertu, l'admirable exemple de la constance, de l'intrépidité, de la douceur, jusque dans les angoisses du suprême sacrifice!

Si nous passons chez les Germains, nos aïeux, nous y trouvons, à en croire Tacite, une sévérité, une pureté de mœurs qui élève la condition morale de la femme presque au-dessus de celle de l'homme; elles étaient regardées comme sacrées. Dans quelques parties de la Gaule, elles jouissaient de privilèges particuliers, elles siégeaient dans les conseils. Lorsque Annibal traversa les Pyrénées, les femmes furent appelées à décider si on lui livrerait passage. Le grand annaliste s'exprime sur ce fait avec son énergie ordinaire : « *Inesse quin etiam aliquid sanctum*
« *et providum putant, nec autem consilia adspers-*
« *nant aut responsa negligunt.* » — « Ils supposent
« aux femmes je ne sais quoi de saint et de prophétique. Ils ne méprisent pas leurs conseils
« et ne négligent pas leurs réponses. »

« *Quanquam severa illic matrimonia, nec*
« *ullam morem partem magis laudaveris.* »
« Quoique les mariages soient ici sévères, nulle
« part ils ne méritent plus d'éloges. »

« *Plusque ibi boni mores valent quam alibi*

« *bonæ leges.* » — « Ici les bonnes mœurs sont plus puissantes qu'ailleurs les bonnes lois. » Je voudrais pouvoir accepter sans réserve cet hommage rendu à nos aïeules : j'y éprouve cependant quelque embarras. Sans doute elles n'étaient pas seulement honorées, elles étaient vénérées ; elles partageaient le sort de leurs maris ; elles les accompagnaient souvent à la guerre, et l'on peut rappeler l'héroïsme des femmes cimbres se pendant au timon de leurs chars plutôt que de se rendre au vainqueur.

Mais pour être sincère, il faut reconnaître que la dignité véritable de la femme, son émancipation, son rachat social datent du christianisme. Les honneurs, les respects, les adorations qui auparavant leur étaient prodigués, n'étaient toujours qu'un correctif de l'*ultima ratio* de l'homme, la force physique et la brutalité. Chez les Germains, que Tacite vante si fort, le mari se faisait justice à lui-même ; quand sa femme lui était infidèle, il l'attachait nue sur un âne et la promenait dans toute la bourgade, l'exposant aux huées de la multitude, qui la poursuivait de ses insultes et de ses coups jusqu'à ce qu'elle succombât aux sévices, si elle n'était pas avant morte de honte. En même temps,

nos pères les Germains se montraient fort indulgents pour leurs écarts personnels; ils se permettaient des maîtresses, ils se donnaient le luxe de plusieurs femmes à la fois, et Tacite les excuse avec une indulgence singulière. Ce n'était pas, dit-il, par goût de libertinage, c'était pour faire honneur à leur noblesse, « *non ad libidinem, sed ob nobilitatem.* » C'est là une explication que l'historien aurait aussi bien fait de ne pas hasarder.

La société féodale, née de la confusion et de la violence, ne pouvait pas réformer ces traditions : elle consacre brutalement la domination de l'homme sur la femme. La femme de Charles VII écrit : « C'est mon seigneur, il a toute puissance sur mes actions, et, moi, je n'en ai aucune sur les siennes. » Ce ne sont pas là les garanties que la justice réclame; si j'interroge les commentateurs, je lis dans Beaumanoir : « Tout mari peut battre sa femme quand elle ne veut pas lui obéir ou qu'elle le dément, pourvu que ce soit modérément et sans que mort s'ensuive. » Je me demande si cette modération dans les coups en efface la flétrissure, et je ne trouve encore dans cette brutalité naïve que le règne de la barbarie : la

société romaine ne la tolérait pas et l'on peut opposer à Beaumanoir cette belle parole de Caton : « Il disait que celui qui battait sa femme
 « ou son enfant, commettoit aussi grand sacri-
 « lége comme qui violeroit ou pilleroit les plus
 « saintes choses qui soient au monde, et esti-
 « moit plus grande louange d'être bon mary
 « que bon sénateur. » (*Marcus Cato*, III, 270.)

Ainsi, Rome païenne était plus près de la morale du Christ que ceux qui se glorifiaient d'être ses disciples, et qui devaient longtemps encore la fausser au profit de leurs criminelles passions.

C'était cependant à elle qu'il appartenait d'attaquer de front ces monstruosité, et de faire respecter dans le monde la sainte loi de la protection des faibles. Telle est, en effet, la signification élevée de la doctrine que le Christ a enseignée aux hommes et pour le triomphe de laquelle il est mort : elle est toute de douceur, de miséricorde, d'amour et de justice. Elle proclame l'égalité devant Dieu et l'applique sans distinction de sexe ni de rang. Tous sont enfants d'un même père, tous ont les mêmes devoirs, tous ont droit à la même récompense. Le Sauveur appelle à lui les persécutés, les méprisés, les déclassés. Entouré de pécheurs, de publi-

cains et de femmes, souvent de femmes de mauvaise vie, il n'éclate pas en anathèmes et en malédictions. Il combat le vice en purifiant le cœur : Aimez Dieu par-dessus tout et le prochain comme vous-même, dit-il à ses apôtres, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Son âme est un foyer ardent de charité, de compassion pour les maux des hommes, d'oubli pour leurs fautes, à condition qu'ils s'en repentent. Lorsque les Pharisiens amenèrent devant lui la femme adultère, il les prit pour juges, et leur adressa ces mémorables paroles : « Que celui
« d'entre vous qui est sans péché lui jette la pre-
« mière pierre. » Ils s'en allèrent tous, à commencer par les plus âgés. Le Christ, resté seul avec elle, la releva et lui dit : « Allez, et ne
« péchez plus. » C'est ainsi que le christianisme régénérait l'humanité.

On comprend que le monde entier ait tressailli aux accents d'une doctrine si nouvelle, si pure, si élevée, si féconde. Elle a été le salut des déshérités, l'espoir de tous ceux qui souffrent, l'affranchissement de toutes les servitudes. C'est par elle qu'a été fondée sur le devoir, sur le droit, sur l'intérêt social, la loi d'égalité qui fait disparaître tous les despotismes, celui de l'État

comme celui de la famille, et c'est ainsi que l'avènement de la démocratie et l'émancipation de la femme dans ce qu'elle a de raisonnable, d'honnête, de légitime, ont une commune origine; ce sont deux faits sociaux analogues, se rattachant au même ordre d'idées, et destinés à se développer ensemble, non sans obstacles ni lutttes, néanmoins. Il y aura bientôt deux mille ans que les paroles que je viens de rappeler sont tombées des lèvres divines : tous les fers ne sont pas brisés; il a fallu verser des torrents de sang pour anéantir l'odieux trafic d'une race sacrifiée, et peut-être, malgré toutes ces catastrophes tragiques, reste-t-il encore quelque vestige de cette monstrueuse iniquité. La liberté politique est loin d'avoir conquis son légitime empire, et nos neveux mourront peut-être comme nous sur le seuil de la terre promise, sans pouvoir s'y établir. Quant à la condition des femmes, il faudrait reprendre notre histoire dans tous ses détails pour en exposer les améliorations successives. Je m'en garderai, ayant déjà trop abusé de votre bienveillante attention. Je veux vous dire cependant que, malgré des progrès incontestables, les femmes restent encore sous l'oppression d'infériorités aussi préjudiciables à la

société qu'à elles-mêmes. Dans presque tous les pays de l'Europe, elles passent leur vie dans les liens d'une éternelle minorité; on les écarte des affaires, on néglige leur culture intellectuelle, on les rend frivoles, quelquefois vicieuses; par dédain de leurs qualités réelles et sérieuses, on les prive, on prive l'État de leur travail et de leur secours. On diminue leur activité en leur imposant les chaînes d'une servitude légale.

Et qui faut-il en accuser? Avant tout les mœurs et ceux qui les dirigent, les hommes que leur talent, leur expérience, leur autorité font les inspireurs et les guides de leur époque. Les plus considérables d'entre eux ont trop longtemps regardé la femme comme une sorte de luxe de leur vie; ils en ont fait une idole afin de mieux l'asservir, et l'on pourrait croire en entendant leurs maximes qu'ils la redoutaient à ce point, qu'ils aimaient mieux la dégrader par leurs flatteries que de lui laisser la liberté de les dépasser en lui ouvrant la libre carrière de l'étude et de la vertu.

Que les choses aient été ainsi dans les temps d'ignorance du moyen âge, on le comprend. La chevalerie ne fut pendant cette ère de confusion et de trouble qu'une brillante, mais stérile pro-

testation contre la licence et la force. Il était impossible que, sous son influence, la situation de la femme ne fût pas un peu améliorée. Mais je ne partage pas l'avis de ceux qui ont considéré plus tard le rôle des femmes dans les cours d'amour comme un progrès. La chevalerie, tout incomplète qu'elle fût, valait mieux que la galanterie qui lui a succédé, plante vénéneuse dont les parfums malsains tuent la vigueur de l'âme. Elle n'a pas même la passion pour germe, elle est le mensonge de l'amour et ne peut produire que la corruption et l'abâtardissement.

Or, on peut s'étonner que nos plus grands génies du dix-septième et du dix-huitième siècle se soient montrés si complaisants pour ces funestes traditions, et par là aient méconnu le rôle et les vrais devoirs de la femme, et qu'ils aient semblé ratifier en les prenant au sérieux les immortelles railleries de notre grand Molière :

Du côté de la barbe est la toute-puissance :
 Bien qu'on soit deux moitiés de la société,
 Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité,
 L'une est moitié suprême et l'autre subalterne,
 L'une en tout est soumise à l'autre qui gouverne.

Alors que les lumières de la philosophie avaient déjà jeté un vif éclat, Montesquieu n'écrivait-il

pas « que la nature qui a distingué les hommes
 « par la force et la raison, n'a mis à leur pouvoir
 « d'autres termes que ceux de cette force et de
 « cette raison, tandis qu'elle a donné aux femmes
 « les agréments et a voulu que leur influence
 « cessât avec ceux-ci. » Je ne puis protester avec
 trop d'énergie contre cette thèse; elle rabaisserait
 singulièrement l'auteur de l'*Esprit des lois* :
 c'est tout au plus si elle pourrait être avouée par
 celui du *Temple de Gnide*.

Non, il n'est pas vrai que la femme ne se distingue que par ses agréments. C'est l'outrager que de réduire ses mérites à ses charmes extérieurs. Quand elle a perdu ces agréments auxquels les hommes légers seuls attachent un prix exclusif, elle reste toujours l'honneur, la dignité, l'ornement de la maison : la vieillesse recule devant les ineffables grâces de son cœur. J'en appelle à tous ceux qui s'inclinent avec un respectueux bonheur devant la majesté douce et souriante, est-il quelque chose de plus beau que l'aïeule, de l'aïeule que Montesquieu semble avoir méconnue? Je suis heureux de pouvoir lui opposer ces lignes charmantes d'un de nos plus délicats écrivains, deux fois illustre par son nom, par son talent personnel, et qui, en défendant la

cause des femmes, a prouvé qu'il était digne de l'héritage de son père : « Je ne sais si je m'abuse, « dit M. Legouvé, mais il me semble que nous « nous créons de singulières illusions sur le dé- « clin relatif des femmes et sur le nôtre. Nous « sommes trop sévères pour elles, mais par com- « pensation nous nous montrons fort indulgents « pour nous. Législateurs même de ce qui est « hors des lois, nous avons habilement converti « nos défauts d'âge mûr en qualités. Notre em- « bonpoint s'appelle de la noblesse; les rides « donnent du caractère au front et à la bouche; « la calvitie élargit le crâne en le dévoilant; il « n'est pas jusqu'aux cheveux gris qui, trahissant « des méditations profondes, ne transforment « tout homme entre deux âges en penseur; et « enfin, établissant, ainsi que l'a spirituellement « observé madame de Genlis, la supériorité de « notre décadence jusque dans la langue, nous « disons d'une rose qui passe qu'elle se fane, et « d'un chêne qui meurt qu'il se couronne. »

Jean-Jacques Rousseau, dans son *Émile*, n'a pas mieux traité la femme que ne l'avait fait Montesquieu : « La femme, dit-il, est faite spé- « cialement pour plaire à l'homme. Si l'homme « doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité

« moins directe. » Jamais, à mon sens, le despotisme ne s'est montré plus insolent et plus content de lui-même. Toute la littérature, jusqu'à la Révolution française, traduit avec la même infatuation ce sentiment de notre incomparable supériorité, et si quelques hommes généreux ont essayé quelquefois de défendre la condition de la femme, leur voix a été constamment étouffée par les clameurs systématiques de la foule.

Il semble que la révolution de 1789 devait faire prévaloir au profit de cette noble cause les principes qu'elle avait proclamés en politique. Il n'en fut rien. Vainement Condorcet s'efforça-t-il d'en démontrer par des preuves irrécusables la justice et l'utilité, nul n'était disposé à l'écouter. Lorsqu'après avoir traversé d'horribles tourmentes, la France songea à réformer ses lois civiles, elle avait à sa tête un capitaine qui se piquait de connaître le droit autant que la stratégie. Vous allez voir l'usage qu'il faisait de ses connaissances innées : « Il y a, disait-il au conseil d'État, une chose qui n'est pas française, c'est qu'une femme puisse faire ce qui lui plaît. » Ce qui n'est pas français, répondrai-je, c'est qu'on impose à une femme ce qui ne lui

plait pas, au lieu de s'adresser à sa raison et à son cœur, toujours prêts à prendre parti pour ce qui est honnête et sensé. Bonaparte continuait :
 « Un mari doit avoir un empire absolu sur sa
 « femme. Il a le droit de lui dire : Vous ne sor-
 « tirez pas, vous n'irez pas à la comédie, vous
 « ne verrez pas telle ou telle de vos amies, vous
 « m'appartiendrez corps et âme. »

Il est vrai qu'avant lui, au dix-huitième siècle, un innocent et naïf jurisconsulte, grand par l'intelligence, mais peu expérimenté dans les choses de sentiment, le grave et paisible Pothier, qui était à la vérité resté garçon, disait « que la femme
 « doit suivre son mari partout, même dans un
 « endroit insalubre, où elle pourra contracter
 « une maladie mortelle. » Ainsi une femme se trouve dans une ville parfaitement saine; il lui faut, si cela convient à son mari, aller se confiner au milieu de marécages; elle meurt; son mari ne prend pas la fièvre, et les principes sont sauvés. Ce sont les conséquences forcées des règles despotiques, pieusement transmises par nos pères, conservées scrupuleusement par notre législation; je n'ai pas besoin de démontrer à quel point elles sont inconciliables avec la dignité de la femme, c'est-à-dire avec l'honneur,

la paix, la sécurité de la famille. Le mari est un dictateur qui peut disposer à son gré de la fortune de sa femme et la ruiner, sans qu'elle ait d'autre recours que la séparation des biens, qui arrive toujours trop tard : voilà pour son patrimoine ; en ce qui touche l'éducation des enfants, le mari en a la direction suprême : il peut les enlever à la mère, les engager dans une voie fatale à leur bonheur, et, quand vient le moment de leur mariage, si la mère ne donne pas son consentement, on passe outre ; celui du père suffit. Si la femme, victime des fautes de son époux, fait relâcher le lien conjugal, l'autorité despotique du mari qui a brisé ou déshonoré sa vie pèse encore sur elle et l'écrase. Elle ne peut disposer de ce qui lui appartient, signer un contrat ni réclamer un droit personnel, sans un visa de celui qui a perdu son avenir. A la moindre affaire, il faut recourir à lui et quelquefois lui payer le prix de sa complaisance légale. Voilà notre législation au dix-neuvième siècle. Elle est, il est vrai, corrigée par les mœurs ; mais l'antagonisme entre la loi et l'équité, cette nécessité perpétuelle de révolte du plus faible contre le plus fort, introduisent dans la famille de dangereux éléments de discorde. Dans cet état de véritable crise, il faut

que la législation désarme ou que les mœurs rétrogradent. Je sais qu'il y a des hommes aux yeux desquels le meilleur remède serait un retour violent en arrière ; mais c'est là une vaine et impossible entreprise. L'humanité ne saurait remonter vers les ténèbres du passé ; elle sait trop ce qu'ont souffert nos ancêtres, les sacrifices qu'ils ont faits pour nous racheter. Elle veut profiter de leur dévouement et de leurs leçons, elle veut réaliser les conquêtes morales qu'ils ont préparées, et la première, la plus importante, c'est l'établissement de la liberté civile dans la famille aussi bien que dans l'État.

On comprend la sujétion complète d'une créature à une autre, alors que la société était gouvernée par le droit divin, car le droit divin, c'est l'infailibilité sur le trône, c'est l'infailibilité au foyer domestique. Sous un pareil régime, l'obéissance et le commandement sont sacrés. La soumission est affaire de conscience et de salut. Ainsi le croyait la châtelaine qui s'humiliait devant son seigneur et maître et se faisait gloire de lui tout donner, principalement sa volonté. Ainsi l'acceptaient les femmes de la société du dix-septième et du dix-huitième siècle, dont les maris, despotes dans leur intérieur, subissaient

sans révolte le bon plaisir du souverain. Mais lorsque le vieil édifice de la royauté du droit divin s'écroula, de ses ruines sortit le droit de la nation, c'est-à-dire l'examen, la discussion, la nécessité du consentement. Une société renouvelée par ces révélations soudaines ne pouvait s'accommoder des vieilles entraves. Après les avoir brisées dans l'ordre politique, elle ne pouvait les laisser subsister dans la famille; aussi, malgré les textes impérieux de la loi, malgré les commentaires des docteurs et les sentences des magistrats, peu à peu les mœurs conquièrent du terrain pour élargir celui où la liberté consolidait son domaine. Les anciennes règles ne sont point abrogées, on les applique, on les transgresse, le plus souvent on les oublie. Ceux qui les invoquent dans leur dureté consultent plus leurs intérêts égoïstes que l'opinion. Mais encore une fois cette antinomie entre les mœurs et la loi est fâcheuse, il importe de la faire disparaître. Quels que soient les calculs et les regrets des défenseurs d'un ordre de choses à jamais anéanti, la lumière monte à l'horizon, et ses clartés souveraines pénètrent les obscurités les plus rebelles. Nouvelle Ève, la femme a posé ses lèvres à la coupe de la science et de la liberté, elle ne les

en détachera plus. Elle comprend que cette saine et véritable nourriture de son âme fortifie sa dignité, et lui rend plus faciles les devoirs qu'elle remplit d'autant mieux qu'elle les distingue plus nettement et qu'elle en peut mesurer la grandeur. S'épanouissant dans un monde où la vie déborde, où le sentiment de l'intérêt public se glisse au foyer, l'âme, le transforme et l'agrandit, mêlée de bonne heure aux émotions, aux craintes, aux aspirations qui agitent la cité; entendant répéter les noms retentissants, quelquefois glorieux des serviteurs du pays, arrachée de vive force au calme de l'existence intérieure par le bruit du dehors et par le spectacle des faits quotidiens, elle a besoin de s'instruire, de juger, de se faire une opinion. On ne peut donc plus la tenir enfermée dans le cercle des préoccupations exclusivement domestiques. Son esprit s'ouvre de lui-même; toutes ses facultés sont en éveil, il faut les diriger et la préparer aux épreuves qui l'attendent. D'ailleurs elle est destinée à être épouse et mère : compagne d'un citoyen, elle doit partager ses sentiments, s'associer à ses obligations, penser, agir avec lui, si ce n'est comme lui; mère, elle ne doit pas seulement épuiser les ressources de sa tendresse au berceau

de son enfant, elle doit le former à la vie morale et le suivre dans son développement. Telle est sa tâche, sublime et charmante à la fois, à l'accomplissement de laquelle elle dépensera tout ce qu'il y a en elle de dévouement, de grâce, de force, d'innocentes et irrésistibles séductions.

Mais pour qu'elle ne plie pas sous le fardeau, il est nécessaire de lui donner la force de le porter, et ce n'est plus dans les ténèbres de la sainte ignorance si hautement préconisée par les maîtres dédaigneux d'autrefois et même par de modernes contempteurs de la science, qu'elle la puisera. Nous n'en sommes plus au temps où l'on se faisait applaudir en soutenant les maximes en vertu desquelles on croyait l'éducation de la femme parfaite, quand on pouvait dire :

..... Son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Quelque désespérés que soient les efforts de ceux qui maudissent la culture intellectuelle mise à la portée de la femme, la cause de la science est gagnée et, d'un bout de l'Europe à l'autre, le mouvement s'accomplit, vaste, profond, assuré : ni les sophismes, ni la peur, ni les combinaisons habiles de l'esprit de domination ne pourront l'arrêter.

Du reste, quand je parlais tout à l'heure de ceux qui l'avaient prévu, dénoncé, combattu dès le dix-septième siècle, je ne pouvais oublier ceux qui, à cette époque et même avant, en ont été les précurseurs. Un de nos écrivains les plus justement populaires qu'on a appelé sceptique, mais qui est certainement l'un des plus fermes croyants à la raison humaine et surtout à la science, Montaigne, qui a tracé avec autant de fermeté que de logique les règles d'une éducation saine et raisonnable, a consacré quelques pages charmantes à celle des femmes. Il est d'avis qu'elles doivent connaître la philosophie et l'histoire. Il a l'air de céder aux préjugés de son entourage, mais c'est pour se raviser, et il ne peut conclure sans rendre à la science l'hommage qui lui est dû et sans avouer que le rôle de la femme en ce monde s'ennoblit, se complète et grandit quand elle est éclairée par ses divins rayons :

« Les sçavants, dit-il, en ont en ce temps
 « entonné si fort les cabinets et aureilles des
 « dames, que si elles n'en ont retenu la sub-
 « stance, au moins elles en ont la mine, à toute
 « sorte de propos et matière, pour basse et popu-
 « laire qu'elle soit; elles se servent d'une façon
 « de parler et d'écrire nouvelle et sçavante, et

« allèguent Platon et saint Thomas, aux choses
« auxquelles le premier rencontré servirait aussi
« de tesmoing : la doctrine qui ne leur a peu
« arriver en l'âme, leur est demeurée en la lan-
« gue. Si les bien nées me croient, elles se con-
« tenteront de faire valoir leurs propres et natu-
« relles richesses : elles cachent et couvrent leurs
« beautez soubz des beautez estrangières ; c'est
« grande simplesse d'estouffer sa clarté, pour
« luire d'une lumière empruntée ; elles sont en-
« terrées et ensevelies soubz l'art, *de capsulâ*
« *totæ*. C'est qu'elles ne se cognoissent point
« assez, le monde n'a rien de plus beau ; c'est à
« elles d'honorer les arts, de farder le fard. Que
« leur fault il, que vivre aimées et honorées ?
« Elles n'ont, et ne sçavent que trop pour cela :
« il ne fault qu'esveiller un peu et réchauffer les
« facultez qui sont en elles. Quand ie les veois
« attachées à la rhétorique, à la judiciaire, à la
« logique, et semblables drogueries si vaines, et
« si inutiles à leur besoing, i'entre en crainte
« que les hommes qui le leur conseillent, le
« facent pour avoir loy de les régenter soubz ce
« tiltre ; car quelle aultre excuse leur trouverois
« ie ? Baste, qu'elles peuvent, sans nous, renger
« la grâce de leurs yeulx à la gayeté, à la sévé-

« rité et à la douceur , assaisonner un nenny , de
« rudesse , de doute et de saveur , et qu'elles ne
« cherchent point d'interprète aux discours qu'on
« fait pour leur service ; avecques cette science ,
« elles commandent à baguette , et régentent les
« régents et l'eschole. Si toutesfois il leur fasche
« de nous céder en quoy que ce soit , et veulent
« par curiosité avoir part aux livres , la poësie est
« un amusement propre à leur besoiing ; c'est un
« art folastre et subtil , desguisé , parler , tout en
« plaisir , tout en montre , comme elles. Elles
« tireront aussi diverses commoditez de l'his-
« toire. En la philosophie , de la part qui sert à
« la vie , elles prendront les discours qui les dres-
« sent à iuger de nos humeurs et conditions , à se
« deffendre de nos trahisons , à régler la témé-
« rité de leurs propres désirs , à mesnager leur
« liberté , allonger les plaisirs de la vie , et à por-
« ter humainement l'inconstance d'un serviteur ,
« la rudesse d'un mary , et l'importunité des ans
« et des rides , et choses semblables. Voylà , pour
« le plus , la part que ie leur assignerois aux
« sciences. »

En lisant ces nobles pages , nous n'en sommes plus réduits à les applaudir comme l'expression de généreuses théories , de salutaires conseils. Le

temps a marché et, grâce aux révolutions politiques, grâce à l'avènement de la démocratie, au lieu de quelques brillantes exceptions, de quelques âmes d'élite, nous voyons les sociétés entières comprendre enfin que l'émancipation morale des femmes est liée à la culture intellectuelle et placer au premier rang le devoir de la développer. Vous n'ignorez pas que de l'autre côté de l'Atlantique des miracles ont déjà été accomplis par une civilisation aussi jeune que vivace. Il n'y a pas cent ans encore qu'une ancienne colonie brisait les liens qui l'attachaient à la mère patrie, pour conserver ses libertés civiles et religieuses, et en moins d'un siècle, cette société a réalisé les merveilles les plus inattendues. Sa population a centuplé ; des forêts ont disparu pour faire place à de florissantes cités. Les droits éternels de l'homme sont proclamés et appliqués par une constitution qui est l'œuvre de tous et de chacun. Toutes les libertés sont pratiquées. La science précède les pionniers de la civilisation, comme autrefois la colonne des nuées, les Israélites dans le désert. Nul ne conteste plus que l'influence des femmes soit le plus puissant des ferments, le plus actif des aiguillons pour l'accomplissement de toutes ces grandes choses.

Rien n'est plus juste que cette conception ; sans la participation des femmes, il n'y a pas de révolution salubre, durable ; les laisser en arrière serait tout compromettre. Aussi, le peuple américain s'est-il attaché, avec une ardeur qui n'est comparable qu'à son admirable sens pratique, à donner aux jeunes filles une forte éducation nécessaire au rôle de citoyennes initiatrices qu'elles ont à jouer. Se dégageant de la routine, des préjugés, des vieilles méthodes et des vains scrupules, il a senti qu'à une société qui voulait se créer elle-même, il fallait des femmes vaillantes, sachant se gouverner, possédant par leurs ressources acquises tout ce qui pouvait les fortifier contre les faiblesses et les erreurs. Alors leur instruction est devenue une affaire d'État, passant avant toute autre, l'objet de toutes les sollicitudes, appelant tous les dévouements, légitimant les plus fortes dépenses. Partout on a multiplié les écoles, la plupart du temps mixtes, et l'émulation établie entre les deux sexes a presque toujours tourné au profit de celui qu'on a coutume d'appeler le plus faible, parce qu'on ne songe qu'à la force physique.

Écoutez ce qu'en dit un éminent inspecteur de l'Université française, M. Hippeau, dans son

excellent ouvrage sur l'instruction publique aux États-Unis :

« La question de l'enseignement supérieur des
« femmes ne se discute plus aux États-Unis, elle
« est résolue par la pratique et le succès. Les
« femmes y ont été reconnues aussi aptes que les
« hommes et de beaucoup préférables pour l'in-
« struction primaire et secondaire. En 1868,
« dans vingt-deux États de l'Union, on comptait
« 124,613 écoles fréquentées par 5,360,561
« élèves, dirigées par 63,600 instituteurs et
« 135,250 institutrices. Le nombre de ces der-
« nières est, on le voit, bien supérieur et il tend
« à s'accroître. En 1862, il était de 42; en 1868,
« de 70 pour 100. Chaque État tient à honneur
« de fonder des collèges où les filles sont initiées
« aux plus hautes sciences, et leurs succès ont
« complètement justifié les espérances des fon-
« dateurs. Parmi eux, il faut citer un fabricant
« de bière, M. Vassar, qui en 1861 a donné
« 2,500,000 francs pour fonder à Ponghepsie,
« un collège qui est une vraie merveille. Les ré-
« sultats de ce mouvement se produisent déjà de
« la manière la plus heureuse. Les jeunes filles
« sont admises à suivre les cours des Universités
« et à la collation des grades. Le 29 septembre

« 1868, M. O. Haven, président de l'Université
 « de Michigan, rappelait que la législature de
 « l'État avait pris en 1867 la résolution sui-
 « vante :

« Résolu que le but élevé d'après lequel l'Uni-
 « versité de Michigan a été fondée ne sera atteint
 « que lorsque les femmes seront admises au par-
 « tage de ses droits et de ses privilèges. »

« Plus de trois cents docteurs du sexe féminin
 « exercent maintenant, dans les diverses parties
 « de l'Union, la médecine avec un succès réel.

« A Philadelphie, six doctoresses sont inscrites
 « à l'income-tax pour un revenu variant de
 « 10,000 à 50,000.

« A New-York, l'une d'elles pour 80,000 fr. »

Beaucoup de jeunes filles contractent pour l'étude un goût sérieux; elles sont à leur tour d'excellentes institutrices et rendent des services inestimables. Les Américains ont constaté non-seulement que leur intelligence est tout aussi vive, mais qu'elles sont des maîtres d'école de beaucoup supérieurs. L'éducation de l'enfance exige, en effet, trois qualités essentielles qui semblent être l'apanage privilégié des femmes : la douceur, la patience, l'attrait. La nature, en leur refusant la vigueur et la puissance musculaire, leur a

donné une organisation fine et délicate, capable de grands efforts, à raison de sa souplesse nerveuse, mais éloignée des transports violents, des emportements, de la rudesse. Ces qualités les rapprochent des enfants et leur permettent d'exercer sur eux un empire mieux accepté. Les hommes les blessent sans le vouloir, ils ont la main trop rude pour toucher habilement à ces tendres créatures, ils se fatiguent plus vite d'attendre, ils s'irritent, grondent, punissent; ils manquent absolument de ce charme, du prestige irrésistible qui est comme l'atmosphère des femmes. « L'élévation de leur esprit, dit encore « M. Hippeau, se communique naturellement « aux élèves qui sont en rapport journalier avec « elles. Gracieuses, douces et pures, elles les « rendent comme elles doux, purs et gracieux. « La femme bien plus pénétrante que l'homme, « connaît mieux que lui le cœur humain et particulièrement celui des enfants. Elle les maintient dans le devoir par l'affection mieux que ne le font les instituteurs par leurs règlements et leur système de répression. Leurs tendres reproches produisent plus d'effet que les menaces et la froide logique de ceux-ci. Enfin nous pouvons être certains que tout enfant

« élevé par des institutrices capables sortira de
 « leurs mains pourvu de sentiments incompa-
 « tibles avec une existence vicieuse. Son cœur
 « sera sensible, ses goûts délicats, son esprit vif
 « et subtil. Je ne doute pas que l'avenir ne soit
 « pénétré de reconnaissance pour les services
 « immenses qu'elles ont rendus à nos écoles. »

L'exemple des États-Unis a eu des imitateurs, et je serais bien ingrat, bien injuste si j'oubliais de rendre hommage aux hommes de cœur et de bien qui, dans la libre Belgique, ont entrepris la réforme de l'éducation des femmes et ont déjà obtenu de brillants résultats. La France, toute troublée qu'elle est, n'a pas échappé à cette généreuse contagion; il ne s'agit pas pour elle de se placer au-dessus des autres nations, mais de ne pas déchoir, et les hommes les plus autorisés poursuivent avec ardeur ce grand et noble but. Quand elle aura recouvré la libre possession d'elle-même en apaisant ses agitations intérieures, elle encouragera, loin de l'entraver, l'élan des initiatives individuelles; et ces initiatives particulièrement consacrées à la sainte mission d'améliorer l'éducation des femmes, donneront à nos jeunes filles le ressort tout-puissant que jusqu'ici la législation et les mœurs ont brisé

entre leurs mains. Égales par la culture intellectuelle, elles apprécieront mieux leurs devoirs et les pratiqueront avec plus de fermeté et d'esprit de suite. Loin de diminuer leurs charmes naturels, cet heureux changement les doublera. Associées aux pensées, aux travaux des hommes, elles les rendront meilleurs, elles leur communiqueront leurs vertus, elles les animeront d'une salubre émulation. Restées dispensatrices du goût, des élégances, de ces mille secrets ineffables qui semblent les parfums échappés de leur cœur, reines par la beauté, par les grâces, par le magique attrait dont la main de Dieu les a douées, elles y ajouteront les lumières de l'instruction, le bonheur de connaître ; et, pour être aimé d'elles, il ne suffira plus de tomber à leurs pieds, fasciné par leur séduction, il faudra leur offrir comme gage, avec une affection sans limite, avec le dévouement et la sagesse, un esprit capable d'opposer aux épreuves de la vie les armes que fournit une grave et solide éducation.

Et c'est ainsi qu'affranchis et formés l'un et l'autre par des études semblables, l'homme et la femme se montreront plus circonspects dans l'union qui décidera de leur sort. Que de choses j'aurais à dire sur les dangers, sur les malheurs

des mariages contractés sans réflexion et trop souvent déterminés par de simples raisons de convenance ou d'intérêt ! Quelles sources de souffrances pour la famille, de troubles et de désordres dans l'État ! L'instruction des femmes est certainement le meilleur remède à ce déplorable abus : en élevant leur âme, elle les fortifiera contre les entraînements ; en les accoutumant à se posséder elles-mêmes, elle les rendra moins impatientes, moins disposées aux illusions et aux méprises. La jeune fille que les sévères leçons de l'histoire et de la philosophie auront formée, sera plus exigeante quand elle devra choisir un mari, elle s'attachera davantage au caractère, aux qualités intellectuelles et morales. Et se repliant sur elle-même, elle se pénétrera de l'austérité des obligations au-devant desquelles elle court ; car je prétends les lui imposer. Si je repousse avec énergie le despotisme officiel et la servitude légale, j'admire l'obéissance volontaire, la soumission raisonnée, l'abnégation née de la tendresse, et cette perpétuelle préoccupation de plaire à ce qu'on aime, de s'effacer devant lui pour le mieux faire valoir, de se donner à chaque minute par les soins, par les prévenances, par la mise en pratique de cette

science, infinie comme le cœur, l'art divin de la bonté ! Puissance souveraine, véritable royauté de l'âme ! toi, dont le poëte a dit :

D'une seule vertu Dieu même fit le juste,
Comme d'un seul saphir la coupole du ciel.

Si jamais tu as eu ici-bas une personnification expressive et saisissante, c'est bien celle que tu dois à l'épouse, à la mère, s'oubliant sans cesse pour son mari et ses enfants ! Qui résistera à son ascendant ? qui refusera de la suivre dans la route du renoncement, du devoir, du sacrifice ? Ne comprenez-vous pas la révolution sociale opérée par l'étroite union des cœurs, des intelligences, des opinions, des résolutions et des intérêts ? Dans le mariage, elle est la source du bonheur le plus pur et de l'ordre le plus parfait qu'on ne doit jamais séparer. Elle est également la base solide sur laquelle est assise la première initiation de l'enfant. L'enfant ! Qui ne tressaille à ce mot ? Qui ne sent son âme déborder de tendresse ? L'enfant, c'est-à-dire la vie entière, ce qu'elle contient de plus délicieux, de plus fort, de plus enivrant ! Le ravissement ineffable, l'admiration et le rêve, le tumulte et l'élan des espérances sans fin ! mais en même temps le devoir sévère,

l'engagement sacré pris devant Dieu au berceau et nous accompagnant jusqu'à la tombe. Chacun de nous le sent mieux que je ne le pourrais dire. La femme l'accomplira dans toute son étendue, en y mettant toute son âme, elle n'y a jamais manqué. Seulement la fleur la plus suave ne peut exhaler que le parfum caché au fond de sa corolle : ignorante et naïve, la jeune mère transmet à son nourrisson ses préjugés et ses erreurs ; éclairée par la science, formée par l'étude, elle fera glisser dans ce jeune cœur qui s'entr'ouvre les premiers rayons de la sagesse et de la vérité. Elle prendra cette âme, fraîche et délicate, et son souffle embaumé y déposera l'empreinte de sa pensée grave et réfléchie. Quand l'enfant grandira, elle lui parlera de Dieu, mais aussi de la patrie ; elle lui apprendra à être bon, juste et charitable, à aimer le travail, à respecter les faibles, à tolérer ceux qui ne pensent pas comme lui. Elle l'embrassera de sa sainte ardeur pour le bien ; et, le jour où, déjà couronné par la grâce d'une force naissante, il quittera le gynécée pour prendre la robe de l'adolescence et s'initier aux labeurs virils, chacun, l'admirant et le suivant de ses sourires, reconnaîtra en lui ce qu'il y a de plus excellent, de plus enviable dans la vie, le fils de sa mère !

Elle n'aura pas cependant fini sa tâche, et même alors qu'elle ne le couvrera plus sous son aile, elle demeurera son guide, son confident, son conseil le plus sûr. Près d'elle, il répétera ses leçons; le baiser de sa mère sera sa plus douce récompense; la mère se fera écolier pour le suivre et le devancer; puis elle voudra tout savoir. Le jeune garçon devenant homme, s'il est troublé par un mal inconnu, viendra en rougissant, en cachant son front dans le sein de sa mère, décharger son cœur et se défendre de ses égarements. Elle s'intéressera à ses plaisirs, à ses études, à ses affections; elle jouira du développement progressif de son intelligence. Si l'occasion lui en est offerte, elle le soutiendra dans les épreuves difficiles; et lorsque son pays lui demandera sa liberté ou sa vie, elle lui rappellera que l'honneur commande et qu'il doit tout donner.

Je n'en finirais pas si je voulais détailler tous les bienfaits que produira sans effort l'heureuse influence des vertus de la femme régénérée par une forte éducation. Je ne veux plus vous dire qu'un mot en terminant, d'un des côtés essentiels de sa mission dans la démocratie, je veux parler du soulagement des malheureux. Le cœur des femmes est le foyer du plus grand, du plus

pur des sentiments humains, de la pitié, de cette divine compatissance qui donne à l'âme endolorie le précieux dictame d'une âme fraternelle, se confondant avec elle dans sa propre misère. Les femmes seules savent visiter les pauvres, les consoler, les relever ; elles en ont seules la délicatesse et l'art : nous allons à eux, elles les aiment ; nous soulageons, elles bénissent. Elles ont la divination des souffrances cachées, elles vont les chercher dans les replis les plus intimes du cœur ; elles ne reculent ni devant une plaie hideuse, ni devant un humiliant aveu. Elles ne soulèvent pas le voile, elles voient à travers, et le mal qu'elles ont aperçu reçoit le remède qui le guérit.

Permettez-moi à ce sujet de finir ce trop long entretien par une anecdote qui, dans sa simplicité, vous donnera une juste idée de cette délicatesse imprévue, de ces ressauts du cœur qui nous confondent toujours chez les femmes, parce que de la charité nous ne connaissons que le devoir, tandis qu'elles en ont le génie.

C'était au mois d'octobre 1840, à bord du bateau à vapeur qui suit le cours de la Saône de Châlons à Lyon ; debout sur le pont, un homme jeune encore contemplait d'un regard charmé le

fuyant paysage qui offre à l'admiration du voyageur les aspects les plus variés et les plus gracieux : à la station de Mâcon un grand bruit se fait entendre ; c'était une vieille paysanne qu'on amenait sur une pauvre charrette et qu'on jetait sur le bateau qui devait la conduire à l'hôpital de Lyon. Tout en elle était repoussant : couverte à peine de quelques méchants haillons, elle paraissait n'être plus qu'un cadavre. Son visage décharné n'exprimait d'autre sentiment que celui d'une douleur idiote, prête elle-même à s'effacer. Elle grelottait sous l'impression de la bise qui soufflait violemment. C'était un spectacle hideux et navrant. Le jeune homme dont je vous ai parlé en eut pitié. Il la fit porter près de la machine et envelopper de couvertures. Tout à coup il songea qu'il avait vu, comme préposée au restaurant du bord, une jeune femme dont l'angélique beauté l'avait frappé, il courut à elle, et la moribonde fut aussitôt entourée des soins les plus touchants. Sa nouvelle protectrice les lui prodigua jusqu'à l'arrivée du bateau à Lyon. Là, on envoya chercher une civière pour la porter à l'hôpital. Le jeune voyageur s'était occupé de tous ces détails, et peut-être ne se défendait-il pas assez d'un secret sentiment de

satisfaction de lui-même, en pensant à ce qu'il venait de faire pour cette pauvre créature. Les porteurs allaient l'enlever, lorsque la jeune femme les pria d'attendre une minute. Elle s'agenouilla près de la mourante, l'emmaillotta comme un enfant, mit une pièce de monnaie dans son sein, puis, se penchant sur cette figure déjà à demi décomposée, elle la regarda avec un ineffable sourire et y déposa un baiser. A ce moment le jeune voyageur se fit pitié à lui-même, il put mesurer la distance qui sépare le cœur d'un homme qui se croit bon de celui d'une femme qui se contente d'être femme.

Ce sont ces trésors inépuisables qui acquerront une inestimable valeur lorsque l'éducation, le patriotisme et l'indépendance de l'esprit y ajouteront leur particulière vertu. Les femmes sont appelées à donner aux institutions démocratiques leur complément et leur autorité morale, en pénétrant les associations qui en sont l'honneur et la force, de leur intelligence, de leur esprit d'ordre et de leur bienveillante justice. Nous pouvons d'autant mieux le prédire que nous avons pour nous la caution du passé. Partout où l'esprit municipal a conservé son empire, les femmes ont été l'âme des institutions charitables dirigées

par elles avec autant de sagesse que de succès. Le pinceau de vos illustres maîtres a immortalisé leur souvenir. Comme moi, sans doute plus souvent que moi, vous avez admiré à la Haye et à Amsterdam les peintures magistrales représentant le conseil vénérable des femmes réunies pour rendre compte de leur pieuse administration. Douces, graves et sévères, ces belles et simples figures rayonnent de satisfaction intérieure et de religieuse fermeté. On sent, en les voyant, la force et la pureté des âmes dont elles sont le reflet. L'amour du bien, la pitié envers le malheur, l'art divin de toucher, de consoler, de relever semblent l'apanage presque exclusif des femmes. Ce sont ces nobles vertus qui font la force des états, la gloire et le soutien des démocraties. Saluons avec respect celles qui en sont les modèles et reconnaissons que, là comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, les sociétés modernes sont en droit de beaucoup exiger des femmes, puisque c'est d'elles qu'elles attendent le plus légitime et le plus solide fondement de leur grandeur.

ÉLOGE DE JEANNE DARC

ÉLOGE DE JEANNE DARC

DISCOURS

PRONONCÉ AU CERCLE ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE
ET LITTÉRAIRE DE LA VILLE D'ANVERS

Le lundi 6 avril 1874

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'honneur que vous me faites en me recevant parmi vous, au milieu de l'élite de votre intelligente, riche et libérale cité, m'embarrasserait fort, tant je sens vivement combien il m'est difficile d'y répondre comme je le voudrais, si à l'avance je ne me sentais soutenu par votre bienveillance extrême. C'est elle qui suppléera à tout ce qui me manque, qui complétera mes pensées, devinera mes intentions, me préservera charitablement des écueils que je pourrais rencontrer sur ma route. On a coutume de dire que l'auditoire fait l'orateur : je voudrais bien ce soir que cette maxime fût

vraie, je serais alors sans inquiétude; tout au moins m'est-il permis d'en retenir ce qui doit m'encourager, et c'est là ce que j'attends de votre courtoise sympathie.

D'ailleurs ce n'est pas, à vrai dire, un tournoi littéraire qui va s'ouvrir devant vous : notre tâche est à la fois plus sérieuse et plus simple. Nous saisissons avec empressement, les uns et les autres, l'occasion qui nous rapproche et qui nous permet de penser tout haut ensemble. N'est-ce pas là l'une des plus douces, l'une des plus nobles jouissances? N'y a-t-il pas dans cette fusion des intelligences un principe de force morale? n'est-elle pas la source des plaisirs les plus élevés et les plus délicats de l'esprit? Oui, ainsi se forment les liens étroits qui, en unissant les âmes, augmentent leur aptitude pour le bien. Il se dégage des hommes rassemblés dans un but honnête comme une flamme généreuse qui les pénètre, les réchauffe, les fortifie, les rend meilleurs. Je n'ai pas d'autre ambition que de ne la point éteindre, et pour cela il ne m'est heureusement pas nécessaire de déployer des qualités éminentes, il suffit d'être sincère, de parler sans artifice ni réticence et de traiter un sujet qui n'excite que de bons sentiments :

voilà les seules conditions dont il est bon de ne pas s'écarter, et j'ai cru n'être pas infidèle à ce programme en vous proposant de vous raconter l'histoire de ce héros sans égal, dont la hauteur dépasse celle des hommes les plus illustres de tous les temps, et qui restera jusqu'à la fin des âges le modèle incomparable du patriotisme, du sacrifice, de la liberté de conscience.

Ce héros, quel est-il?

Si parmi tous les grands hommes que leur génie, leurs travaux, leurs services ont environnés de la renommée la plus éclatante et qui vivront toujours dans la mémoire des générations qui se succèdent, je vous demandais de me signaler la gloire la plus pure, l'existence la plus courte et la mieux remplie, l'âme la plus simple et la plus haute, la destinée la plus tragique et la plus féconde, vous répondriez par le nom d'une femme, de Jeanne Darc, la Pucelle d'Orléans.

Je ne sache pas, en effet, dans l'histoire ancienne ou moderne, qu'il ait apparu jamais une personnalité aussi resplendissante que la sienne; elle me semble résumer tout ce que le cœur humain peut contenir de sentiments divins associés aux émotions d'une nature périssable; elle

est si fort au-dessus de nous par son inconsciente et naïve grandeur, qu'elle nous impose une admiration religieuse, en même temps qu'elle nous attire par ses qualités charmantes, par son sens exquis, par sa vaillance guerrière, par son ineffable douceur; si bien que, lorsqu'on veut créer en soi pour se prosterner devant lui dans le recueillement de l'adoration, le type idéal de la beauté morale, c'est son image qu'on évoque; on est entraîné vers elle, on voudrait trouver des accents dignes de son immortalité; on est combattu entre la crainte de rapetisser cette radieuse figure et le désir ardent de reproduire quelques-uns de ses traits, pour les proposer à la tendresse enthousiaste, à la vénération passionnée, à la reconnaissance patriotique des hommes.

Vous le voyez, je cède à la tentation tout en en comprenant le danger. Je ne me flatte pas de rendre à Jeanne Darc l'hommage qu'elle mérite, mais je sens que, tout imparfait qu'il sera, celui que vous me permettez d'essayer devant vous ne pourra réveiller en nous que de nobles et bons sentiments. Il y a toujours profit à reproduire et à entendre le récit des belles actions, des dévouements généreux, des sacrifices su-

prêmes. On s'éloigne pour un instant des vulgarités qui accablent et décolorent la vie; on s'élève par la pensée jusqu'à la hauteur d'âme du héros qu'on admire; on se rassure, on s'encourage en le voyant quelquefois payer son tribut à nos faiblesses, on devine qu'il ne descend jusqu'à nous que pour nous aider à monter jusqu'à lui. L'honneur le plus grand qu'on puisse faire à sa mémoire, c'est de chercher à l'imiter; c'est ainsi que, fortifiée par ce contact, notre âme se retrempe dans la notion du bien, et lui demande les armes invincibles mais souveraines avec lesquelles elle peut vaincre dans le combat sans trêve auquel la soumettent les épreuves de chaque jour.

Laissez-moi ajouter, comme Français, qu'après nos effroyables malheurs, chancelants encore sous les coups terribles qui sont venus fondre sur nous, brisés, non abattus, nous cherchons un appui, une lumière, un enseignement; nous avons besoin de croire à la protection d'en haut, aux saintes inspirations, aux dévouements désintéressés, aux commotions irrésistibles nées des folies de la foi, au courage, à l'abnégation qui arrachent les nations à elles-mêmes et les rendent capables de véritables prodiges. D'ail-

leurs, il n'est peut-être pas inopportun de montrer par le plus éclatant des exemples l'ingratitude officielle des pouvoirs réguliers et des factions qui, trop souvent, récompensent par des persécutions et des supplices ceux qui, sans arrière-pensée, se consacrent au service de la patrie. Nous apprendrons ainsi à supporter avec constance les douloureuses vicissitudes du sort. Le spectacle de la France, presque à l'agonie, sauvée par le bras, par le cœur d'une jeune fille qui l'a aimée jusqu'à lui donner sa vie et qui, dans l'accomplissement de sa glorieuse mission, ne s'est jamais considérée que comme l'humble et docile instrument d'une puissance supérieure, n'a jamais obéi qu'à la sublime loi du renoncement personnel, de la pureté, du devoir, nous enseignera le principe véritable de la force et la règle qui, appliquée à la conduite de chacun, doit devenir le salut de tous.

C'est là ce qui ressort de cette vie sans pareille qu'on ne saurait assez étudier, ce qui en fait la grandeur et l'attrait; et, comme pour compléter la domination morale qu'elle exerce sur nous à travers les âges, elle reste environnée de la merveilleuse auréole qui illumine et couronne les puissances surnaturelles. Que fut cette vierge

prodigieuse? Une femme, une sainte, un ange du ciel? Nul n'oserait le dire : et les plus graves penseurs, les moins crédules hésitent dans l'émotion d'une involontaire incertitude quand il s'agit de prononcer un jugement sur elle. Quel que soit celui auquel nous nous arrêtions, il ne diminuera en rien les divins privilèges qui lui ont été accordés : elle a été le Messie du peuple français ; sortie de la condition la plus obscure, élue par Dieu pour les grandes choses qu'elle a accomplies, pénétrée de son esprit, elle a marché d'un pas ferme dans la voie courte et sanglante qui lui était tracée, elle a été la même dans le champ paternel où ses visions l'ont appelée à sauver la France, dans les conseils du dauphin dont elle a déjoué les intrigues, au milieu des Anglais qu'elle a vaincus, dans les cachots où elle a supporté d'infâmes tortures, sur le bûcher où elle a bravé une mort ignominieuse ; toujours simple, pure, obéissante, martyre de sa conscience et de son patriotisme. Qu'importe qu'elle appartienne au ciel ou à la terre? Elle les a unis par sa piété, par sa sagesse inspirée, par sa force surhumaine, par son angélique et ineffable fermeté dans son immolation. Il n'est pas nécessaire d'appeler la science

au secours de la raison pour comprendre cette nature céleste et l'existence dans laquelle elle ne s'est pas démentie un jour ; le cœur seul y suffit, c'est lui que nous interrogerons, il ne nous égarrera pas.

Ce qu'il y a, en effet, de plus merveilleux en elle, c'est elle-même, c'est sa pensée, ce sont ses actes, c'est l'entreprise incomparable qu'elle a conçue, qu'elle a exécutée.

Veillez, en effet, songer à ce qu'était la France au moment où Jeanne est venue lui offrir son inexpérience, sa faiblesse, pour la tirer du fond de l'abîme où elle était tombée. Trentedeux ans avant sa naissance, Charles V était mort, laissant le sceptre à un enfant de treize ans, placé sous la tutelle de ses trois oncles, princes également turbulents, avides, violents, prêts aux plus grands crimes pour satisfaire leur insatiable ambition. Faible de caractère, d'un esprit mobile et timide, le malheureux monarque était incapable d'arrêter les désordres des factions qu'ils avaient déchaînées. Ils ne se contentèrent pas de s'appuyer sur des partis rivaux qui subissaient tour à tour la tyrannie de la populace, ils firent appel à l'étranger. Maîtres de points im-

portants de notre territoire en Guyenne et en Gascogne, luttant contre nos armées pour conquérir la Normandie et la Bretagne, les Anglais menaçaient directement notre nationalité et ne reculaient devant aucun moyen pour la faire disparaître. Ils se servirent des sanglantes dissensions des ducs d'Orléans et de Bourgogne, de l'anarchie dans laquelle le royaume avait été jeté par la folie du roi, de l'ambition criminelle d'une reine perfide et dissolue; ils parvinrent à s'emparer de la Normandie, et leurs monarques devinrent les maîtres légitimes de la France par le mariage de leur roi avec Catherine, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. Henri V fut appelé, en vertu de l'infâme traité de Troyes, à recueillir l'héritage du pauvre insensé qui paraissait comme une ombre aux cérémonies officielles du Louvre; il ne profita pas pour lui de cette odieuse trahison; il mourut quelques mois avant Charles VI, ne laissant pour lui succéder qu'un enfant au berceau. Son pouvoir n'en fut pas moins officiellement reconnu, et le duc de Bedford prit possession de l'autorité souveraine avec le titre de régent, tandis que le véritable roi, le dauphin de France, celui qui, à la mort de Charles VI, son père, était son héritier légitime, ralliait à

grand'peine les forces peu nombreuses de quelques gentilshommes demeurés fidèles, s'abritait derrière la Loire, à Chinon et à Bourges, essayant timidement de défendre ce qui lui restait de royaume et ne réussissant qu'à faire battre les troupes qu'il opposait à l'ennemi. La situation était horrible : partout le découragement et la désolation. Le pays était ruiné, les campagnes désertes. La misère et la maladie décimaient le pauvre peuple. Les exactions des gens de guerre achevaient de l'écraser. Orléans était assiégé, pressé par des ouvrages formidables. S'il succombait, le roi ne pouvait plus tenir, il était forcé de s'avouer vaincu. Jamais la France n'avait été réduite à un état aussi désespéré. Les courtisans conseillaient à Charles d'abandonner la partie, de traiter avec les Anglais et le duc de Bourgogne, leur allié, et de se réfugier en Dauphiné où il conserverait une ombre de royauté. Le mal était si grand, si profond, qu'on pouvait se demander si de tels avis n'étaient pas dictés par une nécessité impérieuse. Le roi ne les adoptait pas, il ne les rejetait pas non plus, il était inerte, indifférent, cherchant à se distraire par les plaisirs. Il paraissait se résigner à son sort et ne plus rien espérer des hommes.

Quelquefois, au milieu des sombres nuages qui obscurcissaient son jeune front, on devinait une pensée plus amère qui montait de son cœur ulcéré; alors, en proie à une douloureuse agitation, il s'enfermait dans son oratoire, et Dieu seul pouvait deviner la source secrète des larmes qui baignaient son visage.

Qui viendra à son secours? Qui sauvera la France dans cette suprême angoisse? Les grands vassaux de Charles n'attendent que sa chute pour se partager ses dépouilles; son peuple est épuisé, son trésor vide, ses armées découragées, démoralisées par l'indiscipline, presque aussi redoutables que les Anglais pour les malheureux habitants. Qui va surgir pour dominer ce lamentable chaos? Un enfant, une vierge, une humble paysanne.

Le 6 janvier 1412, à Domremy, petit village des marches de la Champagne et de la Lorraine, sur la frontière du duché de Bar et de l'Empire, une petite fille naissait de Jacques Darc et d'Isabeau Romée, pauvres cultivateurs vivant du travail de leurs bras. Elle parut, dès ses jeunes ans, douée de qualités privilégiées qui mettaient en elle un attrait étrange et puissant; son intelligence et son cœur se montraient précoces, bien

qu'absolument abandonnés à leur naïf épanouissement que ne favorisait aucune culture, pas même la plus élémentaire; mais sa piété lui tenait lieu de science, elle remplissait et fortifiait son âme; elle la rendait grave, modeste, réservée, obéissante et dévouée à ses parents. Au-dessus de leur maisonnette, élevée à mi-côte, s'étendait une prairie et au delà un bois, sur la lisière duquel se trouvait un hêtre majestueux dont les branches touffues protégeaient de leur ombre les danses des jeunes filles qui s'y réunissaient le dimanche : c'était l'arbre des fées, autour duquel les poétiques légendes rassemblaient ces demi-divinités familières, qui ont joué un rôle si mystérieux au moyen âge. Jeanne participait rarement aux jeux de ses compagnes; elle se montrait aussi assez indifférente aux fantastiques récits des belles dames. La Vierge et les saints lui suffisaient, elle les priait avec ferveur, et chacun des progrès de sa raison l'attachait davantage à leur culte sacré; elle avait aussi de tendres amitiés pour de jeunes filles de son âge. Quoique enfant encore, elle recueillait avec avidité les bruits qui parvenaient jusqu'à elle, et qui étaient comme l'écho des gémissements de la France, esclave et ravagée.

Sans doute, il est peu probable que cette province, éloignée du théâtre des hostilités, ait eu directement à souffrir des maux de la guerre; cependant son village ne fut pas tout à fait épargné. Les luttes entre les Bourguignons et les Armagnacs agitaient tout le pays; les habitants divisés entre eux en venaient souvent aux mains, excités au combat par des aventuriers qui en profitaient. Vers 1422, au moment de la mort de Charles VI, un parti bourguignon saccagea Domremy. L'enfant et ses parents cherchèrent un refuge dans les bois; à leur retour, ils trouvèrent leur pauvre demeure en ruine. Ces récits émouvants, ces catastrophes violentes agirent certainement avec une grande force sur l'esprit de l'enfant, et l'on s'explique comment sa nature passionnée, exaltée par la foi, ébranlée par la prière, put aboutir rapidement à un mysticisme extatique, et la mit en communication avec des êtres surnaturels. C'était d'ailleurs l'esprit du temps : l'ignorance et la naïveté des mœurs devaient produire ces dispositions; les auteurs en ont cité des exemples nombreux. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles prirent chez Jeanne un caractère particulier qu'on ne retrouve pas chez les extatiques ordinaires, dé-

fini par cette formule : la justesse pratique des conceptions et la prévision lucide des événements à venir.

C'est dans l'été de l'année 1425 qu'eut lieu sa première vision. Elle jouait avec ses compagnes dans la prairie située au-dessus de sa maison ; elle s'éloigne d'elles, emportée par une force surnaturelle, court, sans pouvoir s'arrêter, jusqu'au jardin, où elle est entourée d'une subite lumière, aux splendeurs de laquelle elle aperçoit une figure ailée qui lui fait entendre ces paroles : « Jehanne la pucelle, fille de Dieu, sois bonne et sage, fréquente l'église, mets ta confiance au Seigneur ! Jehanne, il faut que tu ailles en France. »

« Je suis l'archange Michel : je te viens commander de la part du Seigneur que tu ailles en France, que tu ailles au secours du *dauphin*, afin que par toi il recouvre son royaume. »

Elle fut d'abord épouvantée de cette révélation. Elle ne pouvait s'expliquer comment on la pouvait charger d'une mission pour l'accomplissement de laquelle elle sentait son impuissance. Dire à une pauvre petite bergère, de treize à quatorze ans, de quitter son père et sa mère, d'aller en France, au secours du roi, lui semblait une sorte de folie,

d'hallucination. Elle la repoussa. Les voix se firent entendre de nouveau : à saint Michel se joignirent sainte Catherine et sainte Marguerite qui lui apparurent vêtues de robes lumineuses, couronnées de fleurs. Ces apparitions se renouvelèrent un grand nombre de fois ; leurs injonctions étaient plus précises et plus pressantes. Les voix la sollicitaient de partir au plus vite *pour la grande pitié qui est au royaume de France*. Bientôt le trouble et l'effroi de Jeanne se changèrent en un véritable attrait pour ce commerce surnaturel ; elle attendait ses voix, elle les désirait, les appelait ; celles-ci lui répondaient et redoublaient d'instances, d'ordres impératifs :

« Hâte-toi ! hâte-toi ! va-t'en à Vaucouleurs, vers Robert de Baudricourt ! par deux fois il te rebutera, à la troisième il t'ouïra et te baillera des gens d'armes pour te conduire au dauphin. »

Elle résista longtemps. Au bout de trois ans de luttes, en 1428, elle demanda à son père d'aller chez son oncle, dans un village à mi-chemin de Vaucouleurs. Elle s'ouvrit à lui. Très-effrayé d'abord de la résolution de sa nièce, subjugué cependant par son inspiration, Romée la conduisit à Baudricourt. Elle parla avec la plus grande énergie, mais sans succès. Incrédule

et brutal, le capitaine du roi daigna à peine l'entendre. — Et comment, en effet, aurait-il pu croire à la céleste mission de la pauvre paysanne qui se présentait à lui sous les dehors les plus simples ? « Ramenez-la à ses parents, dit-il à « Romée, après l'avoir deux fois et largement « souffletée. » C'était la discipline militaire du temps. Plus doux et moins sceptique, Romée se contenta de remonter sa nièce en cherchant à la détourner de son dessein. Loin de se rebuter, elle revint à la charge, annonçant hautement sa résolution de partir seule, si tout appui lui était refusé. Le peuple de Vaucouleurs s'émut. Le langage chevaleresque et mystique de la Pucelle, sa fermeté inébranlable, sa grâce enfantine, sa méconnaissance du danger, la justesse de ses réflexions, l'ineffable pureté que trahissaient son visage, son accent, son attitude, rallièrent à sa cause tous les cœurs vraiment français. Deux jeunes hommes, Jean de Novelepont et Bertrand de Poulangis, fascinés par son ascendant, s'engagèrent à la conduire près du roi. Baudricourt ne pouvait s'y opposer. Les habitants se cotisèrent pour lui donner un cheval et une armure. Elle partit avec ses deux compagnons et quatre soldats. Son entreprise était aventureuse. Elle avait plus de

soixante-dix lieues à faire pour franchir l'espace qui la séparait de Chinon où résidait le roi. Dans ce pays couvert de pillards et d'ennemis, elle était exposée à des dangers de toute sorte ; mais dans ses marches forcées, suivies de repos à la belle étoile, elle n'eut pas un moment de trouble, de frayeur, ni de faiblesse ; elle exhortait et rassurait ses compagnons et leur inspirait un tel respect que nul d'entre eux ne songeait qu'elle était femme, si ce n'est pour l'entourer de plus grands égards. Elle parvint ainsi jusqu'à Fierbois en Touraine, à cinq lieues de Chinon ; elle fit écrire au roi qu'elle arrivait et le pria de la recevoir.

Les personnages qui formaient le conseil du monarque furent d'abord presque unanimement d'avis de la repousser comme une aventurière dangereuse et compromettante. La Trémoille, Regnaud de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France, de Gaucourt, grand bailli, se montraient intraitables. Ce fut une femme, Yolande d'Aragon, belle-mère du roi, qui plaida la cause de la Pucelle et la gagna. D'ailleurs, les mauvaises nouvelles se multipliaient ; elles rendirent le roi plus accessible, il consentit à recevoir Jehanne.

L'audience fut donnée dans la grande salle du

château avec un appareil calculé. Charles avait pris soin de se vêtir simplement et de se mêler à la foule de ses courtisans. Jeanne ne l'avait jamais vu, elle n'hésita point, elle alla droit à lui, tomba à ses genoux, les tint embrassés et lui dit avec larmes :

« En nom Dieu, gentil prince, c'est vous et non autre, très-noble seigneur Dauphin; j'ai nom Jehanne la Pucelle et suis envoyée de Dieu pour recourir vous et votre royaume et faire guerre aux Anglais..... Pourquoi ne me croyez-vous ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple, car saint Loys et Charlemagne sont à genoux devant lui en faisant prières pour vous. »

Le roi lui demanda un vrai signe de sa mission et se retira avec elle un instant. Quand ils furent seuls, elle lui dit avec une autorité tout à fait extraordinaire :

« Je te dis de la part de messire que tu es vray héritier de France et fils du roi. »

Cette révélation correspondait exactement à la secrète pensée de Charles. Dans ses heures de découragement, il avait laissé échapper de son cœur, sans que ses lèvres l'eussent murmurée, cette mystérieuse et redoutable prière « que si

« ainsi était qu'il fut vray hoir descendu de la
« noble maison de France et que le royaume jus-
« tement dût lui appartenir, qu'il lui plût de le
« lui garder ou défendre, et au pis (c'est-à-dire
« s'il n'était vray hoir), lui donner grâce d'échap-
« per sans mort ni prison et qu'il se pût sauver
« en Espagne ou en Écosse qui étaient de toute
« ancienneté frères d'armes et alliés des rois de
« France. »

Il rentra rayonnant, il ne doutait plus, il était résolu à suivre la direction de la jeune paysanne que Dieu lui envoyait.

Il ne put cependant la soustraire à l'épreuve que voulurent lui faire subir les membres du clergé qui dominaient le conseil et qui doutaient encore, craignant qu'elle ne fût un suppôt de Satan. Ils demandèrent qu'elle fût soumise à un examen des théologiens de l'université réfugiés à Poitiers. Malgré ses vives protestations, elle fut forcée de subir cette ridicule inquisition. Plus d'une fois certainement ses examinateurs durent regretter d'avoir été chargés de cette odieuse tâche : elle les confondit par la justesse, la simplicité, l'indépendance de ses réponses. Les procès-verbaux des interrogatoires n'existent plus, et c'est une grande perte pour l'histoire.

S'il nous était donné d'assister à chaque détail de cette étrange et vaine procédure, nous trouverions des motifs nouveaux d'admirer la grandeur et la force de cette âme naïve, toujours maîtresse d'elle-même, toujours supérieure aux pièges vulgaires qui lui étaient tendus. Alain Chartier a laissé un journal de ces séances dans lequel on lit cette significative exclamation :

« Beau spectacle que de la voir disputer, femme, contre des hommes; ignorante, contre des doctes; seule, contre tant d'adversaires. »

Oui, en effet, il est grand et admirable, puisqu'il met aux prises les artifices et la subtilité avec la vérité désarmée, pour consacrer la victoire de la raison et du sentiment.

A chaque demande insidieuse Jeanne oppose une réponse pleine de bon sens et d'à-propos. Elle va droit au fait sans se soucier de ménager ceux qui l'en écartent avec une habileté de mauvais aloi.

L'un de ses interrogateurs, croyant l'embarasser, lui pose cette question :

« Si Dieu veut délivrer le peuple de France, il n'est pas besoin de gens d'armes. »

Et Jeanne l'oblige à baisser la tête par cette inspiration naïve du bon sens et de la foi :

« En nom Dieu, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. »

Au nombre de ses examinateurs se trouvait un dominicain plein de science et surtout de vanité, mais affligé d'un accent limousin qui le rendait fort ridicule, frère Seguiu, c'était son nom, était le seul à ne s'en point apercevoir; il eut l'imprudence de demander à la Pucelle :

« Quelle langue parlent vos voix ?

— Meilleure que la vôtre », répliqua vivement Jeanne.

Le moine confus comprit la leçon, se mordit les lèvres et garda le silence.

Enfin le plus autorisé des théologiens, pensant répondre aux passions de la docte compagnie, lui dit :

« Dieu ne veut pas qu'on croie à vos paroles, si vous ne montrez un signe (un miracle) qui prouve qu'on doit vous croire.

— Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des signes, répondit-elle; conduisez-moi à Orléans, je vous montrerai les signes pourquoi je suis envoyée; qu'on me donne des gens d'armes en telle petite quantité qu'on voudra et j'irai! en nom Dieu! je ferai lever le siège d'Orléans, je mènerai sacrer le dauphin à Reims, je lui ren-

drai Paris après son couronnement, je tirerai le duc d'Orléans d'Angleterre. Ce n'est plus le temps de parler, mais d'agir. »

Il fallut conclure et la proclamer à la fois irréprochable et orthodoxe. Une émotion profonde agitait la ville entière. Jeanne ne pouvait paraître sans devenir l'objet de démonstrations d'admiration et d'amour. Elle ne sortait que pour aller à l'église où elle montrait la piété la plus sincère, ou chevaucher sur le préau et s'exercer à manier la lance. Elle quitta Poitiers au milieu d'une foule enthousiaste qui la bénissait et implorait sa protection. Rentrée à Chinon, elle n'y resta que le temps nécessaire aux préparatifs de l'expédition ; elle fit chercher dans l'église de Sainte-Catherine, à Fierbois, une épée à cinq croix enfouie sous l'autel de sainte Catherine, et dont elle indiqua la place que cependant elle n'avait jamais vue. Elle fit faire, par ordre de ses voix, un étendard blanc semé de fleurs de lis d'or, avec l'image du Sauveur et ces mots : « Jesus Maria » ; elle se rendit à Blois, et, prenant congé de Charles, elle lui dit qu'elle serait blessée devant Orléans, mais qu'elle n'en mourrait pas, et le pourrait conduire à Reims. Le 22 mars, elle envoyait aux Anglais une sommation de

quitter le royaume de France. Le 27, elle quittait Blois à la tête de 12 à 1,500 combattants, précédée d'une cohorte de prêtres qui chantaient le « Veni Creator ». Cette troupe s'avança par la rive gauche de la Loire. Le 29 au soir, la Pucelle passa la rivière avec 200 lances que les barques des assiégés avaient réunies, entra dans la ville aux acclamations de toute la population qui la conduisit triomphalement à la cathédrale. Elle remercia Dieu pieusement de ce premier succès. Elle n'avait pas été inquiétée dans sa marche. Le gros de ses forces avait rétrogradé jusqu'à Blois pour passer la rivière et remonter ensuite par la rive droite.

L'effet de cette journée fut immense. Le trouble et le découragement gagnèrent les rangs anglais en même temps que l'allégresse et la confiance se répandaient dans les nôtres. La population d'Orléans tout entière s'associait sans réserve à cette exaltation patriotique. Rien ne paraissait impossible avec l'assistance et sous la direction de Jeanne, l'envoyée de Dieu. Chacun était prêt à la suivre, chacun était convaincu qu'elle maîtrisait la victoire. Sa foi en elle-même, ou plutôt dans la puissance supérieure dont elle était l'instrument, n'était pas moins vive. Sans

perdre une minute, elle se prépara à l'attaque. L'ennemi avait établi sur les points principaux de sa ligne d'investissement de véritables forteresses, défendues par des fossés, des palissades, des boulevards. Abrité derrière ces retranchements, il inquiétait les communications, lançait ses projectiles jusqu'au centre de la ville, préparait ses approches, et repoussait les sorties des assiégés. Ce fut contre ces bastilles que les premières opérations furent dirigées. Jeanne les enleva successivement avec une intrépidité qui entraînait les moins résolus. A l'assaut des Tournelles, le plus meurtrier de tous, elle reçut une flèche dans la poitrine. Transportée hors du champ de bataille, elle voulut y revenir après le premier pansement, et ce fut son indomptable valeur qui assura le succès. Après cette audacieuse entreprise, l'ivresse des Orléanais n'avait plus de bornes. Les Anglais ne pouvaient plus tenir; ils levèrent le siège le 8 mai. Le peuple voulait les poursuivre; Jeanne le retint : « Pour
« l'amour et le respect du saint dimanche, dit-
« elle, s'ils veulent partir, laissez-les aller et ne
« les occiez point. Qu'ils se départent, leur dé-
« partement me suffit. » Elle craignait qu'en se jetant en rase campagne, il ne changeât le

triomphe en désastre. Elle aima mieux rendre grâce à Dieu que de risquer une périlleuse aventure. Trois autels furent dressés en plein air ; la messe y fut célébrée, et la Pucelle prosternée mêlait à l'élan de son cœur vers le ciel ses vœux passionnés pour l'achèvement de sa mission, pour le couronnement du roi à Reims.

C'était là le but suprême de son effort, et l'on comprend de quelle importance décisive il était pour l'intérêt de Charles. Il fallait l'atteindre promptement. Notre malheureuse France déchirée avait deux rois ; celui qui le premier serait l'oint du Seigneur l'emporterait nécessairement sur l'autre dans l'esprit et la vénération des peuples. Voilà ce que les voix de Jeanne ne cessaient de lui répéter et ce qu'elle demandait avec ardeur au prince et à ses conseils. Orléans recouvré, elle courut en toute hâte à Chinon. Elle y rencontra des objections de toute nature : toujours le même scepticisme, les mêmes défiances, les mêmes rivalités. Elle triompha de ces résistances ; son éloquence simple et persuasive, sa confiance inspirée, ses réponses nettes et précises à toutes les raisons qu'on lui opposait, finirent par entraîner le roi. Elle ne lui laissait pas de trêve. Un jour, pénétrant dans son cabinet, elle lui embrassait

les genoux, lui disant : « Noble Dauphin , ne te-
« nez point tant et de si longs conseils ; venez au
« plus tôt à Reims prendre votre digne couronne !
« Je ne durerai guère qu'un an, il faut songer à
« me bien employer. »

Ainsi déjà elle était agitée par le pressentiment de sa fin prochaine, elle n'y puisait qu'une généreuse excitation. Persuadée qu'elle était nécessaire et que sa carrière serait courte, elle voulait agir sans retard et précipiter le dénouement. Il fallait cependant dégager complètement les abords d'Orléans où les Anglais tenaient encore campagne. En huit jours, elle les chassa de toutes leurs positions, enleva Jargeau de vive force et remporta sur eux une éclatante victoire à Patay, en bataille rangée. Leur armée fut taillée en pièces, leurs généraux, parmi lesquels se trouva lord Talbot, demeurèrent nos prisonniers. Ces succès inespérés tenaient du prodige. Le plus humble, comme le plus illustre parmi les Français, ne les attribuait qu'au secours surnaturel que Dieu avait envoyé en suscitant cette chaste et vaillante héroïne qui avait changé la face de la fortune et allait sauver la France autant par le prestige de son incomparable vertu que par son indomptable valeur guerrière.

Ces miraculeux résultats étaient dus, en effet, avant tout à son ascendant sur les soldats, et cet ascendant avait sa source dans la pureté, dans l'élévation de sa grande âme. Elle avait conquis tous les cœurs par sa bonté, par sa compatissance aux maux du peuple, aux souffrances des petits. C'était « la grande pitié du royaume de France » qui avait déterminé sa sainte mission. « Je ne puis voir, disait-elle, couler le sang français sans que mes cheveux se lèvent. » Quand elle entra dans la première bastille, les Anglais la lui disputèrent avec rage; franchissant les ruines fumantes, elle fut saisie d'horreur en voyant les parapets couverts de cadavres. « Est-il possible, dit-elle, que tant de gens soient morts et sans confession! » Chacun de ses actes était marqué au coin de ce sentiment religieux et profond de sympathie pour les misères d'autrui. Elle donnait à la prière tout le temps que lui laissaient le combat et le conseil; et, convaincue que la sainteté de la vie était le moyen le plus sûr de se rendre Dieu favorable, elle proscrivait les blasphèmes, les désordres, les violences. Elle obligeait ses lieutenants à ne plus jurer. Parmi eux se trouvait le célèbre Lahire, aussi dévot que brave, mais dévot à sa manière, qui ne laissait

pas de lui rendre la religion facile. Il faisait chaque jour sa prière et disait à Dieu : « Mon Dieu ! vous êtes tout puissant ! faites pour Lahire ce que Lahire ferait pour vous si vous étiez Lahire et que Lahire fût le bon Dieu ; » et fort de cet échange de bons procédés, il en prenait à son aise, tuant, pillant, ravageant, sans compter le reste, jurant surtout avec mille affreux blasphèmes, qu'il se permettait dans la pensée qu'il les aurait passés au bon Dieu. Eh bien ! craintif devant Jeanne, il avait renoncé à ses débordements, il ne jurait plus que par son bâton.

Ainsi la Pucelle avait en quelques semaines absolument changé les habitudes des soldats. Elle avait chassé des camps « les femmes folles » qui y pullulaient. Et partout, grâce à elle, l'ordre et la retenue avaient remplacé la licence. Touchant et admirable triomphe de la pudeur, de l'innocence, du dévouement ! Ce que n'avait pu la sévérité des généraux était obtenu par la pureté d'une jeune fille de dix-huit ans. Sa main inexpérimentée et délicate enchaînait le démon du désordre, et l'admiration passionnée, la tendre vénération dont elle était l'objet servaient plus efficacement la discipline que les menaces et les supplices.

Si elle avait dompté les grossières natures auxquelles elle commandait, il lui était plus difficile de dominer les intrigues dont le roi était entouré. Inconsistant et mobile, le monarque subissait tour à tour les influences les plus contraires. Il perdait son temps en hésitations, en discussions vaines, et désolait Jeanne par ses ajournements indéfinis. Le 25 juin cependant, elle parvint à lui arracher l'ordre de départ. On avait réuni à Gien une petite armée; Jeanne marcha à sa tête, soumettant sur son passage les places qui tenaient pour le duc de Bourgogne. Troyes fit mine de résister; il paraissait insensé d'attaquer cette grande et populeuse cité avec si peu de monde; Jeanne ordonna l'assaut. « Si encore vous le tentiez dans trois jours! » lui disait le chancelier de France. — « Vous serez demain à la cathédrale », répondit Jeanne. Subjugués par son audace, les assiégés demandent à se rendre; le lendemain, en effet, Jeanne assiste au *Te Deum* dans l'église de la ville, dont toute la population la salue, frénétique d'enthousiasme.

Ainsi en fut-il jusqu'à Reims, où la glorieuse enfant put achever la première partie de sa grande œuvre. La garnison bourguignonne

n'essaya pas d'engager la lutte ; la bourgeoisie et le clergé apportèrent processionnellement les clefs de la ville à Charles VII, qui, le jour même, en prit possession. Le lendemain 18 juillet, la cérémonie du sacre s'accomplit avec un extrême faste. Rien ne fut négligé pour en rehausser l'éclat ; mais qu'étaient la pompe des princes, les habits étincelants des évêques, les retentissantes fanfares des soldats, les torches en flammes, les oiseaux, les fleurs, les acclamations de la multitude ? Tout s'effaçait devant la figure de la Pucelle, debout au pied de l'autel, son étendard à la main, laissant échapper de son cœur, soulevé par une incomparable émotion, l'hymne de reconnaissance et d'amour qu'elle adressait à la Divinité !

Quand l'huile sainte eut touché le front du monarque, elle ne se contenta plus ; elle se précipita à ses genoux, et pleurant à chaudes larmes, elle s'écria :

« Gentil roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vray roy et celui auquel le royaume doit appartenir. »

Ce ne fut dans tout le temple qu'un sanglot, qu'un élan, qu'une action de grâces. La France

venait de sortir de l'abîme, elle apparaissait resplendissante, victorieuse. Dieu la consacrait à la face du monde, enveloppant dans la même gloire, unissant dans un même sentiment d'amour et de reconnaissance le roi replacé sur son trône légitime et la vierge inspirée qui venait de l'y faire monter !

Pourquoi, messieurs ne m'est-il pas possible d'arrêter la marche des temps, d'imposer silence à l'histoire quand, derrière ces événements prestigieux, après ces enivrements, ces joies sans mesure, elle tient en réserve les plus cruels retours, les catastrophes les plus inattendues ? Jeanne est parvenue au sommet de la fortune, nul n'a jamais mieux mérité cette faveur. A quoi bon aller plus loin dans le récit de sa vie ? Que sert d'attrister vos âmes en abordant la dernière partie de sa sainte entreprise ? Pouvait-elle croire, cette glorieuse enfant, lorsque tout son être tressaillait d'un généreux orgueil sous la nef de Reims, qu'elle allait courir au-devant de la trahison, des tortures, de la mort ignominieuse ? N'y a-t-il pas dans la fin de sa tragique aventure tant de hontes, de perfidies, de perversités accumulées contre elle, qu'involontairement le regard se détourne de cet abominable spec-

tacle, le cœur se soulève, l'esprit s'épouvante, et le narrateur demeure sans force pour la suivre jusqu'au bout de son inique supplice!

Oui, si nous ne consultations que notre révolte intérieure, nous reculerions, mais ce serait offenser sa mémoire par une faiblesse qu'elle n'a pas connue. Plus grande dans son martyre que dans sa prospérité, elle demande à ceux qui l'aiment comme elle mérite d'être aimée, de s'associer étroitement à son sort, de souffrir avec elle. La félonie qui l'arrache à ses soldats, la basse et atroce vénalité qui la livre à l'ennemi, les monstruosité juridiques de son procès, les tortures de sa captivité, la suprême immolation qui détache son âme virginale de ce monde d'iniquités et de misères, oui, tout cela est nôtre, et nous n'en pouvons rien retrancher. D'ailleurs, en excitant tour à tour notre indignation, notre pitié, notre admiration, ce récit sera pour nous le plus grand, le plus salulaire des enseignements; il nous montrera jusqu'où peut aller l'héroïsme humain, et nous jugerons à la sublimité du sacrifice la hauteur de la perfection morale que la créature mortelle peut atteindre quand elle est transformée par le souffle de Dieu et l'amour de la patrie.

Le Dauphin était roi, le sacre avait consolidé son diadème, et désormais la souveraineté du ciel et de la terre couronnant le front du monarque, courbait celui de son peuple sous l'irréfragable loi d'une double obéissance. La tâche de Jeanne paraissait finie, elle pouvait accepter le repos, les honneurs, les récompenses opimes par lesquelles le roi voulait payer ses services. A ces instances, elle ne répondit que par de fiers refus ; elle supplia Charles de marcher immédiatement sur Paris, d'en chasser l'ennemi. Après cela, elle serait retournée joyeuse dans son village, abandonnant la vie des cours pour laquelle elle se sentait si peu faite. Il était difficile d'obtenir du faible Charles une résolution énergique : celle que conseillait Jeanne était la seule raisonnable ; il fallait profiter de l'abattement, du désarroi des Anglais et des Bourguignons, de l'exaltation des Français. Les divisions commençaient dans l'intérieur de Paris ; une action vigoureuse et prompt offrait de grandes chances de succès. Le roi retomba dans ses incertitudes accoutumées, écoutant tous les avis, n'en adoptant aucun, s'arrêtant aux objections, toujours craintif, toujours mobile. Jeanne se désespérait, elle devinait les mécontentements et les jalousies qu'excitait sa popularité

immense. Son nom était dans toutes les bouches ; on répandait de petites médailles à son effigie ; son image ornait la plus riche comme la plus humble des maisons. Les gens de la cour voyaient avec irritation sa renommée grandir, ils ne voulaient plus que lui faire obstacle. Aussi traversaient-ils sans cesse ses desseins. Elle parvint cependant à conduire une armée jusqu'à Saint-Denis, elle répondait de la prise de Paris si le roi voulait y venir. Il y parut, mais il se hâta de se retirer derrière la Loire, après avoir conclu une trêve de quinze jours qui la désolait. Elle envoyait l'expression de son chagrin aux habitants de Reims dans cette lettre simple et touchante où son âme tout entière se réfléchit :

« Chers et bons amis les loyaux Français de
« la cité de Reims :

« Ne vous émerveillez point si je n'entre à
« Paris si brièvement que je devais le faire. Le
« roi a fait trêve de quinze jours, ce dont je ne
« suis nul contente. Je ne sais si je tiendrai ces
« trêves, et si je les tiens ce sera seulement pour
« garder l'honneur du roi. Et je maintiendrai
« ensemble l'armée du roi pour être toute prête
« au chef desdits quinze jours si les Bourgui-
« gnons ne font la paix.

« Ce vendredi emprès un logis sur le chemin
« de Paris. »

La trêve expirée, elle voulut reprendre les hostilités; elle s'avança pour une reconnaissance sous les murs de la ville. Comme on lui criait de ne pas descendre dans le fossé, l'eau étant profonde, elle le sonda avec son étendard. A ce moment, grièvement blessée à la cuisse, elle tomba, se fit coucher sur le talus et ordonna de continuer l'attaque. Elle soutint les siens jusqu'à la nuit. Ramenée à la Chapelle, elle voulait recommencer le lendemain. Le roi donna ordre de la ramener à Saint-Denis, et fit replier toutes ses troupes sur la Loire.

Jeanne ne put le faire changer de résolution, et désormais elle fut convaincue qu'il échappait complètement à son influence; il n'écoutait plus, en effet, que les courtisans qui voulaient traiter avec le duc de Bourgogne et pactiser ensuite avec les Anglais. Impuissante à combattre directement ces menées, elle quitta Chinon pour guerroyer avec les corps d'armée qui tinrent campagne pendant l'hiver. Elle participa aux sièges infructueux de Saint-Pierre et de la Charité. Vers le mois de mai, elle se rapprocha de Paris et se jeta dans Compiègne que les Bourguignons

assiégeaient. Elle y montra sa vaillance ordinaire, saisissant toutes les occasions d'attaquer les assiégeants. Ce fut dans une sortie, le 23 mai 1430, qu'entraînée par sa valeur, elle s'avança si loin que l'ennemi put l'envelopper. Elle se fit jour un instant au plus épais et se défendit longtemps comme un lion; mais, arrivée à la poterne, elle trouva le pont-levis dressé; renversée de son cheval, elle lutta encore dans l'angle de la muraille. Enfin, accablée par le nombre, elle fut terrassée par un archer et un gentilhomme artésien, le bâtard de Wandomne, qui l'emmenèrent captive.

Wandomne appartenait au duc de Bourgogne, et ce fut avec ce dernier que se noua l'infâme négociation qui la fit passer aux mains des Anglais. Les incidents de cette honteuse machination retinrent la malheureuse Jeanne, d'abord au château de Margué, puis à Beauvoir, propriété du duc de Bourgogne. L'évêque de Beauvais, Cauchon, dont la mémoire est vouée à l'exécration de la postérité, fut chargé de suivre l'ignoble marché, à la suite duquel elle fut livrée. Chassé par ses ouailles comme vendu aux Anglais, merveilleusement propre à cette abomination, il y mit tout son cœur. Le duc de Bourgogne élevait

très-haut ses exigences ; on le menaça de tarir ses revenus en empêchant l'exportation des tissus de Flandre. L'Angleterre lui promit ses bons offices pour la succession du Hainaut qui venait de s'ouvrir. Il accepta 10,000 livres en or, 4,000 livres une fois payées et 500 livres de rente pour Wandomne. Ce fut au Crotoy, près d'Arras, que le malheureuse Jeanne fut livrée aux Anglais au commencement de novembre 1430. La consternation de la France fut extrême. Partout éclataient de touchantes manifestations de la vénération et de l'amour dont cette sainte libératrice était l'objet. Les processions, les pèlerinages, les prières publiques se succédaient ; un immense cri de pitié, de douleur, de colère sortait du sein de cette nation qui avait suivi sa merveilleuse aventure avec une admiration passionnée. Seule, la cour demeura froide et muette, elle n'essaya aucune démarche, ne fit entendre aucune protestation. Il faut le dire, le rouge au front, elle joignit sa voix à celle de ses ennemis pour accuser l'ange de Dieu lâchement abandonné. Voici, en effet, dans quels termes l'archevêque de Reims, chancelier de France, osa annoncer à la nation le malheur irréparable qui venait la frapper :

« Il donne avis de la prise de Jehanne la Pu-
 « celle devant Compiègne , et comme elle ne vou-
 « loit croire conseil , ains faisoit tout à son plaisir ;
 « qu'il étoit venu au roi un jeune pastour gardant
 « les brebis du Gévaudan en l'évêché de Mende,
 « lequel ne disoit ne plus ne moins que avoit fait
 « Jehanne la Pucelle, et qu'il avoit comman-
 « dement de Dieu d'aller avec les gens du roi et
 « que sans faute les Anglais et Bourguignons
 « seroient déconfits, et sur ce qu'on lui dit que
 « les Anglais avoient fait mourir Jehanne la
 « Pucelle, il répondit que tant plus il leur en
 « méchéroit et que Dieu avoit souffert prendre
 « Jehanne la Pucelle pour ce qu'elle s'étoit con-
 « stituée et pour les riches habits qu'elle avoit
 « pris et qu'elle n'avoit fait ce que Dieu avoit
 « commandé, ains avoit fait sa volonté. »

Ainsi trahie, vendue, calomniée par ceux
 auxquels elle s'était dévouée, elle ne pouvait
 échapper au sort affreux qui la menaçait. Mais
 ce n'était pas assez de la faire mourir, il fallait
 la déshonorer et, avec elle, avilir à jamais la
 cause du roi et celle de la France. Ce fut là
 l'odieuse, la criminelle machination ourdie par
 les puissances de la terre contre cet ange du ciel.
 Les princes de l'Église, les rois, les théologiens,

les représentants de la science, tous s'unirent contre la pauvre prisonnière pour consommer leur infâme dessein. Seule, sans appui, sans conseil, privée de sa liberté, accablée d'outrages et brisée par les tortures, elle sortit triomphante et pure de ce duel inégal, imprimant sur le front de ses lâches ennemis la honte ineffaçable que la conscience humaine et l'histoire leur ont infligée, comme un châtiment trop doux encore pour leur crime.

Le roi d'Angleterre avait ordonné à Cauchon de réclamer l'infortunée prisonnière comme sa justiciable, parce qu'elle était tombée entre les mains des Bourguignons à Compiègne, sur le territoire de l'évêché de Beauvais. Pour le plus ignorant des jurisconsultes, cette prétention était aussi illégale qu'odieuse ; le fait de guerre qui avait amené la prise de la Pucelle, ne pouvait en rien justifier la compétence du prélat ; mais on le savait acquis à la cause de l'Angleterre, parce qu'il avait été le courtier de l'abominable marché qui avait livré Jeanne. On lui promettait pour récompense la riche proie de l'archevêché de Rouen : c'en était assez pour le maintenir comme juge de celle qu'il fallait perdre à tout prix. L'Université de Paris la réclama ; l'Inquisition fit égale-

ment valoir ses droits, et le cœur saigne à voir avec quelle violence d'injures ces prétendus représentants de la justice ecclésiastique et civile se disputèrent cette proie. Je sais que, pour ne pas être injuste, il faut tenir compte des croyances et des mœurs de cette époque barbare. L'intervention directe du démon était universellement admise, les crimes de sorcellerie et de magie étaient définis par la science des docteurs et punis de mort. Pour colorer leurs défaites, les Anglais ne craignaient pas de charger Jeanne de crimes imaginaires. Mais, je ne puis voir dans tous les incidents de son procès qu'une suite non interrompue d'iniquités savamment calculées pour sacrifier légalement cette fille innocente et pure, pour l'amener à dégrader de ses propres mains le monarque et la nation auxquels elle avait donné tout son être avec un si admirable dévouement.

Cependant l'histoire doit retenir et honorer les noms de deux courageux assesseurs qui osèrent faire leur devoir, en demandant pour l'accusée le renvoi métropolitain à l'archevêque de Reims. Nicolas de Houpeville, docteur en théologie, et un autre docteur, Jean Lohier, refusèrent leur concours.

Houpeville fut jeté en prison , Lohier dut s'enfuir ; et le procès put commencer sans autre entrave.

Il avait débuté par un sacrilège. Désespérant à l'avance de vaincre la fermeté de la captive , Cauchon lui avait tendu le plus odieux des pièges. On lui avait dépêché un chanoine, Loiseleur, qui, se présentant à elle en habits laïques, devait capter sa confiance en paraissant s'intéresser à son malheur. Il y parvint facilement, puis, au cours de l'entretien, il s'annonça comme prêtre, proposant de la confesser, ce qu'elle accepta avec une grande ferveur. Elle fit sa confession à haute voix, ignorant que, derrière une porte demi-bâillée, se cachaient les scribes de l'évêque de Beauvais, et qu'on allait violer ses confidences sacrées pour en faire le texte de ses interrogatoires.

Mais elle n'avait rien à redouter : pure comme la lumière du jour, son âme pouvait être fouillée en tous sens sans que nul fût assez habile pour y trouver l'apparence du mal.

Arrivée à Rouen, à la fin de décembre, enfermée dans une cage de fer, enchaînée comme une bête fauve, elle attendit près de deux mois que ses juges voulussent bien l'interroger. Le

21 février 1431, elle parut devant eux. Cauchon avait réuni plus de 40 assesseurs, espérant l'intimider par la solennité d'une nombreuse assistance. Soutenue par sa force intérieure, elle ne perdit pas un instant son calme et sa préférence d'esprit. Toutes ses réponses portent l'empreinte de la sérénité de son âme, de son grand cœur, de son sens précis et juste, et en même temps de sa résolution inébranlable de soustraire à toute investigation sa foi en sa mission divine, sa fidélité envers son roi.

Aussi quand on lui demanda de prêter serment qu'elle dirait la vérité tout entière, elle réserva les intimités de sa conscience et de son légitime respect :

« Je vous dirai tout ce qui est de mon fait, sauf les révélations que j'ai eues de la part de Dieu pour mon Roi seul. Quand vous me feriez couper la tête, je ne vous les révélerai pas sans le congé de mon conseil. »

Et quand on lui demanda de jurer qu'elle ne fera rien pour se soustraire à la prison :

« Je n'accepte point la défense, je n'ai baillé ma foi à personne. J'ai voulu et voudrai me départir de vos prisons. »

Ainsi, malgré l'abominable violence exercée

sur elle, elle ne veut prendre aucun engagement que sa conscience puisse désavouer. Elle réserve formellement tout ce qui concerne les confidences de son roi, et ses communications personnelles avec les voix qui lui viennent de Dieu. Comprenant fort bien que le meilleur moyen de la perdre est de l'amener à méconnaître, sur un point quelconque, l'autorité de l'Église, ses juges insistent avec une infernale habileté; elle aime mieux leur donner des armes terribles contre elle que de se laisser atteindre dans l'inviolabilité de sa croyance et de sa fidélité. Elle les avertit fièrement que, malgré l'éclat de leurs fonctions officielles, ils ne peuvent rien sur son droit, et que sa mission domine leur besogne judiciaire :

« Je vous le dis : prenez bien garde de ce que vous dites que vous êtes mes juges ! Vous prenez là une grande charge ! Tout le clergé de Paris et de Rouen ne saurait me condamner s'il ne l'a en droit. Je suis envoyée de Dieu, et vous vous mettez en grand danger. »

On lui remontre qu'elle doit être humblement soumise à l'Église militante; elle répond :

« Je m'en rapporte à l'Église militante, *pourvu qu'elle ne me commande chose impossible à faire.*

Ce que j'ai dit et fait, les révélations et visions que j'ai eues de par Dieu, *je ne les révoquerai pour quelque chose, et de ce que notre Sire m'a fait faire et commandé et commandera, ne le laisserai à faire pour homme qui vive, et me serait impossible de le révoquer, et en cas que l'Église me voudrait faire autre chose au contraire du commandement qui m'a été fait de Dieu, je ne le ferais pour quelque chose.* »

Vous le voyez, Messieurs, j'avais raison de dire, en commençant ce discours, que Jeanne est morte pour sauvegarder la liberté de la conscience. Nulle, plus qu'elle, ne fut une chrétienne fervente, un enfant docilement assujetti à la règle, mais aussi nulle ne confessa avec plus de force, de simplicité et de grandeur, le droit primordial de toute créature de ne relever que d'elle-même quand il s'agit de son devoir et de sa foi. Elle aurait pu, sans paraître faible, abandonner ce refuge auguste de son âme, ou permettre aux théologiens qui l'en adjuraient au nom de la religion d'en pénétrer les mystères et de les juger. Elle s'y refusa absolument, sachant bien que son obstination sublime la conduisait à l'échafaud. Ainsi, elle n'est pas seulement pour nous la glorieuse personnification du peuple

qui se dévoue et s'immole à la défense de la patrie, elle est le martyr de la dignité humaine; elle a accepté volontairement les outrages les plus odieux, le long supplice d'une captivité barbare, les angoisses d'un trépas ignominieux, plutôt que de soumettre à l'examen des hommes, même de ceux qu'elle regardait comme les représentants de Dieu sur la terre, le témoignage intime de sa conscience. Pure comme l'agneau sans tache, vaillante comme un Machabée, elle est aussi grande que Socrate, elle a péri pour la même cause, elle a été le précurseur trois fois saint de la plus haute, de la plus précieuse de nos libertés!

Du reste, toutes ses réponses portent le même caractère de droiture, de naïveté et d'implacable bon sens. On lui pose cette question :

« Savez-vous être en grâce de Dieu?

— C'est grande chose, dit-elle, de répondre à telle demande.

— Oui, c'est grande chose, dit un des assesseurs, l'accusée n'est pas tenue d'y répondre.

— Vous ferez mieux de vous taire », s'écrie Cauchon avec emportement.

Jeanne répond : « Si n'y suis, Dieu m'y mette! Si j'y suis, Dieu m'y maintienne. »

On l'interroge sur l'habit d'homme qu'elle a pris.

« C'est petite chose que l'habit, mais je ne l'ai pris et n'ai rien fait au monde que par ordre de Dieu et des Anges.

— C'est donc chose licite et bien fait?

— Tout ce que j'ai fait est par ordre du Seigneur. J'en attends bon garant et bon aide. »

On l'interroge sur son étendard.

« J'aimais quarante fois mieux mon étendard que mon épée; je le portais moi-même pour éviter de tuer personne. Je n'ai oncques tué homme.

— Avez-vous dit que les étendards faits à la ressemblance du vôtre étaient heureux?

— J'ai dit à mes gens, entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. »

Cette lutte horrible, impie, se continua pendant trois mois. Voulant à tout prix lui arracher des déclarations compromettantes, les juges avaient recours à tous les moyens, à la fatigue, aux menaces, à l'appareil de la torture étalé sous ses yeux. Elle opposa à ces indignités, à ces violences une fermeté inébranlable : elle déjouait l'habileté de ses interrogateurs par sa candeur même. Ils épuisaient sur elle toutes les res-

sources de leur haine, ils n'en pouvaient rien obtenir pour satisfaire leurs desseins. Le procès se prolongeait, les Anglais, furieux, accusaient les juges de lenteur et de faiblesse; on tenta un solennel et suprême effort.

Le 24 mai 1431, elle fut amenée dans le cimetière de Saint-Ouen, pour y entendre un dernier monitoire. Deux échafauds y étaient dressés, l'un pour les juges, le clergé, le cardinal de Winchester; Jeanne était sur l'autre avec les notaires et le docteur chargé du sermon. Le bourreau était au pied, prêt à saisir sa victime. Le sujet du sermon était sa séparation de l'Église à raison de ses crimes. Le prédicateur ayant attaqué le roi comme schismatique, Jeanne se releva fièrement et s'écria :

« Ne parle pas de mon roi, il est bon chrétien. »

Et sur l'accusation qu'elle ne se soumet pas à l'Église :

« J'ai dit que toutes les œuvres que j'ai faites et les dits fussent envoyés à Rome devers notre Saint-Père le Pape, auquel, après Dieu, je me rapporte. Quant aux dits et faits que j'ai faits, je les ai faits par Dieu. De mes faits et dits, je ne charge personne, ni mon roi ni autres, et

s'il y a quelque faute, c'est à moi et non à d'autres. »

Puis dans son trouble, éperdue, haletante, elle se laissa arracher une abjuration.

« Je me rapporte aux juges et à l'Église universelle.

— Alors il faut abjurer et signer cette cédule.

— Je me rapporte à l'Église universelle, si je dois abjurer ou non.

— Tu abjureras présentement ou tu seras arse (brûlée).

— J'aime mieux signer que d'être arse. »

Aussitôt on l'entoure, on la violente; les notaires lui présentent une formule qu'ils ne lui lisent pas. On lui saisit la main. On lui fait tracer une croix. Les juges en étaient venus à leur fin. Ils s'empressent de lire une longue sentence préparée depuis longtemps. Elle retranchait Jeanne de l'Église, la condamnait à la prison perpétuelle, au pain de la douleur, à l'eau de l'angoisse. Elle devait pleurer ses péchés jusqu'à la fin de sa vie.

Les Anglais se crurent joués, ils entrèrent en fureur et poursuivirent les juges de leurs huées. Sans une prompte fuite, peut-être ceux-ci eussent-ils été mis en pièces.

Mais cette abominable scène n'était qu'une comédie, et le préambule de la dernière et sanglante prévarication des juges. Cauchon avait tout combiné. Au lieu de faire conduire la prisonnière dans la geôle de l'église, ainsi qu'elle le demandait, il la rendit aux Anglais et s'entendit avec eux pour la perdre après avoir cru l'abaisser par cette prétendue rétractation.

Elle consentit à se laisser couper les cheveux, à reprendre ses habits de temme, quittant ceux qu'elle n'avait conservés que pour sauvegarder sa pudeur.

C'était là précisément ce qu'attendaient ses bourreaux. Livrée sans défense aux grossières passions de ses gardiens, elle fut condamnée à entendre leurs menaces obscènes. Elle eut à subir des outrages plus directs encore; un infâme accepta la mission de la souiller par un exécrationnel attentat; en cessant d'être vierge, elle devait perdre sa puissance surnaturelle. Ce n'était là qu'un odieux prétexte, il fallait l'avilir; Dieu ne permit pas une telle iniquité. Toute garrottée qu'elle était, Jeanne se défendit avec désespoir. La pitié se glissa au cœur de ses tourmenteurs qui l'abandonnèrent meurtrie, sanglante, mais pure et relevée de toute faiblesse.

Aussi, à partir de cette horrible scène, elle n'hésite plus, et ses juges ont perdu le pouvoir de l'intimider. Ils lui avaient prescrit de reprendre ses habits de femme; le 27 au matin, elle ne trouva plus sur sa couche qu'un habit d'homme. Vainement en demanda-t-elle un autre, il lui fut refusé; elle se résigna, et, lorsque le lendemain on l'interrogea, elle répondit : « Tel est mon plaisir. » Puis elle démentit énergiquement son abjuration, raconta que ses voix étaient revenues, qu'elle les entendait, qu'elles étaient de Dieu.

Les juges ne demandaient pas autre chose; ils la déclarèrent relapse, désobéissante aux ordres de l'Église et ordonnèrent qu'elle fût brûlée.

Le 30 au matin, Cauchon et huit de ses assesseurs se rendirent à la prison, lui amenant un confesseur.

A cette nouvelle, elle eut un moment de désespoir, elle s'arracha les cheveux et sanglota.

En voyant Cauchon : « Évêque, dit-elle, je meurs par vous; » puis elle se raffermir, communia, se laissa passer un long vêtement funéraire, poser sur sa tête une mitre soufrée où son apostasie était écrite, et fut ainsi conduite au supplice.

Sur la route, elle s'écriait : « Rouen, Rouen !
« mourrai-je ici ? Rouen, j'ai grand'peur que tu
« n'aies à souffrir de ma mort. »

Le bûcher était immense, elle s'arrêta au pied pour entendre la sentence de mort que prononça Cauchon, puis le sermon du prédicateur chargé du dernier monitoire. Elle priait avec ferveur, pardonnant à ses ennemis, répétant à voix haute des paroles de bénédiction et de respect pour le roi. Elle demanda une croix, on lui en donna une formée par deux bâtons, puis on fut chercher un crucifix à l'église de Saint-Sauveur. Elle le baisa avec ardeur, et le mit sur sa poitrine. Tous les assistants fondaient en larmes, les juges eux-mêmes ne les pouvaient retenir, ils ne donnaient pas l'ordre du supplice. Le bailli se contenta de faire un geste, Jeanne monta, se laissa lier, fit écarter son confesseur, et ne cessa de prier à voix haute. Les flammes montaient, la fumée la cachait dans ses tourbillons, on entendit du milieu de cet infernal appareil, ces paroles célestes :

« Mes voix étaient de Dieu. »

Puis, des mots entrecoupés. Tout à coup la fumée s'écarte, et dans les flammes on voit la jeune fille, les yeux au ciel, baisant le Christ.

Sa tête tombe sur son sein. Un dernier cri :

« Jésus, Marie, mes voix ! »

Le forfait était consommé.

Et le roi de France ?

Et ses ministres ?

Son clergé ?

L'Université de Poitiers ?

Ils ne donnèrent pas signe de vie, ne firent pas entendre une protestation ! Non, la victime avait été sacrifiée sans qu'aucun de ceux pour lesquels elle mourait eût le courage de la défendre et de la venger !

Vingt-cinq ans après, Charles VII victorieux, maître de son royaume, d'où les Anglais étaient chassés, ne put résister au cri du peuple qui demandait la réhabilitation de Jeanne. Il ordonna d'y procéder. L'information dura trois ans. Le père et la mère de Jeanne y parurent comme partie civile ; ce fut à Rouen qu'eut lieu le dernier et solennel débat, et que fut prononcée la sentence. Elle cassait celle de 1431, elle déclarait Jeanne exempte de faute, pure et sans tache, mais elle ne remettait pas, elle ne pouvait pas remettre dans sa lumière véritable cette noble et grande figure d'une vierge populaire sauvant la royauté et la patrie, et se laissant

immoler en les couvrant de sa pureté, de sa foi, de son immense et sublime abnégation.

C'est à l'histoire contemporaine que cet honneur est réservé! C'est elle qui nous a rendu cette glorieuse représentation de la France, cette martyre qui a confessé sa foi patriotique sur les champs de bataille, dans les cachots, devant les juges et les bourreaux, sur le bûcher du haut duquel son âme s'est envolée dans le sein de Dieu.

Et maintenant que nous la pouvons admirer, que nous connaissons ses incomparables mérites, que nous pénétrons dans son cœur, nous est-il permis de la juger et de nous prononcer sur le caractère véritable de sa mission? Était-elle une extatique ou une envoyée de Dieu? Ses voix répétaient-elles l'écho de sa piété exaltée ou lui apportaient-elles les ordres dictés par le Très-Haut? Je ne crois pas que pour rendre à cette chère et grande mémoire les honneurs qui lui sont dus, il soit nécessaire de résoudre ces redoutables questions. La science nous apprend à quels résultats presque miraculeux peut arriver la concentration de nos facultés quand elles se replient sur elles-mêmes. Notre âme est un foyer ardent qui embrase et réfléchit à la fois; ses mystères sont insondables; sa puissance

peut s'élever au-dessus de l'ordre naturel. Mais ce n'est pas à ces phénomènes déjà inexplicables que se réduisent les merveilleuses manifestations par lesquelles Jeanne paraît soudainement sur la scène du monde pour y accomplir les grandes actions qui lui assurent l'immortalité. Ce qui leur donne un caractère exceptionnel, c'est leur sens pratique, c'est leur justesse admirable, leur incompréhensible portée politique. On dit que cette humble paysanne, enflammée par l'amour de Dieu et celui de la patrie, a pu être poussée par l'élan de ces nobles sentiments à quitter la chaumière de ses parents, à oublier son sexe, à se croire un capitaine : il est difficile de l'admettre. Mais comment aura-t-elle la conception de la délivrance d'Orléans et du sacre de Reims ? Comment ira-t-elle au roi au milieu de ses courtisans ? Comment lui révélera-t-elle un secret qu'il n'a pas même confié à ses lèvres ? Comment se montrera-t-elle aussi sage dans le conseil que vaillante à la guerre ? Comment sera-t-elle jusqu'à la fin soutenue par des puissances mystérieuses, extérieures, qu'elle reconnaît, qu'elle perçoit, qu'elle confesse en scellant sa parole de son sang ? Car elle est morte pour elles, elles ont été sa dernière pensée, son suprême élan !

Elle n'a été ni fanatique, ni visionnaire; calme, sensée, réfléchie autant qu'enthousiaste, elle a rendu le dernier soupir en attestant ces communications surnaturelles. J'avoue que si j'étais forcé d'exprimer une opinion, c'est la sienne que je défendrais, et j'aimerais mieux me heurter aux impossibilités qui ne l'ont point arrêtée, que de paraître révoquer en doute la parole de la glorieuse mourante ! Mais à quoi bon ! Quel que soit le jugement qu'on porte sur la lumière qui a éclairé son front virginal et qui rayonne sur sa mémoire, cette lumière vient de Dieu, et nous en pouvons, sans crainte d'erreur, découvrir la source éternelle dans son éclat, dans ses bienfaits, dans les sentiments qu'elle éveille au fond de nos consciences. Jeanne, Pucelle d'Orléans, c'est la France ! la France bien-aimée à laquelle on se doit dévouer d'autant plus qu'elle est plus malheureuse ; c'est plus encore, c'est le devoir, c'est le sacrifice, c'est l'héroïsme de la vertu ! Les siècles reconnaissants n'auront jamais assez de bénédictions pour elle. Heureux si son exemple peut relever les âmes, les passionner pour le bien et répandre sur la patrie entière les germes féconds des nobles inspirations et des dévouements désintéressés !

Permettez-moi, en terminant et en vous remerciant de l'accueil que j'ai trouvé ici et dans les autres villes de Belgique, de vous exprimer avec effusion ma gratitude particulière pour la faveur que vous m'avez faite, en me donnant l'occasion de satisfaire à un vœu cher à mon cœur, celui d'être l'interprète très-indigne, mais enthousiaste, de la chaste, de l'héroïque fille dont vous avez bien voulu entendre l'histoire. J'ajoute que nulle part son éloge ne pouvait être mieux placé que dans votre libre pays, au sein de votre ville si patriotique et de cette société qui comprend si bien son noble rôle d'initiatrice des lettres, des arts et des sciences ! Vos pères ont connu les douleurs sous le poids desquelles la Pucelle a succombé, ils ont aussi mérité sa gloire. Ils ont vu votre sol généreux foulé par l'insolente domination de l'étranger, ils ont subi le despotisme dégradant de l'autorité sacerdotale ; mais ils ont secoué ce double joug, par quels efforts, par quels sacrifices, par quelles vertus ! Vous le savez mieux que moi, et l'histoire en perpétue le souvenir, ils ont donné leur liberté, leur fortune et leur sang. Les échafauds et les bûchers ne les ont pas épouvantés ; et vous, leurs successeurs, leurs émules, vous continuez leur ouvrage ; vous êtes

devenus le modèle et l'honneur des peuples libres. On parle de l'Amérique, on la trouve ici sans être forcé de passer la mer, mais avec l'incomparable éclat des traditions artistiques que vous devez à vos grands hommes. Toutes les puissances morales s'unissent pour vous donner un état social dans lequel les facultés humaines reçoivent leur complet et salubre développement. Soyez-en fiers, car ce grand résultat est surtout l'œuvre de votre sagesse. Fermes, prudents, modérés, vous vous inspirez avant tout de la dignité humaine, et vous avez eu le bon sens et l'équité d'apercevoir que, pour valoir tout ce qu'il est, l'homme doit être un libre citoyen. Lui garantir ce précieux privilège a été votre première affaire; dédaigneux des fausses craintes qui arrêtent tant de politiques égoïstes, vous avez ouvert une carrière indéfinie à la liberté, vous vous êtes attachés de cœur et de raison à une dynastie déjà deux fois illustrée par deux rois qui ont eu le rare mérite de mettre leur honneur à respecter les lois et à maintenir vos droits. Vous avez ainsi prouvé que la grandeur véritable d'un peuple tient, non à l'étendue de son territoire, mais à ses vertus civiques, et vous pouvez offrir au monde le spectacle consolant et forti-

fiant de l'admirable et légitime récompense qui vous a été décernée. La richesse vient à vous, parce que vous lui avez ouvert l'accès par votre constance, votre courage, votre amour du travail. Vos villes sont calmes et peuplées, vos campagnes admirablement cultivées. Laissez-moi vous dire que ce n'est pas seulement parce que ce bonheur est vôtre que je m'en réjouis, je le proclame bien haut parce qu'il est un témoin, il est un attrait, il est une démonstration mathématique des bienfaits de la liberté. J'ai la ferme espérance que nous saurons enfin le comprendre. Fermant l'oreille aux apôtres du passé, aux ambitieux, aux fanatiques qui mettent l'intérêt de leur parti au-dessus de celui de la nation, la France redeviendra la France sans inquiéter ni menacer aucun de ses voisins. Alors, unie étroitement à vous, admirant votre indépendance, s'inspirant de votre exemple et donnant carrière à son libre génie, elle formera avec vous le faisceau autour duquel viendront se grouper toutes les démocraties pour assurer au monde le règne de la science, de la paix, de la liberté.

